

2327W33

Chrono / courrier départ / SLD

1964

31 Décembre 1964

n° 358/SLD

Monsieur R. LOUVIGNY
Trésorier Général du Syndicat
National C.G.T.- Force Ouvrière
des Fonctionnaires des Enquêtes
Economiques

10 rue de Commines
PARIS 3 ème

Mon cher Louvigny,

Je vous accuse réception ce jour
de la mensualité de 400,00 F pour Madame ALLARD-
DARACHONE.

Veuillez trouver ci-joint un
récépissé de mandat où il est mentionné que les
versements cesseront le 1er Décembre 1964.

Madame ALLARD-DARACHONE ne peut
que vous remercier de lui adresser encore deux
mensualités.

Avec tous mes sentiments syndi-
calistes, je vous adresse mes meilleurs voeux pour
l'année 1965.

Le gestionnaire de la Cité d'Accueil



29 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

357/SLD

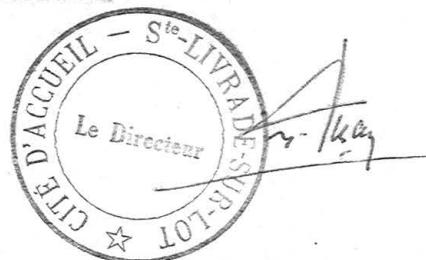
à

Monsieur le Secrétaire Général
du Comité d'Entraide aux Rapatriés de l'Étranger
36 Boulevard de la Tour Maubourg
PARIS 16 ème

OBJET: Bagages de
Mlle FORGET Anne
rapatriée d'Indochine.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint à toutes fins utiles
la lettre que reçoit de son transitaire Mlle Anne FORGET, rapatriée
d'Indochine hébergée avec ses six enfants depuis le 17.12.1964 à la
Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-lot.

Je vous informe que l'intéressée est démunie de toutes
ressources et ne peut régler la somme assez élevée qui lui est réclamée
par ce transitaire, cependant Mlle FORGET a un besoin urgent de ses
bagages en souffrance à TOULOUSE.-



M. TURSAN.

28 Décembre 1964

n° 356/SLD

Monsieur SCLAFER Lucien
Industriel Forain
31 Avenue J. JAURES
SOUILLAC (Lot)

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 15 courant, j'ai
l'honneur de vous faire savoir que la fête du TET
aura lieu le 1er Février 1965.

Un emplacement pour votre manège vous sera
réservé si vous décidez de venir à la Cité d'Accueil
pour cette fête.

Agréez Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



28 Décembre 1964

n° 355/SLD

Mademoiselle ROMAIN Bastina
29 Allées du Télégraphe
LE RAINCY (Seine et Oise)

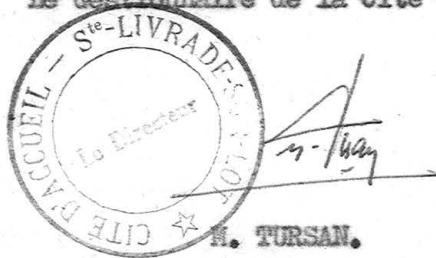
Mademoiselle,

J'ai l'honneur d'accuser réception des colis d'effets d'habillement que vous avez adressés aux familles AROKION, GENIN, VAPPOU, THIBAULT, DIVY, NGUYEN Paul et NGUYEN VAN THANH dit BAYARD.

Je vous informe que je n'ai reçu que 8 colis au lieu de 9 qui auraient été expédiés.

En vous remerciant en mon nom personnel et au nom de ces familles pour vos dons, veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



28 Décembre 1964

Monsieur le Directeur
du Centre d'Accueil de
NOYANT (Allier)

354/SLD

- Copie de la lettre que j'adresse à Monsieur le Préfet
Chef du Service à PARIS concernant la famille
BB Henri Désiré, qui devait être muté à notre Centre.

Transmise
pour information.



28 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

353/ SLD

à

OBJET: Mutation de la famille
RE Désiré au Centre de
NOYANT D'ALLIER.

Monsieur le Sous-Préfet
de VILLENEUVE SUR LOT

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint et pour information
copie de ma lettre que j'adresse à Monsieur le Préfet Chef de Service à
PARIS concernant la famille RE Henri Désiré qui faisait l'objet d'une
décision de mutation au Centre d'Accueil de NOYANT (Allier).



28 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

352/ SLD

OBJET: Mutation de la famille
BE Désiré au Centre de NOYANT d'Allier.

REFER: V/Décision n° 2905 du 19.11.64
relative à cette mutation.

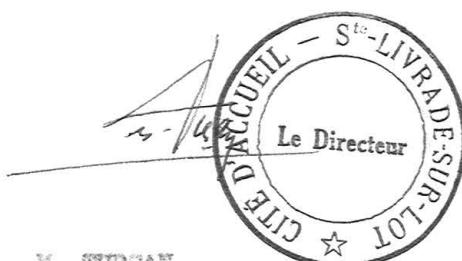
à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur BE Désiré et sa famille, faisant l'objet de votre décision n° 2905 du 19.11.1964 portant mutation de cette famille au Centre d'Accueil de Noyant d'Allier, ont trouvé un logement à SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT.

En conséquence, cette famille ne sera pas mutée au Centre de Noyant étant donné qu'elle se relogé elle-même et qu'elle quittera définitivement la Cité d'Accueil de Ste-Livrade dans la matinée du 30 Décembre 1964.-



23 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

351 / SLD

à

Monsieur le Député Edouard SCHLOESING
MONFLANQUIN
(Lot et Garonne)

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Vendredi 25.12.64, jour de la NOËL, Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans m'a prié d'organiser un arbre de Noël pour les enfants des Français rapatriés d'Indochine hébergés à la Cité d'Accueil.

Une distribution de jouets et bonbons aura donc lieu Vendredi 25.12.64, l'après-midi à partir de 15 h 30.

Je me permets, Monsieur le Député de vous inviter à présider cet arbre de Noël et serais heureux ainsi que tous les Français rapatriés d'Indochine hébergés à la Cité d'Accueil que vous nous fassiez l'honneur de bien vouloir honorer de votre présence cette fête enfantine.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.-



23 Décembre 1964

350/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture n° 289 du 16.12.64 de C.O.P.E.C.O. d'un montant de 878,70 Fr
- Facture n° 1520 du 16.12.64 de C.O.P.E.C.O. d'un montant de 1.143,60 Fr

REFER: V.B.E. N° 3116/SFIM/
Ind. du 22.12.64.

4/12/64
Transmis *après*
certification du service
fait.



N° 349/SLD

Monsieur Nguyen-Trung-Huy
105 Rue Tran-Quy-Cap

Saigon

(S VN)

Litter for Compte Mr
Lanson

3 1 2 1 10 1 11 1 12 1 13 1 14 1 15 1 16 1 17 1 18 1 19

21 Décembre 1964

348/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Relevé de rappel de taxes et redevances téléphoniques
pour le poste n° 20 de la Cité d'Accueil de Sainte-
Livrade

Transmis
à toutes fins utiles

1



21 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

347/SLD

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Direction - 2ème Bureau
Comptabilité Administrative de l'Etat
des Finances de l'Administration Départementale

A G E N

Comme suite à notre conversation téléphonique, j'ai l'honneur
de vous adresser, ci-joint en cinq exemplaires, l'avenant n° 1 au Marché
de gré à gré du 21 Mai 1964 de la Société " FRANCE CHARBONS " Maningue et
Personnaz, 80 Boulevard Carnot à AGEN, ainsi que les factures en quadruple
exemplaire concernant cet avenant s'élevant à 10.878,75 Fr .-



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. TURSAN'.

M. TURSAN.

18 Décembre 1964

346/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Lettre de Monsieur le Député Edouard SCHLOESING au
sujet de la mutation de Monsieur BE Henri Désiré au
Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER

Transmis

pour la suite à donner.

1



A. Hay

M. TURSAN.

18 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

345/SLD

à

Monsieur le Député Edouard SCHLOESING

Assemblée Nationale

PARIS

OBJET :

Mutation de la famille BE Henri Désiré
au Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER
(Allier).

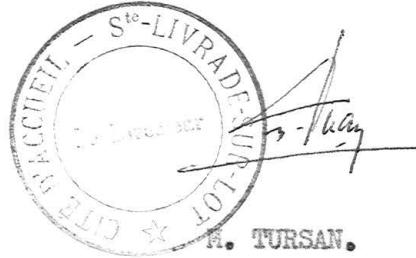
Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la décision de mutation
de la famille BE Henri Désiré au Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER (Allier)
a été prise par Monsieur le Préfet PERONI, Chef du Service d'Accueil et de
Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, 4 rue
Cambacérès à PARIS (8^e).

En conséquence, je me permets Monsieur le Député de vous suggérer
d'intervenir auprès de Monsieur le Préfet PERONI concernant la mutation de
cette famille.

Je vous informe qu'à la suite de la demande de Monsieur BE Henri
Désiré auprès de la Direction des Ateliers de Fabrication Militaire de
Valence (Drôme) et ayant obtenu satisfaction, il serait muté pour son emploi
dans la Région Parisienne.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments
respectueux et dévoués.-



18 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

344/SLD

à

OBJET:

Hébergement à la Cité d'Accueil
de la famille FORGET Anne.

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame FORGET

Anne-Germaine et ses six enfants sont arrivés le 17 Décembre 1964 à la

Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot venant de Marseille.

Le secours tenant lieu d'allocation de chômage sera

attribué à l'intéressée à compter du 17.12.1964.-



18 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

343/SLD

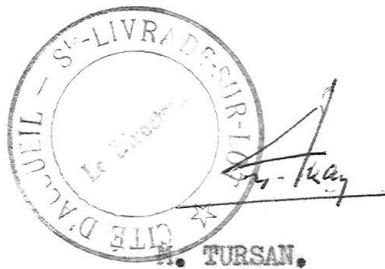
OBJET: Réunion du 17.12.64,
à l'Intendance de Bergerac concernant
le Centre d'Accueil de CREYSSE (Dordogne)

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Comme suite aux instructions de Monsieur BENARD lors de
sa présence à la Cité d'Accueil le 16 décembre 1964, j'ai assisté le
17.12.64 à la réunion tenue au Service de l'Intendance Militaire à
Bergerac (Dordogne).

Veuillez trouver ci-joint :

- Copie de la convocation
- copie du procès verbal qui a été rédigé à la suite de cette réunion.



16 Décembre 1964

Monsieur le Directeur
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE
(Service des Cotisations)

n° 342/SLD

A G E N

Monsieur le Directeur,

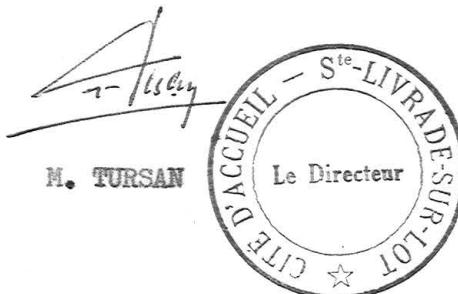
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 912.091 de 2.389,69 F émis sur
la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot
représentant le montant des cotisations du mois
de NOVEMBRE 1964 pour le personnel employé à la
Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement
des cotisations.

Veuillez, agréer Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN

Le Directeur



15 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

341/SLD

OBJET.

Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés
REFER: Lettre du 17.11.1964 N° 4181/SFIM/MG
Délégation de crédits du 2.12.64 N° 483
Chapitre 46.02 - Art.unique - § 4
de Francs 54.924,83.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Direction - 2ème Bureau
Comptabilité administrative de l'Etat
des Finances et de l'Administration Départementale

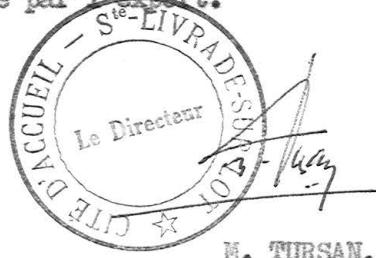
A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quaduple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, deux factures de l'Entreprise Générale du Bâtiment et de Travaux Publics - Célestin MENASPA à STE LIVRADE SUR LOT d'un total de Francs 23.045,00 du 15.12.64 et du 3.9.64 relative au Marché du 25.11.1964 s'élevant à la somme de 23.045,00 Fr.

1 ^{er} Facture du 15.12.64 de Francs	18.930,00
2 ^{ème} Facture du 3. 9.64 de Francs	<u>4.115,00</u>
	23.045,00

Factures à imputer à la délégation de crédits du 2.12.64
Référence 483 - lettre du 17.11.64 - Paragraphes 1 et 6.

Ci-joint: - certificat pour paiement de ces factures
- procès-verbal de réception des travaux.
- devis vérifié par l'expert.



16 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

340/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.

REFER: Lettres du 6.11.63 n°9416 AGB/Cté et du 14.3.64 n° 2862 AGB/Cté

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Direction - 2ème Bureau
Comptabilité administrative de l'Etat
des Finances et de l'Administration
Départementale

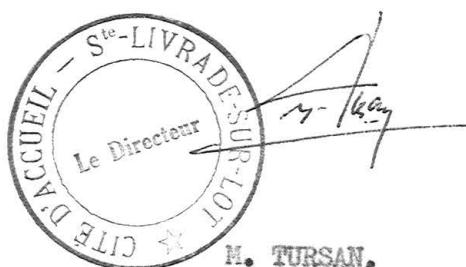
A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise Générale du bâtiment et de travaux publics - Célestin MENASPA à Ste-Livrade-s-Lot de 113.340,00 Fr du 15 décembre 1964 relative au Marché du 19.11.63 s'élevant à la somme de 113.340,00 Fr.

Facture à imputer à la délégation de crédits du 6.11.63 n° 9.416 AGB/Cté - Crédits reconduits par la délégation de crédits du 14.3.64 n° 2862 AGB/Cté.

Ci-joint :

- Certificat pour paiement de la présente facture.
- Procès-verbal de réception des travaux.



14 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

339/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre 46.02 - art. unique § 4.

REFER: Lettre du 17.11.64 n° 4181/SFIN/MG.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Direction - 2ème Bureau
Comptabilité Administrative de l'Etat
des Finances de l'Administration Départementale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, deux factures de l'Entreprise A. GUILHEM à Ste-Livrade-s-Lot s'élèvant à la somme de :

1°- une facture de R 13.885,27

2°- une facture de R 1.786,00

Ces factures sont à imputer à la délégation de crédits du 2.12.64 - Réf. 483 s'élèvant à R 54.924,83.

Ci-joint devis des deux factures vérifiés par l'Expert,-



14 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

338/SID

à

OBJET:

Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 Article unique § 4

REFER:

Lettre du 17.11.64 n° 4181-SFIM/MG

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2^eme Direction - 2^eme Bureau
Comptabilité Administrative de l'Etat
des Finances de l'Administration Départementale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise de Peinture Paul GRIES au TEMPLE SUR LOT du 8 décembre 1964 s'élevant à Francs 3.980,00.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédits du 2 décembre 1964 - Référence 483 s'élevant à Francs 54.924,83.

Ci-joint devis vérifié par l'Expert.



14 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

337/SLD

à

OBJET:
Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 - art.unique § 4

REFER:
Lettre du 17.11.64 n° 4181/SFIM/MG

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Direction - 2ème Bureau
Comptabilité Administrative de l'Etat
des Finances et de l'Administration Départementale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise de Charpente et Menuiserie - VIERS & EXCAPIGNOUX à FONGRAVE-SUR-LOT du 3 décembre 1964 s'élevant à la somme de 4.852,75 fr.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédits du 2 Décembre 1964 - Référence 483 s'élevant à 54.924,85 fr.

Ci-joint devis vérifié par l'Expert.



M. TURSAN.

10 Décembre 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

336/ SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Relevé de dépenses	4
- Fiche avoir	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Pièces et pièces justificatives	107
	<hr/>
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil	123



M. TURSEAU.

9 Décembre 1964

335/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture
d'énergie électrique pendant le mois de NOVEMBRE 1964
à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de
5.264,71 Fr

1 Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.



9 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

334/SLD

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Direction - 2ème Bureau
Comptabilité administrative de l'Etat
des Finances et de l'Administration Départementale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une Facture de l'Entreprise de Peinture P. GRIES au TEMPLE SUR LOT du 8.12.64 de Francs 1.635,00 relative au Marché du 15.10.63 s'élevant à la somme de 58.100,00 Fr (marché épuisé).

Cette facture est à imputer aux délégations de crédits du 6 septembre 1963 n° 7.683 et 7.684 AGB/Cté. Crédits reconduits par la délégation du 14 mars 1964 n° 2862 AGB/Cté.

Ci-joint : - Certificat de paiement pour cette facture.

- Procès-verbal de réception des travaux.



9 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

333/SLD

à

Société " SENCHOU Frères "

CASSENEUIL

(Lot et Maronne)

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les reçus pour solde
de tous comptes avec signature des intéressées de Mesdames :

APOSTOLI
BONNIERE
CAPDEVILLE
CROUZIER
GAZE Marie Joséphine
GENIN
LE COURU
LE THI KHANH
MOUTOUH
NGUYEN THI LAN
NICOLAS M. Louise
PATAKI
PETIT Lucie
PHAM THI LOU
TRAN VAN TAM
VANDJOUR Thi DZU
VANDJOUR Zeynach
VANDJOUR Zouley
WEISS Dao thi Ly



9 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

332/ SLD

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.

Chapitre: 46.02 - Art.unique § 4.

REFER: Lettre du 6.11.63 n°9416/AGB/Cté & du 14.3.64 n° 2862 AGB/Cté.

à

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2^eme Direction - 2^eme Bureau
Comptabilité administrative de l'Etat
des Finances et de l'Administration
Départementale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise de Peinture Paul GRIES au TEMPLE SUR LOT du 8.12.64 de 5.080,00 Fr, relative au Marché du 19.11.63 s'élevant à la somme de 10.101,00 Fr.

Cette facture est à imputer à la délégation de Crédits du 6.11.63 n° 9416/ AGB/Cté - Crédits reconduits par la délégation du 14 Mars 2862 AGB/Cté/

Ci-joint : - Certificat pour paiement de la présente facture
- Procès-verbal de réception de travaux.



9 Décembre 1964

Monsieur A.VIGNE
Secrétaire Administratif
n° 531/SLD du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière
des Fonctionnaires & Agents du Service
des Enquêtes Economiques
10 rue Commines
PARIS 3 ème

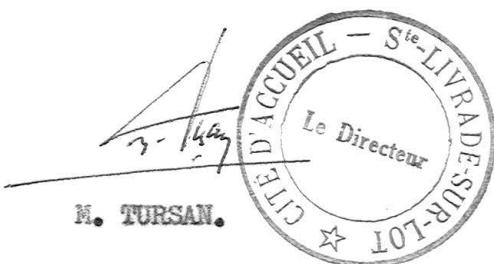
Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce jour
de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 Fr)
représentant le dernier versement mensuel
(Décembre 1964) que vous adressez à la famille
ALLARD-DARACHONE.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de
mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



8 Décembre 1964

330/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac
pour consommation de fluides pendant le mois de
NOVEMBRE 1964 au Centre de CREYSSE (Dordogne) d'un
montant de 1.491,65 F

REFER:V/B.E.n° 3038/SFIM
Ind du 17.12.64.

Transmis en retour après
certification du service
fait.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



7 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

329/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.

Chapitre: 46.02 - Article unique § 4.

REFER: Lettres du 6 et 14.9.1963 n° 7683 - 7684 AGB/Cté et lettre du 14.3.1964 n° 2862 AGB/Cté.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Direction - 2ème Bureau
Comptabilité Administrative de l'Etat
des Finances et de l'Administration
Départementale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'entreprise de menuiserie A. GUILHEM à Ste-Livrade sur Lot de 6.818,22 Fr du 5 décembre 1964 relative au Marché du 15.10.1963 s'élevant à la somme de 109.691,04 Fr.

Facture à imputer aux délégations de crédits du 6.9.63 n° 7683 du 14.9.63 n° 7684 AGB/Cté. Crédits reconduits par la délégation du 14.3.1964 n° 2862 AGB/Cté.

Ci-joint:

- Certificat pour paiement de la présente facture.
- Procès-verbal de réception des travaux/



M. TURSAN.

7 Décembre 1964

328/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois de NOVEMBRE 1964)

- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade d'un montant de 591,70 Fr
- Facture en 4ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade d'un montant de 286,11 Fr

1 Transmis
pour mandattement.

1



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

7 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

327/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés
Chapitre: 46.02 - Art. unique § 4.

REFER: Lettres du 6.11.63 n°9416 AGB/Cté.
et du 14.3.64 - n° 2862 AGB/Cté.

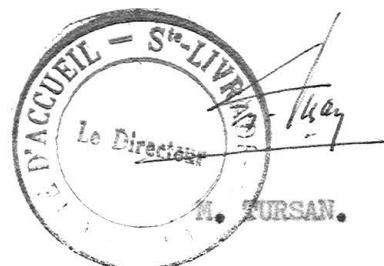
PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
Comptabilité administrative de l'Etat
des Finances de l'Administration
Départementale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise de Némaiserie A. GUILHEM à STE LIVRADE SUR LOT de 6.058,74 Fr du 4 Décembre 1964 relative au Marché du 19.11.63 s'élevant à la somme de 24.234,96.

Facture à imputer à la délégation de crédits du 6.11.63 n° 9.416 AGB/Cté Crédits reconduits par la délégation de crédits du 14.3.64 n° 2862 AGB/Cté.

Ci-joint : - Certificat pour paiement de la présente facture.
- Procès-verbal de réception des travaux.



7 Décembre 1964

326/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Librairie ALBAGNAC à Villeneuve-s-Lot (Lot et Garonne) d'un montant de 912,71 Fr 1 Transmis aux fins de mandatement sur les Fonds "Barangé 63/64"
- Facture en 4 ex de DUCOSPORT AGEN d'un montant de 206,00 Fr 1 —
- Bons de commande correspondant à ces factures n° 6 et 7 1 Fonds Barangé épuisé, à ce jour.



7 Décembre 1964

Monsieur l'Inspecteur
Chef du Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports
Cité Administrative

n° 325/SLD

A G E N

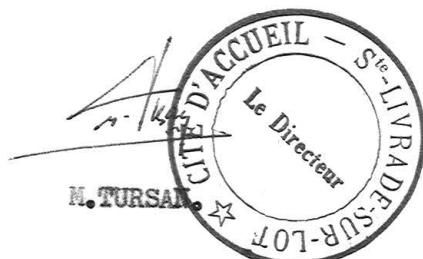
REF/V/Lettre n°8743/PSG/AD
du 5.12.64.

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur d'accuser réception
de votre lettre citée en référence et vous
remercie chaleureusement de nous avoir fait
attribuer une subvention de 1.000,00 F pour
l'aménagement d'un terrain de sports réservé
au Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



4 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

324/SLD

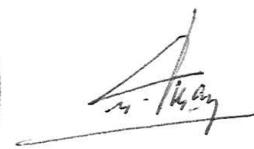
à

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint en quadruple exemplaire, le marché de gré à gré avec la déclaration à souscrire par les entreprises individuelles soumissionnant au Marché de l'Etat passé entre Monsieur le PREFET de LOT et GARONNE et l'Entreprise Célestin MENASPA - Travaux Publics à Ste-Livrade-s-Lot (Lot et Garonne) s'élevant à la somme de 23.045,00 Fr.-





M. TURSAN.

4 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

323/ SLD

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 - art.unique § 4.

REFER: Lettre du 6.9.63 n°7684/AGB/Cté
Lettre du 14.3.64 n°2862/AGB/Cté

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en quadruple exemplaire pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise Louis CHIFFLOT, serrurerie d'art 8 Rue Ninon - Villeneuve-s-Lot (L & G), du 29 Novembre 1964 s'élevant à 7.714,50 Fr.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédit du 6.9.63 n° 7684 AGB/Cté - dernier paragraphe (clôtures et portillons - 13.419,50) Crédit reconduit par délégation du 14 Mars 1964 , n° 2862/AGB/Cté.

Cette facture solde le paragraphe (Clôture et portillons -13.419,50 la première vous ayant été remise le 17 juin 1964 - facture du 30 Mai 1964 s'élevant à Fr 5.705,00 Fr.-



4 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

322/SLD

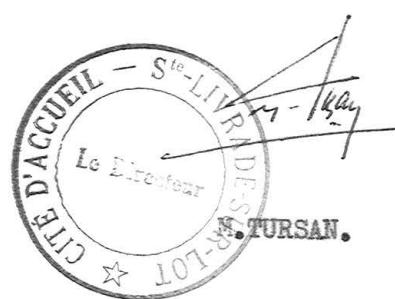
à

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau

A G E N

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint en quadruple exemplaire pour mandatement, deux factures des Ets FRANCE CHARBONS (Maningue & Personnaz à AGEN) du 2 Décembre 1964 s'élevant à la somme de 7.129,74 d'une part, et 358,90 d'autre part, soit au total 7.488,64 F.

Ci-joint certificat de paiement en double exemplaire.



4 Décembre

321/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau
à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE SUR LOT
Mois de NOVEMBRE 1964 Montant 1.370,28 Fr

Transmis
pour mandatement.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

320/SLD

à

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

O B J E T :

Prévisions des dépenses
du mois de DECEMBRE 1964

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le montant

des prévisions des dépenses pour la Cité d'Accueil de Sainte-Livrade

sur Lot au cours du mois de DECEMBRE 1964 s'élèvera à la somme de :

22.500,00 Fr - plus 4.250,00 Fr pour l'Arbre de Noël faisant un total

de = 26.750,00 Fr.-



n° 319/SLD

Monsieur le Directeur
de la Maison
"Spécialité Automobile d'Aquitaine"

31 rue Camille Desmoulins

A G E N

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite de l'accident survenu hier après-midi 2.12.64 à Ste-Livrade-s-Lot, entre votre voiture 4 C.V. et notre camionnette, nous prendrons à notre charge les frais de réparation des dégâts occasionnés à la carrosserie de votre 4 C.V.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

318 / SLD

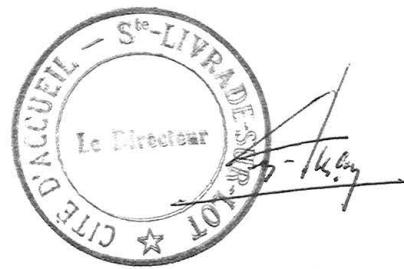
à

OBJET: Budgets prévus pour
l'Année 1965 pour
la Cité d'Accueil de STE LIVRADE_S-LOT.

Ministère de la Santé Publique
et de la Population
Sous-Direction de l'Aide Sociale
9 Avenue de Lowendal
PARIS 7 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire
et sur votre demande lors de ma visite à vos Services à PARIS.

- un budget prévu pour la Cité d'Accueil pour l'année 1965 sur les crédits délégués par le Ministère de l'Intérieur - Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans.
- un budget prévu pour la Cité d'Accueil pour l'année 1965 sur les crédits délégués par l'A.D.O.S.O.M.
- un compte rendu du Docteur REAU Bernard, Médecin Chef du Dispensaire de soins, relatif à l'achat d'une voiture CITROËN 3 C.V. BREAK.
- une note explicative motivant l'achat de cette 3 C.V. CITROËN.



M. TURSAN.

1er Décembre 1964

317/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES

- Abonnement n° 20 d'un montant de : 827,69 Fr
- Abonnement n° 151 d'un montant de : 50,77 Fr
- Abonnement n° 110 S^{te} Y. montant de : 335,50 Fr

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur



M. TURSAN.

1er Décembre 1964

N° 316/SLD

Monsieur le Directeur
du Centre d'Accueil
de B I A S (Lot et Garonne)

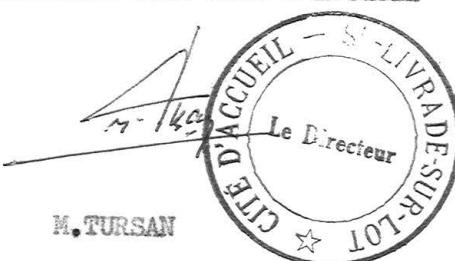
REPER:V/Lettre n°1035/CAB
du 23.11.64.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre citée en référence et suis heureux d'apprendre que vos interventions pour nos jeunes adolescents auprès de l'Inspection d'Académie obtiendront satisfaction prochainement.

J'ai communiqué votre lettre à Madame MATHIEU, Assistante Sociale, qui est également très satisfaite et nous vous faisons savoir que nous n'avons aucune suggestion à vous proposer auprès de certaines autorités administratives.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN



1er Décembre 1964

n° 315/SLD

Messieurs FRAYSSE et J. QUEYREUR
Experts près les Tribunaux
Boulevard Pelletan
A G E N

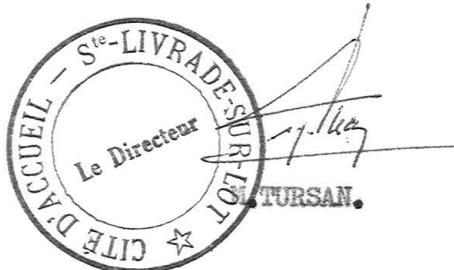
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire, pour vérification, deux devis de l'Entreprise A.GUILHEM s'élevant à la somme de 13.885,27 Fr et 1.786,00 Fr.

Vous voudrez bien dater la vérification de ces devis au 20 avril 1964

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



30 Novembre 1964

Messieurs FRAYSSE & J.QUEYREUR
Experts près les Tribunaux
N° 314/SLD Boulevard Pelletan
A G E N

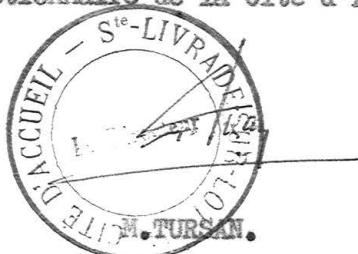
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire, pour vérification, un devis de l'Entreprise C.MENASPA s'élevant à la somme de 18.936,80 F.

Vous voudrez bien dater la vérification de ce devis au 20 avril 1964.

Veuillez agréer, Messieurs; l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



30 Novembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

313/SLD

à

OBJET: Hébergement de la famille
COLLIN Jules.

REFER: V/Lettre n° 2982/SFIM/Ind
du 27.11.64.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille
COLLIN Jules, 3 personnes : l'épouse et deux filles âgées de 18
et 13 ans sont arrivées à la Cité d'Accueil Samedi 28.11.64.

Le garçon âgé de 16 ans est placé dans un Centre
d'apprentissage à LYON.-



30 Novembre 1964

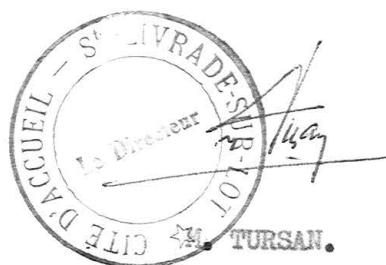
312/ SLD

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai le regret de vous faire part du décès de
Monsieur CONTRAN Pierre, âgé de 78 ans, survenu le 26 Novembre 1964
à l'Hôpital St Jacques à AGEN.-



25 Novembre 1964

311/SLD

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Bureau - 2ème Direction
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

à l'attention de Monsieur MANCEL-PENARD

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la lettre n° 4181-SFIN/MG du 17 Novembre 1964 relative à un crédit d'un montant de 47.555,82 Fr qui m'est délégué par le Ministère de l'Intérieur pour le financement de travaux divers à effectuer à la Cité d'Accueil des Français d'Indochine à Ste-Livrade-s-Lot.-



25 Novembre 1964

310/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Librairie ALBAGNAC à Villeneuve-s-Lot (Lot et Garonne) d'un montant de 1.689,61 F
- Bon de commande n° 2 correspondant à cette facture

1 1

Transmis
aux fins de mandattement
sur les Fonds "Barangé 63/64"

Montant des Fonds Barangé:
5.800,00 F
Reste à ce jour:
1.973,64 F

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



24 Novembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

309/ SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions
en faveur des Français rapatriés
chapitre:46.02 - art.unique § 2

REFER: Lettre du 22 Mai 1964.
n° 5541/AGB/Cté.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait,
une facture de l'Entreprise BONNAL & CANAC sanitaire à Ste-Livrade
s-Lot du 18 novembre 1964 s'élevant à 335,00 F.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédits
du 22 Mai 1964 n° 5541 AGB/Cté - § 7 - Travaux divers et achats de
matériaux.-

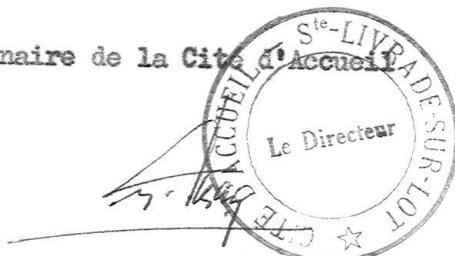


20 Novembre 1964

308/SLD

- Lettre de Madame MATHIEU Assistante Sociale concernant une demande de réapprovisionnement de layette

Le Gestionnaire de la Cite d'Accueil



M. TURSAN.

1

Transmis
en vous demandant de bien
vouloir nous donner satisfac-
tion pour le 1er trimestre
1965.-

N: 307/SLD

Copie de cette lettre gardée
par Mr. Furane pour
son dossier

Le 19/11/64

18 Novembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

306/SLD

à

OBJET:

Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 Art. unique § 4

REPER: Lettre du 22 Mai 1964 n° 5541/AGB/Cté.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait :

- une facture de l'Entreprise BONNAL & CANAC Sanitaire à Ste-Livrade-s-Lot du 12 Novembre 1964 s'élevant à 3.077,92 fr.
- une facture de l'Entreprise André GUILHEM - menuiserie à Ste-Livrade-s-Lot, du 15 septembre 1964 de 626,15 fr.

Ces deux factures sont à imputer à la délégation de crédits du 22 Mai 1964 n° 5541 AGB/Cté paragraphe 7 - travaux divers et achats de matériaux.-



18 Novembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

305/SLD

OBJET:

Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre:46.02 - Art.unique § 4.
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

REPER: Lettre n° 7683/AGB/Cté du 6.9.63
Lettre n° 2862/AGB/Cté du 14.3.64.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise GRANGER Electricité à Ste-Livrade-s-Lot du 20 octobre 1964 de 69,50 F.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédits n° 2862/AGB/Cté du 14 Mars 1964.-



17 Novembre 1964

304/SLD

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

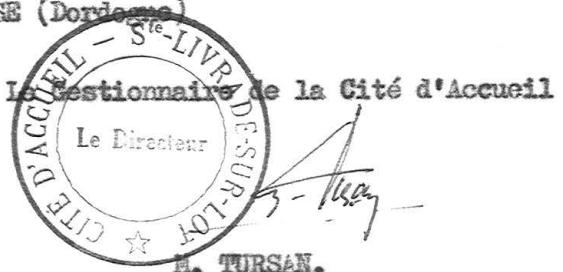
PARIS 8 ème

FACTURES en 4 ex de la POUDRERIE NATIONALE DE BERGERAC :

- pour consommation de fluides pendant le mois d'Octobre 1964 au Centre de Creysse (Dordogne)
- pour entretien de l'épurateur septique du Centre de CREYSSE (Dordogne)

REFER: V.B.E.n° 2876/SFIN/
Ind. du 14.11.64.

Transmis en retour
après certification du
service fait.



16 Novembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

302/SLD

à

REFER:V/Lettre n° 8363-RL/AD
du 13.11.64.

Monsieur l'Inspecteur
Chef du Service Départemental de la
Jeunesse et des Sports
Cité Administrative

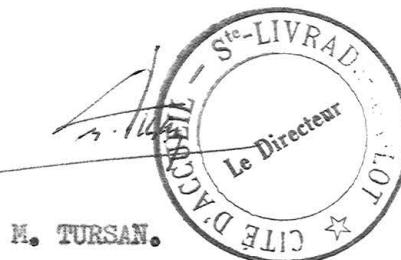
A G E N

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que notre compte bancaire est
le suivant : n° 14.287 - Banque Populaire du Quercy et de l'Agenais à
Villeneuve-s-Lot.

Je vous remercie d'avoir bien voulu nous faire attribuer une subvention
de 1.000,00 F pour l'aménagement du terrain de sports réservé aux élèves
du Groupe Scolaire.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes sentiments
distingués.-



10 Novembre 1964

301/SLD

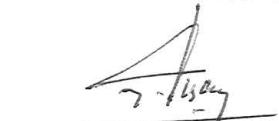
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Relevé des dépenses	4
- Fiche d'Avoir	4
- Compte d'emploi	44
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	122
	<hr/>
	138

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.



10 Novembre 1964

300/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture
d'énergie électrique pendant le mois d'OCTOBRE 1964
à la Cité d'Accueil de STE-LIVRADE d'un montant de
3.361,81 F

1

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.



29 Novembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

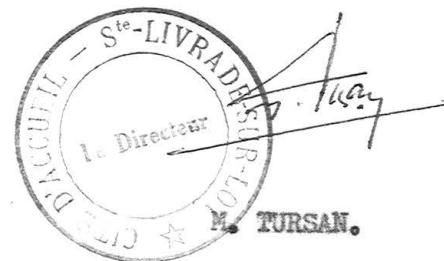
299/ SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander si pour les fêtes de Noël
un crédit nous sera accordé afin d'organiser, comme pour les années
précédentes, un Arbre de Noël à l'intention des enfants des familles
hébergées à la Cité d'Accueil.

L'effectif des enfants âgés de 1 mois à 14 ans qui résident
à la Cité d'Accueil est de : 425 .- et un accordant 10,00 F. par enfant
enfant à laquelle nous demander un crédit de 4250,00 F.



6 Novembre 1964

298/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois d'OCTOBRE 1964)

- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade d'un montant de 639,20 F
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade d'un montant de 81,39 F

Transmis
pour mandattement

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



6 Novembre 1964

n° 297/SLD

Monsieur A. VIGNE
Secrétaire Administratif
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière
des Fonctionnaires & Agents du Service
des Enquêtes Économiques
10 rue Commines

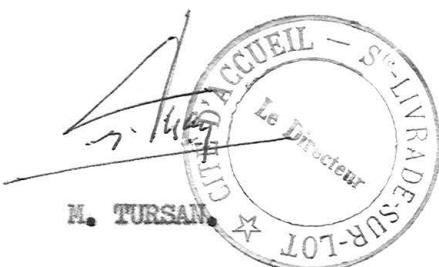
PARIS 3ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce jour
de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 Fr)
allocation mensuelle de NOVEMBRE que vous n'avez
adressée pour la famille ALLARD-DARACHONE.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de
mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

296/ SLD

à

O B J E T :

Prévisions des dépenses
du mois de Novembre 1964.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le montant
des prévisions des dépenses pour la Cité d'Accueil de Sainte-Livrade
sur Lot au cours du mois de NOVEMBRE 1964 s'élèvera à la somme de :
22.000,00 F



5 Novembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

295/ SLD

à

OBJET:

Pièces demandées par la
Trésorerie d'Agen concernant
Ets Bonnal et Canac.

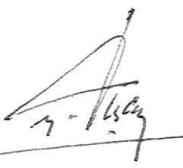
PREFECTURE DE LOT ET GARONNE

2ème Division - 2ème Bureau

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le procès-verbal
de réception de travaux concernant l'Entreprise Sanitaire Bonnal et Canac
à Ste-Livrade, ainsi que la facture récapitulative des travaux suite au
Marché passé le 19.11.63 entre M. le Préfet de Lot et Garonne et Messieurs
Bonnal et Canac, s'élevant à la somme de 28.800,00 F. (Pièces demandées
le 12.10.64 par la Trésorerie Générale d'Agen).




M. TURSAN.

29 Octobre 1964

294/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Facture en 4ex de R.RUSSAC - Radio - Télévision
à Villeneuve-s-Lot (Lot et Garonne) d'un montant
de 855,00 Fr
- Bon de commande n° 5 correspondant à cette facture

1

Transmis

aux fins de mandattement sur
les fonds "Barangé 63/64

1

Montant des Fonds Barangé:
5.800,00 Fr

Reste à ce jour:

3.663,25 Fr

Le Générationnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

29 Octobre 1964

293/SLD

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade

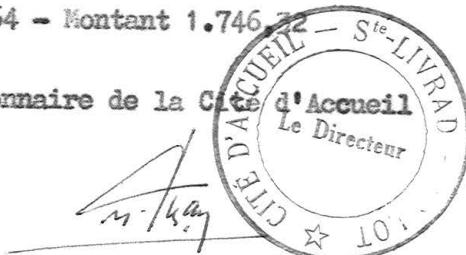
Transmis

Mois d'Octobre 1964 - Montant 1.746,72

pour mandatement

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil
Le Directeur



M. TURSAN.

26 Octobre 1964

292/SLD

Monsieur le Directeur
du Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER

(Allier)

- Certificat de cessation de paiement au nom de
TIETAVANI Marcel, famille mutée le 26.10.64
au Centre d'Accueil de NOYANT

Transmis
à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'accueil



M. TURSAN.

26 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

291/SLD

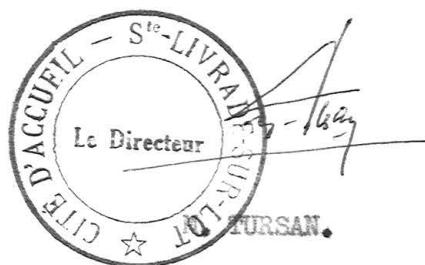
à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

OBJET:
Mutation de la famille
TIETAVANI Marcel au
Centre d'Accueil de NOYANT.

REFER:
V/Lettre n° 2587/SFIM/Ind
du 30 Septembre 1964.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que conformément
aux instructions contenues dans votre lettre citée en référence,
la famille TIETAVANI Marcel a été dirigée ce jour 26.10.64 vers le
Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER où elle arrivera le Mardi 27
Octobre 1964.



26 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

290/SLD

à

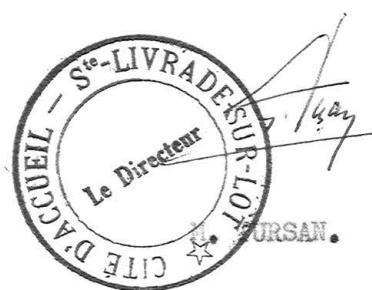
PREFECTURE DE LOT ET GARONNE

2ème Division - 2ème Bureau

A G E N

J'ai l'honneur de vous transmettre, en quadruple exemplaire,
pour mandatement une facture des Ets FRANCE CHARBONS (MANINGUE & PERSONNAZ
à AGEN) du 22 Octobre 1964 s'élevant à la somme de 8.121,55 Frs.

Ci-joint certificat de paiement en double exemplaire ainsi
qu'un relevé de compte concernant les factures de cet Etablissement.-



22 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

289/SLD

à

OBJET:

Mutation de la famille
TIETAVANI Marcel.

P.J.: 1

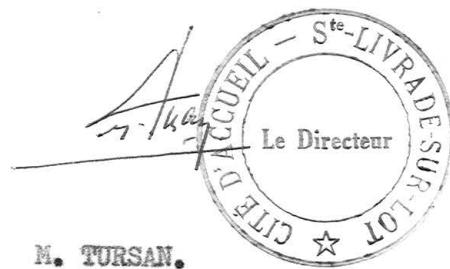
Ref.: Ma Lettre N° 276/SLD
du 13.10.64

Monsieur le Directeur
du Centre d'Accueil des Français d'Indochine

NOYANT D'ALLIER
(Allier)

Comme suite aux instructions contenues dans la lettre n° 2587-SFIM/Ind du 30.9.64 de Monsieur le Préfet Chef du Service dont copie ci-jointe, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille TIETAVANI Marcel sera dirigée vers votre Centre d'Accueil le Lundi 26 Octobre 1964 et arrivera en gare de Noyant le Mardi 27 Octobre 1964 à 8 h 04.

Monsieur TIETAVANI Marcel est en possession de la radiation de la Caisse d'Allocations familiales du Lot et Garonne. (Je lui ai recommandé de ne pas oublier de vous remettre cette pièce).



20 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

288/SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur le Docteur DARNE, Directeur du Service de Santé de la Préfecture de Lot et Garonne à AGEN, m'a fait savoir ce jour téléphoniquement que le Ministère de la Santé et de la Population ne demandait d'assister à une séance de travail qui aura lieu le 5 Novembre 1964 à 10 Heures. *à finir*.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir me faire délivrer un ordre de mission pour me rendre à PARIS à cette date.

Je prendrai le train à la gare de Penne d'Agenais le 4 novembre 1964 à 21 h 3. J'envisage le retour le 5 novembre 1964 au soir.-



M. TURSAN.

19 Octobre 1964

287/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac
pour consommation de fluides pendant le mois de
SEPTEMBRE 1964 au Centre de CREYSSE (Dordogne d'un
montant de 1.061,12 F

REFER:V/B.E.N° 2725/SPIM/
Ind. du 16.10.64.

Transmis en retour après
certification du service
fait.



19 Octobre 1964

286/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Librairie "ALBAGNAC" à Villeneuve-s-Lot (Lot et Garonne) d'un montant de 1.326,70 Fr
- Bon de commande n° 4 correspondant à cette facture

Total

1	Montant des Fonds Barangé:
1	5.800,00 Fr
—	Reste à ce jour:
2	4.990,00 Fr



19 octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

285/SLD

à

REPER: ma lettre n° 254/SLD
du 25.9.64.

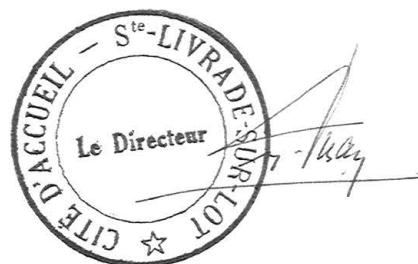
P.J. : 1

Service Régional des Redevances R.T.F.
Centre Annexe
80 Allées Jean Jaurès
TOULOUSE
(Hte Garonne)

Veuillez trouver ci-joint en retour la sommation que vous nous avez adressée concernant le poste de radio en service à l'Ecole des Filles du Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-Lot.

Nous devons être exonérés de la redevance R.T.F., étant donné que ce poste est réservé pour l'enseignement au Groupe Scolaire.

D'ailleurs, par ma lettre citée en référence je vous ai transmis ~~à l'ayant~~ une attestation de Monsieur l'Inspecteur Primaire de l'Enseignement de Villeneuve-s-Lot ~~à ce sujet~~...



M. TURSAN.

19 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

284/SLD

à

OBJET:

Délégation de crédits pour intervention publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 - Art. unique § 4.

REPER: Lettre du 14.3.64.
n° 2862 AGB/Cté.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise de Peinture Paul GRIES au TEMPLE SUR LOT du 16.10.64 de 14.350,00 Fr, relative au marché du 15.10.63 s'élevant à la somme de 58.100,00 Fr.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédit du 14 Mars 1964 n° 2862 AGB/Cté.

Ci-joint le certificat de paiement pour cette facture.-



19 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

283/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.

Chapitre: 46.02 - art.unique § 4.

REFER: Lettre du 14.3.64 n°2862
AGB/Cté.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise de menuiserie A. GUILHEM à Ste-Livrade sur Lot du 12 Octobre 1964 s'élevant à la somme de 38.185,03 F relative au marché du 15.10.63 qui s'élève à la somme de 109.691,04 F.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédit du 14 mars 1964 n° 2862 AGB/Cté.

Ci-joint le certificat de paiement pour cette facture.



M. TURSAN.

19 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

282/SLD

à

OBJET:
Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 - Article unique § 4

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

REPER:
Lettre du 22 Mai 1964 n° 55441/AGB/Cté.

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'entreprise A. GUILHEM Menuiserie à Ste-Livrade sur Lot du 12 Octobre 1964 s'élevant à Francs 5.612,42 à imputer à la délégation de crédits du 22 Mai 1964 n° 5541 AGB/Cté (paragraphe 4 Remise en état de 42 logements - Menuiserie 5.612,42 F). Entreprise n'ayant pas de marché pour ces travaux.-



19 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

281/SLD

à

OBJET:

Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 - Art. Unique § 4.

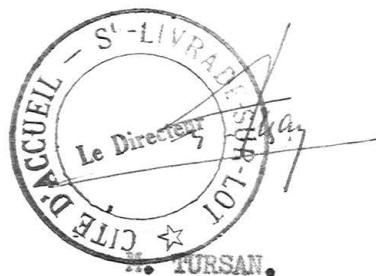
REFER:

Lettres du 6.11.63 n° 9416 AGB/Cté
et du 14.3.64 - n° 2862 AGB/Cté.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire,
pour mandattement après certification du service fait, une facture de
l'Entreprise de Menuiserie A. GUILHEM à STE LIVRADE-S-LOT de Frs 14.137,06
du 10 Octobre 1964, relative au marché du 19.11.63 s'élevant à la somme
de 24.234,96 Fr ainsi que le certificat pour paiement de cette facture.
Facture à imputer à la délégation de crédits du 6.11.63 n° 9416 AGB/Cté
Crédits reconduits par la délégation du 14 mars 1964 - 2862 AGB/Cté.



19 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

280/SLD

à

SUBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 - Art. Unique § 4.

REFER: Lettre du 6.11.64 n° 9416 AGB/Cté
et du 14.3.64 n° 2862 AGB/Cté.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise de Peinture Paul GRIES au TEMPLE SUR LOT de 5.000,00 F, relative au marché du 19.11.63 s'élevant à la somme de 10.101,00 F ainsi que le certificat pour paiement de cette facture. Facture à imputer à la délégation de crédits du 6.11.63 n° 9416 AGB/Cté - crédits reconduits par la délégation du 14 mars 1964 - 2862 AGB/Cté.



19 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

279/SLD

à

OBJET:

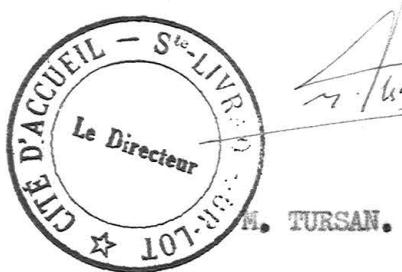
Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 Art.unique § 4
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

REFER:
Lettre du 22 Mai 1964 n° 5541 AGB/Cté.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement, après aertification du service fait une facture de l'Entreprise Paul GRIES du 8.10.1964 s'élevant à 10.100,00 F à imputer à la délégation de crédits du 22 mai 1964 N° 5541 § 4 remise en état de 42 logements (travaux de peinture 10.100,00 F) Entreprise n'ayant pas de marché pour ces travaux.-



N° 248/SLD

Lettre contenant Rapport de
M. Mathieu D.S. concernant Probl
me des Jeunes hébergés à la
Cité d'Acceuil. Copie gardée par
M. le Dr du Centre

Le 15/10/64

13 Octobre 1964

277/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois de Septembre 1964)

Transmis

- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade 1 pour mandattement
d'un montant de 690,30 Fr
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade 1
d'un montant de 486,53 Fr

Le Gouverneur de la Cité d'Accueil

Le Directeur

M. TURSAN.



13 Octobre 1964

Monsieur le Directeur
du Centre d'Accueil
de NOYANT

n° 276/SLD

(Allier)

OBJET:

Mutation de la famille
TIETAVANI Marcel.

J'ai l'honneur de vous communiquer
ci-après la composition de la famille TIETAVANI
devant être mutée à votre Centre d'Accueil :

Chef de famille: TIETAVANI Marcel
né le 4.8.1929 à ST DENIS (Réunion)

Epouse: née LE THI TAO, le 15.8.1926
à HADONG (Nord Vietnam)

Enfants:-Marie Claude née le 9.11.1956 à SENO (Laos)
-Michel né le 1.8.1959 à PHU-SON-TUYEN-DUC

(Sud Vietnam)

-Eulanie née le 14.2.1962 à PHU-SON-TUYEN-
DUC (S.VN)

-Christiane née le 19.3.1964 à SAIGON (SVN)

Aucun dossier social concernant cette famille ne
m'a été adressé



M. TURSAN.

12 Octobre 1964

n° 275/SLD

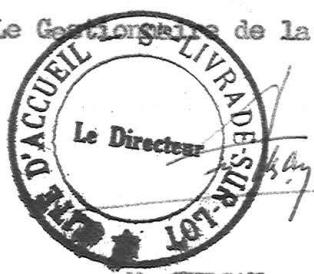
Monsieur le Directeur
Départemental des Sports
Cité Administrative
A G E N

Monsieur le Directeur,

Comme suite à votre demande, lors de notre rencontre le 6 courant à la Mairie de Ste-Livrade-s-Lot, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un plan du terrain de sport réservé aux élèves fréquentant le Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil ainsi que deux devis représentant le montant des dépenses à envisager pour l'aménagement de ce terrain de sport.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur avec tous mes remerciements, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gén. Georges de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

12 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

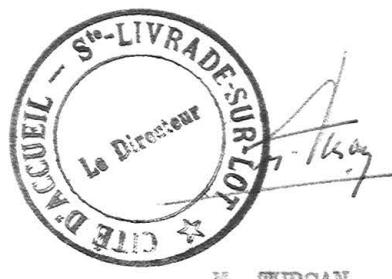
274/SLD

OBJET: Départ définitif de la
Cité d'Accueil de la
famille PERIQUET François.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur PERIQUET
François et ses sept enfants ont quitté définitivement la Cité d'Accueil
le 10 Octobre 1964 pour s'installer à FONGRAVE (Lot et Garonne).

Veuillez trouver ci-joint une demande de pécule de réinstalla-
tion que vous adresse Monsieur PERIQUET.-



12 Octobre 1964

n° 273/SLD

Madame NGUYEN THI DINH
199/18 rue LE VAN DUYET
SAIGON (Sud Vietnam)

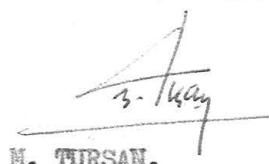
Madame,

En réponse à votre lettre du 5 Août 1964
j'ai l'honneur de vous faire savoir que seul
Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et
de Reclassement des Français d'Indochine et des
Français Musulmans, 4 rue Cambacérès à PARIS (8^e)
peut autoriser votre hébergement à la Cité d'Ac-
cueil de Ste-Livrade-s-Lot.

En conséquence, je ne puis vous donner une
suite favorable à votre demande et il vous appar-
tient de vous adresser à Monsieur le Préfet
Chef de Service.

Veuillez agréer Madame, l'expression de mes
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.

12 Octobre 1964

Monsieur le Directeur
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIAL
(Service des Cotisations)

n° 272/SLD

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 917.079 de 2.330,95 Fr émis sur
la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot
représentant le montant des cotisations du mois
de SEPTEMBRE 1964 pour le personnel employé à
la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de
versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

12 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

271/SLD

à

Monsieur PETITJEAN
Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Cher Monsieur,

Comme suite à votre demande lors de votre visite à la Cité d'Accueil le Marcredi 7 courant, veuillez trouver ci-joint le devis de l'entreprise MENASPA, vérifié par le bureau d'études "FRAYSSE & QUEYREUR" à AGEN, concernant la construction d'un parking pour commerçants.

Ci-joint également la copie en double exemplaire de la délégation de crédits.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.



9 Octobre 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

200/SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade
Mois de Septembre 1964 - montant : 2.698,58 F

Transmis

pour mandatement

1



8 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

269/SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

TRANSMISSION

En vous transmettant une demande de pécule de réinstallation
de Mademoiselle MARGANTETTI Henriette, mère de 3 jeunes enfants et un rap-
port de Madame MATHIEU, Assistante Sociale concernant cette famille,
j'émets un avis favorable en vous demandant de lui accorder un pécule
de réinstallation intéressant car elle le mérite.-



8 Octobre 1964

Messieurs FRAYSSE & J.QUEYREUR
Experts près les Tribunaux
Boulevard Pelletan

n° 268/SLD

A G E N

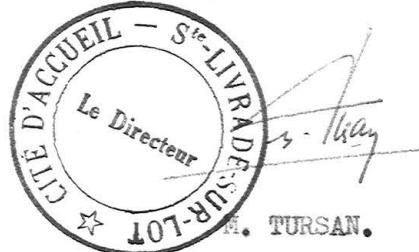
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire, pour vérification, un devis de l'Entreprise C.MENASPA s'élevant à la somme de 4.115,00 Fr.

Vous voudrez bien dater la vérification de ce devis au 17 Août 1964.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



8 Octobre 1964

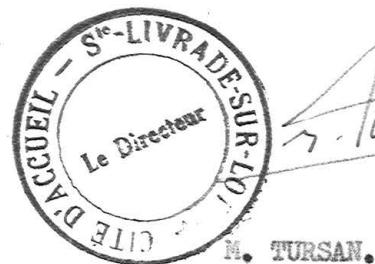
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

267 / SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur l'Inspecteur de l'Enseignement Primaire de Villeneuve-sur-Lot m'a fait savoir qu'il fallait envisager l'achat de deux classes préfabriquées pour être installées au Groupe Scolaire de la Commune de Ste-Livrade-s-Lot pour lui permettre de décongestionner le Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil, vu l'arrivée prochaine de nombreuses familles qui seront hébergées à la Cité d'Accueil.-



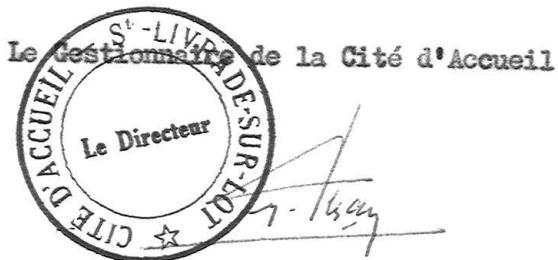
8 Octobre 1964

266/SLD

Monsieur le Préfet
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture
d'énergie électrique pendant le mois de SEPTEMBRE 1964
à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de
1.919,05 Fr

1 Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.



M. TURSAN.

6 Octobre 1964

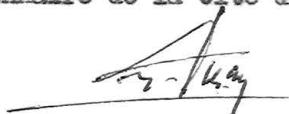
265/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Relevé des dépenses	4
- Fiche Avoir	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire Explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	92
	—

108

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



5 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

264/SLD

à

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

~~OBJET :~~

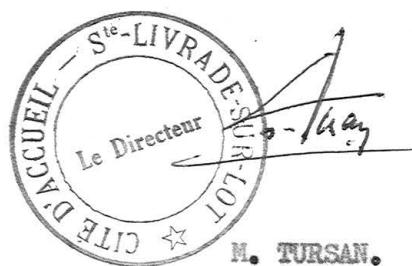
Prévisions des dépenses
du mois d'Octobre 1964.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le montant

des prévisions des dépenses pour la Cité d'Accueil de Sainte-

Livrade sur Lot au cours du mois d'OCTOBRE 1964 s'élèvera à

la somme de : 15.500,00 F.-



5 Octobre 1964

263/SLD

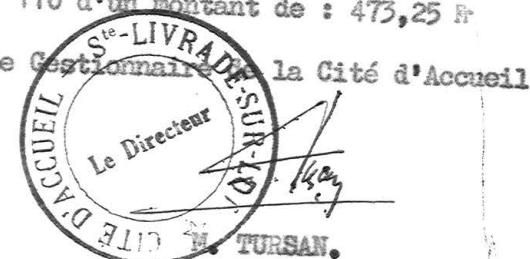
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES

- Abonnement n° 20 d'un montant de : 116,39 Fr
- Abonnement n° 151 d'un montant de : 163,04 Fr
- Abonnement n° 110 d'un montant de : 473,25 Fr

Transmis
pour mandattement après
certification de la
fourniture.



5 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

262 / SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

O B J E T :

Départ définitif de la Cité d'Accueil
de M^{me} MARCANTETTI Henriette.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Mademoiselle
MARCANTETTI Henriette et ses trois enfants ont quitté définitivement
la Cité d'Accueil le 3 Octobre 1964 pour s'installer chez Monsieur
REYNAUD Joseph, Maire de la Commune de CADEROUSSE (Vaucluse).



2 Octobre 1964

n° 261/SLD

Monsieur A.VIGNE
Secrétaire Administratif
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière
des Fonctionnaires & Agents du Service
des Enquêtes Economiques
10 rue Commines

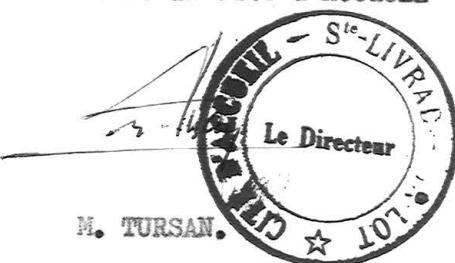
PARIS 3 ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce
jour de la somme de QUATRE CENTS FRANCS
(400,00 Fr) allocation mensuelle d'Octobre
que vous m'avez adressée pour la famille
ALLARD-DARACHONE.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



2 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

260/SLD

à

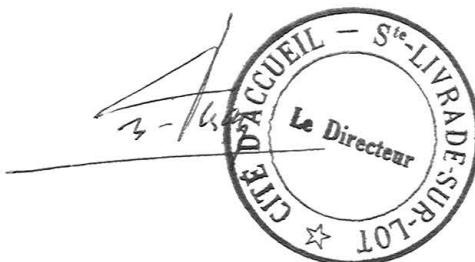
Réfer: V.B.E.N° 3410/SFDN/MG
du 29.9.1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous rendre compte que j'ai notifié le

2 Octobre 1964 au Docteur DAOULAS Yann la décision portant résiliation

de son contrat et lui ai remis l'ampliation de cette décision.-



M. TURSAN.

1er Octobre 1964

n° 259/SLD

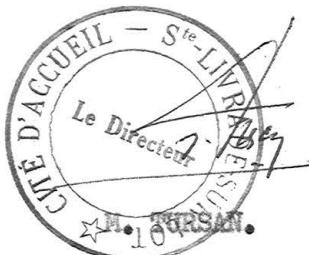
Monsieur FURSTOHS
chez Monsieur GONTRAN Paul
Bât.71 - Escalier 6
Allée Jean-Baptiste Corot
SARCELLES LOCHERES

Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du 27 septembre 1964, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il vous faut vous adresser à Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans - 4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème - pour obtenir une attestation de rapatrié d'Indochine.

Veuillez agréer Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



30 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

258/SLD

à

Monsieur ACHOUR
Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
(Service de la Comptabilité)

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

Monsieur ACHOUR,

Comme suite à votre demande téléphonique j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les devis des entreprises chargées d'effectuer les travaux indispensables pour le Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil.

Je me permets également de vous adresser une copie d'une facture d'un montant de 4.114,00 Fr concernant un parking réservé aux commerçants qui viennent vendre leurs produits dans la Cité d'Accueil.

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir nous accorder un crédit de 50.000,00 Fr soit 45.000,00 Fr pour les travaux du Groupe Scolaire et 5.000,00 Fr pour le parking commerçants.

Avec tous mes remerciements, veuillez agréer cher Monsieur ACHOUR, l'expression de mes meilleurs sentiments.--



29
Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

257 / SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai rencontré ce jour 29.9.64 à la Cité d'Accueil Madame Vve ROBERT née CIVADIE Lily installée depuis 4 ans à LA ROCHELLE où elle est propriétaire d'un restaurant "LE TONKIN". Je lui ai demandé si elle venait chercher sa mère SAM THI JIN (62 ans) et sa belle-mère TA THI PHUNG (69 ans). Elle m'a alors répondu grossièrement que c'était à moi de m'occuper d'elles ainsi qu'au Service de Paris et qu'elle ne les prendrait pas à sa charge.

Les propos tenus par Madame Vve ROBERT, qui a pignon sur rue à LA ROCHELLE avec un commerce très florissant, sont inadmissibles et je vous demande d'intervenir sévèrement auprès de l'intéressée afin qu'elle héberge, c'est son devoir et une obligation, à LA ROCHELLE sa mère et sa belle-mère de nationalité vietnamienne (race THO).-



28 Septembre 1964

n° 256/SLD

Monsieur PENNARUBIA Paul
Elevage St Estève
Pont de l'Etoile
ROQUEVAIRE

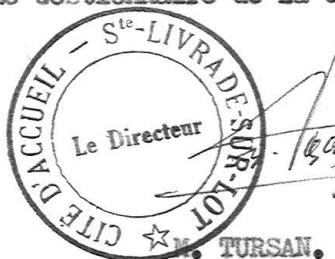
(Bouches du Rhône)

Monsieur,

Je vous adresse ci-joint, pour la suite à donner
que vous jugerez utile, la lettre que Monsieur
PHAM TAN NGAY a adressée au Directeur du Centre
d'Accueil de BLAS (Lot et Garonne).

Veuillez agréer Monsieur, l'expression de
mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



28 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

255/ SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

OBJET:

Dép~~age~~ définitif de la Cité d'Accueil
de l'ame Veuve ODEANT.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame
Veuve ODEANT née PHAM THI BA et son fils Pierre âgé de 16 ans
ont quitté définitivement la Cité d'Accueil le 26 Septembre 1964
pour s'installer chez Monsieur Guy ODEANT, fils de l'intéressée
domicilié 2 rue de Montlhéry - Résidence du Val d'Orge à
MORSANG-SUR-ORGE (Seine et Oise).



25 Septembre 1964

SERVICE REGIONAL DES REDEVANCES R.T.F.

n° 254/SLD

Centre Annexe

80 Allées Jean Jaurès

T O U L C U S E

n° du compte: 26 007066 07

(Hte Garonne)

RE~~EF~~:V/lettre du 18.10.64.

P.J. : 2

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
l'attestation de Monsieur l'Inspecteur Départemental
de l'Enseignement Primaire à Villeneuve-s-Lot
concernant le poste de radio marque Schneider
détenu par l'Ecole des Filles du Groupe Scolaire
de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de
mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



25 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

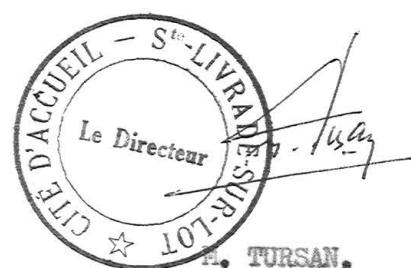
253/ SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur TIETAVANI
Marcel dont la femme et les quatre enfants sont hébergés à la Cité
d'Accueil *depuis 6.11.7.64* a rejoint sa famille Mercredi 23 Septembre 1964 venant de
Marseille.

L'intéressé qui vient d'être libéré de la prison des Baumettes à Marseille a été condamné à 3 mois de prison avec sursis pour désertion en Indochine de son unité militaire le 22 ème B.I.C.-



23 Septembre 1964

251/SLD

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2 ème Division - 2ème Bureau
A G E N

Suite à notre conversation téléphonique de mardi 22 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre une facture des Etablissements FRANCE CHARBON (Maningue et Personnaz) en quadruple exemplaire pour mandatement.

P. le Gestionnaire de la Cité d'Accueil
le Gestionnaire Adjoint.



18 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

250/SLD

à

Monsieur le Chef de Personnel
de la S.A.CITROËN
117 Quai André Citroën
PARIS 15 ème

Monsieur,

Comme suite à notre entretien téléphonique du 17 courant, j'ai l'honneur de recommander à votre bienveillante attention les candidatures dans vos usines de trois jeunes français rapatriés d'Indochine hébergés à la Cité d'Accueil dont les noms suivent :

Messieurs SYLVAIN Michel, né le 12.12.1946 à PHOM-PENH (Cambodge)
qualification = C.A.P. mécanicien auto.

NGUYEN VAN TU Michel né le 25.7.1947 à Hué (Centre Vietnam)
qualification = C.A.P. cordonnerie.

HANNOUEAUX José né le 24.9.1947 à Hanoi (Nord Vietnam)
qualification ≠ manoeuvre.

Avec tous mes remerciements, veuillez agréer Monsieur le Chef de Personnel, l'expression de mes sentiments distingués.-



17 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

249/SLD

à

OBJET:

Hébergement à la Cité d'Accueil
de la famille SALMON Régine.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Mademoiselle

SALMON Régine et ses 3 enfants sont arrivés le 16 Septembre 1964

à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot venant de PARIS.-



16 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

248/SLD

à

OBJET:

Délégation de Crédits pour intervention publiques en faveur des Français rapatriés d'Indochine.

REFER: Chapitre 46.02. Art.unique § 4.

Lettre n° 5541-AGB Cté du 22.5.1964
Ministère des Rapatriés.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE

2ème Division - 2ème Bureau

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire pour mandattement, après certification du service fait, une facture de l'Entreprise Paul SANTOR à Sainte-Livrade sur Lot d'un montant de 4.200,00 Fr (Comptabilité Spéciale, Entreprise sans marché). Cette dépense est à imputer à la délégation de crédits du 22 mai 1964 n° 5541-AGB.Cté - § 6 - Fabrication et pose de 600 consoles pour séchage du linge - Francs : 6.600,00.

Le paragraphe 6 de la lettre du 22 mai 1964 n° 5541 stipule Fabrication et pose de 600 consoles pour le séchage du linge. Francs 6.600,00 se décompose comme suit:

Entreprise MENASPA - marché du 9 juin 1964 : 2.400,00 Fr

Entreprise Paul SANTOR - sans marché : 4.200,00 Fr

total = 6.600,00 Fr



16 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

247/SLD

à

O B J E T :

Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés d'Indochine.

Chapitre: 46.02 - Article unique § 4.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE

2ème Division - 2ème Bureau

A G E N

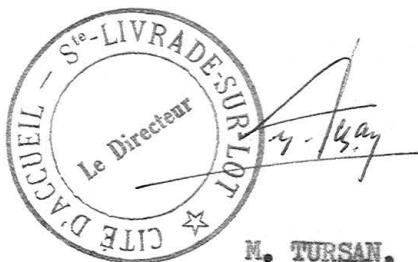
REFERENCE:

Lettre n° 5541 AGB Cté du 22.5.1964

Ministère des Rapatriés.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise MENASPA à Ste-Livrade sur Lot (Lot et Garonne) d'un montant de 2.400,00 F.

Cette dépense est à imputer à la délégation de crédits du 22 Mai 1964 n° 5541 AGB Cté - § 6. Fabrication et pose de 600 Consoles pour le séchage du linge. Marché du 9 juin 1964 de 18.140,00 F dernier paragraphe: scellement de 600 consoles - Francs 2.400,00.



16 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

246/SLD

à

OBJET.

Délégation de crédits pour intervention publique en faveur des Français rapatriés d'Indochine.
Chapitre: 46.02 - Article unique § 4.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE

2ème Division - 2ème Bureau

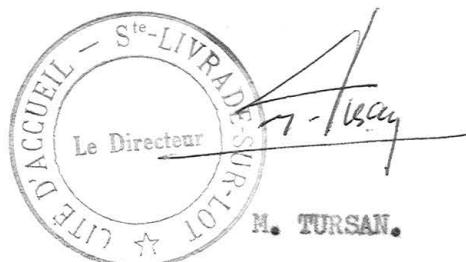
A G E N

REFER:

lettres n° 7683/AGB/Cté et 2862/AGB.Cté
des 8.9.63 et 14.3.64 du Ministère des
Rapatriés à PARIS.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire pour mandatement, après certification du service fait, une facture des Ets Bonnal et Canac à Ste-Livrade sur Lot d'un montant de 9.374,40 F ainsi que le certificat de paiement correspondant.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédits du 14 mars 1964 n° 2862 AGB Cté. Marché du 19.11.1963 d'un montant de 28.800,00 F - devis du 15 juillet 1963 concernant Fournitures et installation de 144 ensembles sanitaire pour W.C.-



16 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

245/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés d'Indochine.

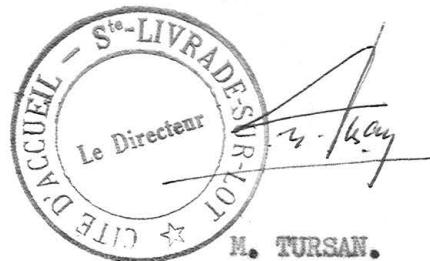
Chapitre 46.02 - Article unique § 4

REFERENCE: Lettre n° 7683/AGB Cté du 6.9.63 et du 14.3.64 du Ministère des Rapatriés à PARIS n° 2862 AGB/Cté.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire pour mandatement, après certification du service fait, deux factures de l'Entreprise MENASPA à STE-LIVRADE SUR LOT (Lot et Garonne). Une facture de 7.810,00 Fr et une autre de 26.450,00 Fr d'un montant total de 34.240,00 Fr ainsi que le certificat de paiement correspondant.

Cette dépense est à imputer à la délégation de crédits du 14 MARS 1964 - n° 2862 AGB.Cté. - Marché du 15 Octobre 1963, suivant devis du 13 juillet 1963 - Adjonction de 6 W.C. à l'Ecole des Filles du Groupe Scolaire s'élevant à 7.812,00 Fr. et devis du 3 janvier 1963 Crépissage bâtiment, construction caniveaux et regards s'élevant à 26.437,68 Fr.



16 Septembre 1964

244/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

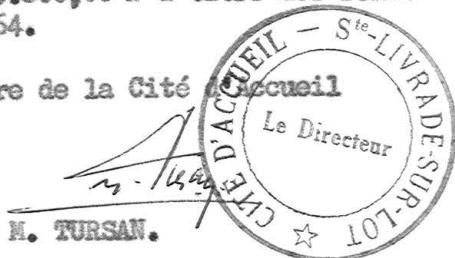
- Facture en 4 ex des Ets Victor PERRUCH à SAINTE BAZEILLE (Lot et Garonne) d'un montant de 810,00 F
- Bon de commande n° 1 correspondant à cette facture.
- Copie de la lettre en date du 31.7.1964 de la Préfecture de Lot et Garonne m'informant du virement à l'A.D.O.S.O.M. à PARIS d'un crédit de 5.800,00 F à titre des fonds Barangé pour l'année 1964.

Transmis
aux fins de mandatement sur
les Fonds Barangé 63/64.

Montant des Fonds Barangé
5.800,00 F

Lettre transmise à titre
d'information.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil





PENSER A

Consultations

1A3 Sb
//

Visite de Longp' à M

Janie

C

RAPPELS

S.S.

C

V

K

10 Septembre 1964

n° 242/SLD

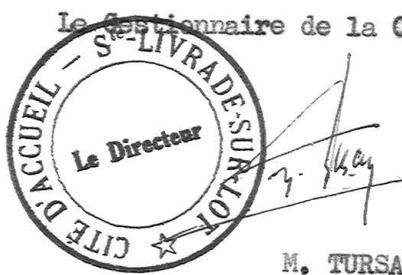
Monsieur le Directeur
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE
(Service des Cotisations)

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 917.075 de 1.937,30 F émis sur la
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot,
représentant le montant des cotisations du mois
d'AOUT 1964 pour le personnel employé à la Cité
d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des
cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-



M. TURSAN.

10 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

241 / SLD

à

O B J E T :

Recrutement d'une deuxième femme de service pour l'Ecole Enfantine du Groupe Scolaire.

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de recruter une deuxième femme de service pour l'école enfantine du Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil.

Ce recrutement s'avère indispensable vu le nombre élevé de jeunes enfants, plus de 100 dont les enfants nés en 1961, qui fréquentent l'école enfantine au cours de cette année scolaire.

Madame la Directrice de l'Ecole des Filles responsable de l'école enfantine insiste pour ce recrutement car un plus grand travail de propreté sera demandé tant pour les locaux que pour les jeunes enfants (qui s'oublient facilement dans leurs vêtements).

Le salaire net mensuel d'une femme de service que nous employons s'élève à 340,28 F.-



9 Septembre 1964

240/SLD

Monsieur le Préfet
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture d'énergie électrique pendant le mois d'AOUT 1964 à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de 1.892,61 F
- Lettre du 7.9.64 de l'Electricité de France - Subdivision de Villeneuve.

1

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.



8 Septembre 1964

DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS

n° 239/SLD

26 rue Desaix

P A R I S 15 ème

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que
notre abonnement aux éditions du JOURNAL OFFICIEL
(Lois et décrets) ne sera pas renouvelé à compter
du 30 Septembre 1964.

Veuillez agréer Messieurs, l'expression de
mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



7 Septembre 1964

238/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Pudrerie Nationale de BERGERAC
pour consommation de fluides pendant le mois d'AOUT 1964
au Centre de CREYSSE (Dordogne)

REFER: V/B.E. n° 2423/
SFIM/Ind. du 4.9.64.

Transmis en retour après
certification du service
fait.



4 Septembre 1964

237/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

TRANSMISSION

En vous transmettant une requête de Madame Vve BONNIERE Albert,
mère de trois enfants âgés respectivement de 26, 21 et 14 ans, j'ai
l'honneur d'émettre un avis très favorable à l'attribution d'un pécule
de réinstallation à l'intéressée; qui mérite un secours pécunier
important vu son état de santé.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



4 Septembre 1964

236/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Relevé des dépenses	4
- Fiche Avoir	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	75
- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil	1
<hr/>	
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil	92

M. TURSAN.



4 Septembre 1964

235/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois d'AOUT 1964)

- | | | |
|---|---|------------------------------|
| - Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 549,80 Fr | 1 | Transmis
pour mandatement |
| - Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 327,52 Fr | 1 | |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil
Le Directeur
M. TURSAN.



Visites

1934/5/20

Janet Lévi-Strauss 3.9.54

Monsieur le Professeur
Chef du Service d'Accord et de
Relèvement de F.I et F.M.

4 Rue Cambaïère - Paris (8^e)

Dept. Prévisions des Dépenses du Mois
de Septembre 1954

3 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

233/SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai le regret de vous faire part du décès de

Monsieur SAUNIER Lucien âgé de 70 ans survenu à l'Hôpital

PURPAN à TOULOUSE.-

je vous demande si il serait possible
d'accorder un secours exceptionnel à cette famille
à la suite du décès du chef de famille. /



2 Septembre 1964

232/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambaïvères
PARIS 8 ème

- | | |
|---|--------------------------------|
| - Factures en 4 exemplaires pour consommation d'eau
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade | Transmis
2 pour mandatement |
| - mois de juillet 1964 - montant : 3.363,79 Fr | |
| - mois d'août 1964 - montant : 3.358,79 Fr | |



M. TURSAN.

1er Septembre 1964

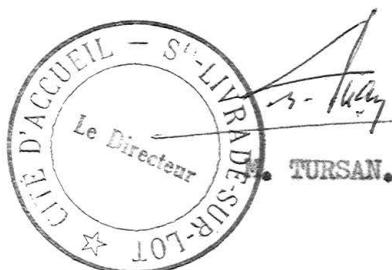
Monsieur MALEAPPA Julien
29 rue de Paris
P A N T I N (Seine)
n° 231/SLD

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint, en double exemplaire, l'attestation que vous avez sollicitée par lettre du 30 Août 1964.

Agréez Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



1er Septembre 1964

230/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Situation des familles militaires hébergées au Centre
de GREYSSE (Dordogne) au cours du mois de JUILLET 1964

Transmis

2 à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



1er Septembre 1964

n° 229/SLD

Monsieur A.VIGNE
Secrétaire Administratif
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière
des Fonctionnaires & Agents du Service
des Enquêtes Economiques
10 rue Commines

PARIS 3 ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception le 31 Août 1964 de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 Fr) allocation mensuelle de Septembre que vous m'avez adressée pour la famille ALLARD-DARACHONE.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



28 Août 1964

228/ SLD

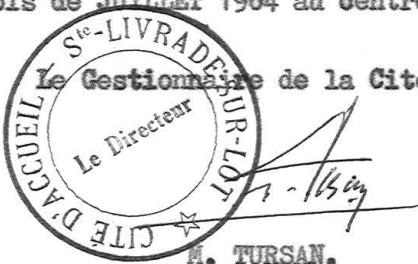
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de
Bergerac pour consommation de fluides pendant
le mois de JUILLET 1964 au Centre de Creysse (Dordogne)

1

REFER:V/B.E. n° 2369/SFM
Ind. dat 27.8.64.

Transmis en retour
après certification du
service fait.



24 Août 1964

n° 227/SLD

Monsieur DUCOUTUMANY Martial
53 rue Barreyre

B O R D E A U X

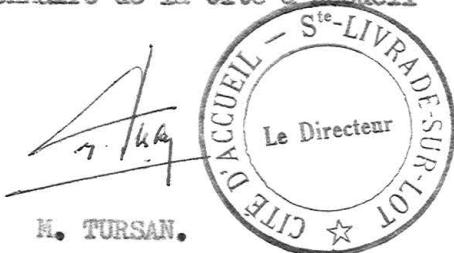
Monsieur,

Comme suite à votre demande du 19 courant,
veuillez trouver ci-joint :

- un carnet de vaccinations
 - un certificat de scolarité
- concernant votre fille Chantal.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de
mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

21 Août 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

226/SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Comme suite à la demande téléphonique de Mademoiselle

LARRIVIERE Assistante Sociale, j'ai l'honneur de vous adresser
ci-joint, en double exemplaire, la liste des enfants placés à
la F.O.E.F.I. dont les parents sont hébergés à la Cité d'Accueil
de Ste-Livrade-s-Lot.



SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX RAPATRIÉS

=
SERVICE DES FRANÇAIS
RAPATRIÉS D'INDOCHINE

=
CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE
(LOT-&-GARONNE)

—
TÉLÉPHONE 20

n° 225/SLD

SAINTE-LIVRADE, le 20 Août 1964

Monsieur CAVAILLÉ
Epicier
STE LIVRADE SUR LOT

Monsieur,

Un parking pour commerçants autorisés
à entrer dans la Cité d'Accueil a été
aménagé derrière le bâtiment servant de
dépôt de charbon et de magasin.

Je vous informe que le box " F "
vous a été affecté pour la vente de vos
produits.

Il est bien entendu que votre box
devra être tenu proprement, c'est à dire
débarrassé de tous détritus lorsque votre
vente sera terminée.

Veuillez agréer Monsieur,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX RAPATRIÉS
=

SERVICE DES FRANÇAIS
RAPATRIÉS D'INDOCHINE
=

CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE
(LOT-&-GARONNE)

TELEPHONE 20

n° 224 /SLD

SAINTE-LIVRADE, le 20 Août 1964

Monsieur GASSO

Poissonnerie

SAINTE-LIVRADE SUR LOT

Monsieur,

Un parking pour commerçants autorisés à entrer dans la Cité d'Accueil a été aménagé derrière le bâtiment servant de dépôt de charbon et de magasin.

Je vous informe que le box "E" vous a été affecté pour la vente de vos produits.

Il est bien entendu que votre box devra être tenu proprement, c'est à dire débarrassé de tous détritus lorsque votre vente sera terminée.

Veuillez agréer Monsieur,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



LE DIRECTEUR

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX RAPATRIÉS

=
SERVICE DES FRANÇAIS
RAPATRIÉS D'INDOCHINE

CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

(LOT-&-GARONNE)

—
TÉLÉPHONE 20

n° 223/ SLD

SAINTE-LIVRADE, le 20 Août 1964

Monsieur SIMONETTO

Epicier

STE LIVRADE SUR LOT

Monsieur,

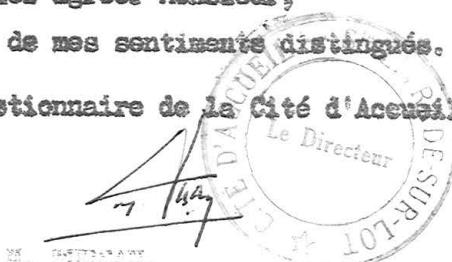
Un parking pour commerçants autorisés à entrer dans la Cité d'Accueil a été aménagé derrière le bâtiment servant de dépôt de charbon et de magasin.

Je vous informe que le box "D" vous a été affecté pour la vente de vos produits.

Il est bien entendu que votre box devra être tenu proprement, c'est à dire débarrassé de tous détritus lorsque votre vente sera terminée.

Veuillez agréer Monsieur,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX RAPATRIÉS

—
SERVICE DES FRANÇAIS
RAPATRIÉS D'INDOCHINE

—
CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

(LOT-&-GARONNE)

—
TÉLÉPHONE 20

n° 222 / SLD

SAINTE-LIVRADE, le 20 Août 1964

Monsieur D E L P E C H
Boucherie - Charcuterie
MONCLAR D'AGENAIS

(Lot et Garonne)

Monsieur,

Un parking pour commerçants autorisés
à entrer dans la Cité d'Accueil a été
aménagé derrière le bâtiment servant de
dépôt de charbon et de magasin.

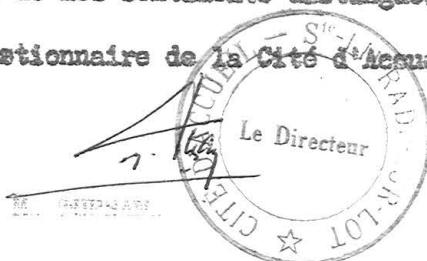
Je vous informe que le box " G "
vous a été affecté pour la vente de vos
produits.

Il est bien entendu que votre box
devra être tenu proprement, c'est à dire
débarrassé de tous détritus lorsque votre
vente sera terminée.

Veuillez agréer Monsieur,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur



SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX RAPATRIÉS

=
SERVICE DES FRANÇAIS
RAPATRIÉS D'INDOCHINE

CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE
(LOT-&-GARONNE)

TELEPHONE 20

n° 221 / SLD

SAINTE-LIVRADE, le

20 Août 1964

Monsieur B O N Z O N

Patissier

SAINTE LIVRADE SUR LOT

Monsieur,

Un parking pour commerçants autorisés à entrer dans la Cité d'Accueil a été aménagé derrière le bâtiment servant de dépôt de charbon et de magasin.

Je vous informe que le box " A " vous a été affecté pour la vente de vos produits.

Il est bien entendu que votre box devra être tenu proprement, c'est à dire débarrassé de tous détritus lorsque votre vente sera terminée.

Veuillez agréer Monsieur,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX RAPATRIÉS
=

SERVICE DES FRANÇAIS
RAPATRIÉS D'INDOCHINE
=

CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE
(LOT-&-GARONNE)

—
TÉLÉPHONE 20

n° 220 / SLD

SAINTE-LIVRADE, le 20 Août 1964

Monsieur L O U G R A T

Boucher

VILLENEUVE S/LOT

Monsieur,

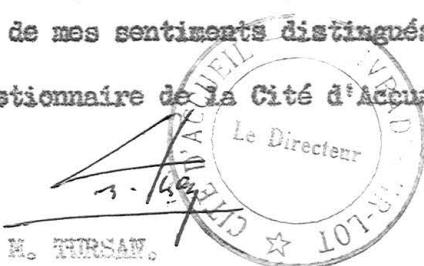
Un parking pour commerçants autorisés à entrer dans la Cité d'Accueil a été aménagé derrière le bâtiment servant de dépôt de charbon et de magasin.

Je vous informe que le box " A " vous a été affecté pour la vente de vos produits.

Il est bien entendu que votre box devra être tenu proprement, c'est à dire débarrassé de tous détritus lorsque votre vente sera terminée.

Veuillez agréer Monsieur,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX RAPATRIÉS

—
SERVICE DES FRANÇAIS
RAPATRIÉS D'INDOCHINE

—
CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

(LOT-ET-GARONNE)

—
TÉLÉPHONE 20

n° 219/ SLD

SAINTE-LIVRADE, le

20 Août 1964

Madame R A F F I E R

Marchande " Volailles "

C A S S E N E U I L

—
(L & G)

Monsieur,

Un parking pour commerçants autorisés à entrer dans la Cité d'Accueil a été aménagé derrière le bâtiment servant de dépôt de charbon et de magasin.

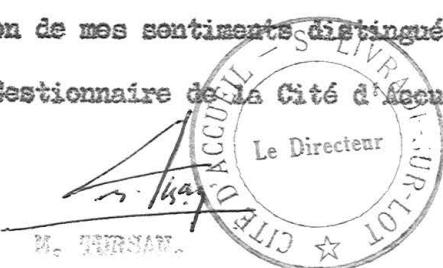
Je vous informe que le box " G " vous a été affecté pour la vente de vos produits.

Il est bien entendu que votre box devra être tenu proprement, c'est à dire débarrassé de tous détritus lorsque votre vente sera terminée.

Veuillez agréer Monsieur,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur



SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX RAPATRIÉS
=

SERVICE DES FRANÇAIS
RAPATRIÉS D'INDOCHINE
=

CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

(LOT-&-GARONNE)

TELEPHONE 20

n° 218 / SLD

SAINTE-LIVRADE, le 20 Août 1964

Monsieur M A L A T I E

Épicier

SAINTE-LIVRADE SUR LOT

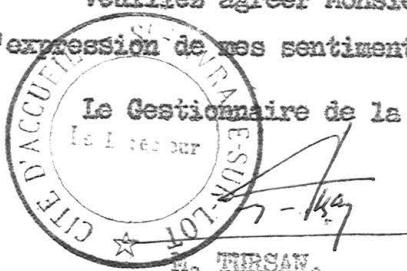
Monsieur,

Un parking pour commerçants autorisés à entrer dans la Cité d'Accueil a été aménagé derrière le bâtiment servant de dépôt de charbon et de magasin.

Je vous informe que le box "B" vous a été affecté pour la vente de vos produits.

Il est bien entendu que votre box devra être tenu proprement, c'est à dire débarrassé de tous détritus lorsque votre vente sera terminée.

Veuillez agréer Monsieur,
l'expression de mes sentiments distingués.



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Is 1/86 sur

M. TERSAN.

18 Août 1964

Monsieur MALEAPPA Julien
29 rue de Paris
N° 217/SLD
P A N T I N (Seine)

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 16 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que pour obtenir l'attestation que vous sollicitez il faut vous adresser à Monsieur le Préfet Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, 4 rue Cambacérès PARIS 8 ème.

Veuillez agréer Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



17 Août 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

216/SLD

à

OBJET:

Départ définitif de la Cité d'Accueil
de Mme Vve LEPELLETIER Charlotte

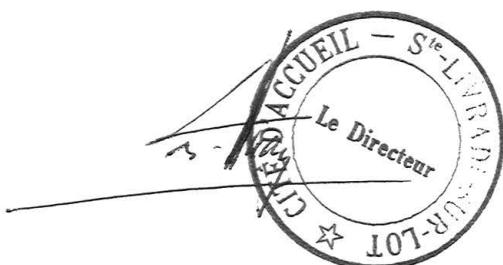
REFER:

V/Lettre n° 1977/SFIN/Ind
du 4.7.64.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que

Madame Vve LEPELLETIER Charlotte a quitté définitivement
la Cité d'Accueil de Ste-Livrade le 17 Août 1964 pour
s'installer chez Monsieur GAYRAL Paul - Place de la
Mairie à DAMAZAN (Lot et Gironne).



M. TURSAN.

12 Août 1964

Monsieur MALEAPPA Julien
29 rue de Paris
PANTIN
n° 214/ SLD
(Seine.)

Monsieur,

Je vous prie d'agréer
Veuillez trouver ci-joint l'attestation que
vous sollicitez par lettre du 3.8.1964.

Agréez Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.--

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



12 Août 1964

Monsieur le Directeur
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE
(Service des Cotisations)

n° 213/SLD

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 917.072 de 2.452,94 F émis sur la
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot,
représentant le montant des cotisations du mois
de JUILLET 1964 pour le personnel employé à la
Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement
des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



11 Août 1964

n° 212/SLD

Mademoiselle SEUSSE Alice
24 rue P.V.Couturier
LEVALLOIS PERRET

(Seine)

Mademoiselle,

En réponse à votre demande du 6 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que votre père ne possède pas d'extrait de naissance à son nom et de ce fait vous devez le demander à l'adresse suivante:

Ministère d'Etat aux Affaires Culturelles
Direction des Archives Nationales
Archives Nationales (Section Outre-Mer)
27 rue Oudinot - PARIS 7 ème.

Veuillez agréer Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



11 Août 1964

211 / SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Relevé des dépenses	4
- Fiche d'avoir	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	113
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil	<u>129</u>



M. TURSAN.

11 Août 1964

210/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture
d'énergie électrique pendant le 1er semestre 1964
d'un montant de 152,20 Fr pour le domicile du Docteur
DAOULAS, Médecin du Dispensaire de Soins de la
Cité d'Accueil

1

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



11 Août

209/SLD

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture
d'énergie électrique pendant le mois de JUILLET 1964
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de
1.832,67 F

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX RAPATRIÉS

SAINTE-LIVRADE, le

30/08/1964
5 Aout 1964

—
SERVICE DES FRANÇAIS
RAPATRIÉS D'INDOCHINE

—

CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

(LOT-8-GARONNE)

—
TÉLÉPHONE 20

N° 208 SLD

à Monsieur le Préfet

Chef de Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français

Musulmans

4, Rue Cambacérés

P A R I S

Objet : Prévisions des
dépenses du mois d'Aout.

de Septembre

J'ai l'honneur de vous faire connaitre que
le montant des prévisions des dépenses pour la
Cité d'Accueil de Sainte Livrade s/Lot au cours
de Septembre 20.000
du mois d'Aout 1964 s'élèvera à : 19.000 Francs.

Le Gestionnaire de la Cité



M. TURSAN

5 Août 1964

207/SLD

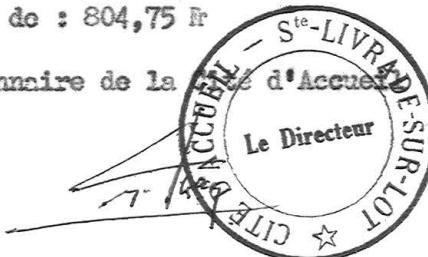
Monsieur le PREPET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES

- abonnement n° 20 d'un montant de : 686,61 F
- abonnement n°151 d'un montant de : 365,54 F
- abonnement n°110 d'un montant de : 804,75 F

Transmis pour mandatement après certification de la fourniture.

Le Gestionnaire de la



M. TURSAN.

5 Août 1964

206/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois de juillet 1964)

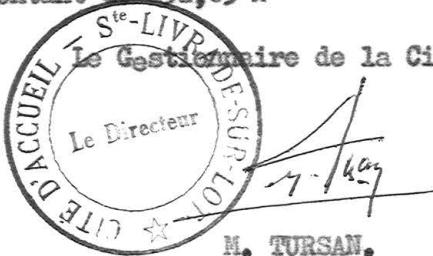
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 562,90 F

1

← Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 252,65 F

1

Transmis
pour mandattement



4 Août 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

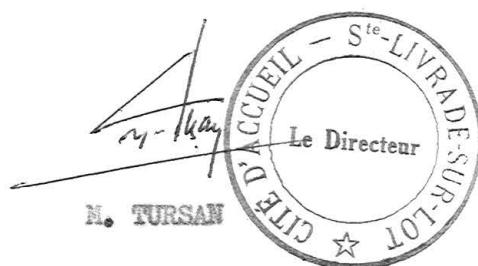
205/SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur le
Médecin Aspirant R E A U Bernard a pris son service ce jour
4 Août 1964 au Dispensaire de soins de la Cité d'Accueil en
remplacement du Médecin Commandant DAOULAS.

Selon les instructions téléphoniques de Monsieur PETITJEAN
la villa qu'occupe actuellement à Ste-Livrade le Docteur DAOULAS
a été retenue, auprès du propriétaire de cette villa, pour le
Médecin Aspirant REAU.



4 Août 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

204/SLD

à

OBJET:

Démission de M. LAVERSANNE Henri
le gardien-surveillant du Centre
de CREYSSE.

REFER: Mes lettres n°141 et 144/
SLD des 26 et 29 Mai 1964.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur LAVERSANNE
Henri a cessé, à compter du 1er Août 1964, ses fonctions de gardien-surveillant
du Centre d'Hébergement de CREYSSE (Dordogne).

Le remplacement de Monsieur LAVERSANNE dans ses fonctions n'ayant
pas été jugé utile, l'outillage et le mobilier (lits, armoires, tables et
chaises) se trouvant en magasin au Centre de Creysse ont été retirés le
3 août dans les magasins de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade.-



4 Août 1964

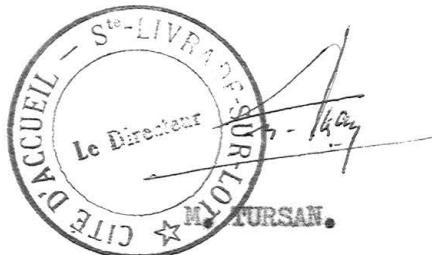
Monsieur A. VIGNE
Secrétaire Administratif
n° 205/ SLD du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière
des Fonctionnaires & Agents du Service
des Enquêtes Économiques
10 rue Communes
PARIS 3 ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception le 1er Août 1964 de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 F) allocation mensuelle d'Août que vous m'avez adressée pour la famille ALLARD-DARACHONE.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



1.3.1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

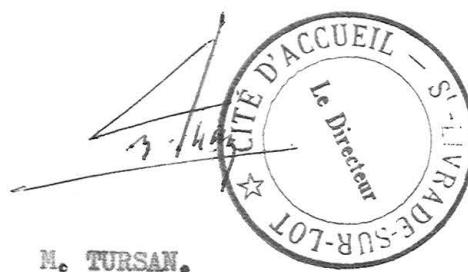
202/SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Comme suite à la demande téléphonique de Mademoiselle LARRIVIERE assistante sociale, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire chaque :

- l'effectif des familles civiles hébergées au Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours du 1er semestre 1964.
- les effectifs des familles militaires hébergées au Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours des mois de mars, avril, mai, ^{et} juin et juillet 1964.



21 Juillet 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

200/ SLD

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés d'Indochine.

Chapitre:46.02 Art.unique § 4.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

REFER: Lettre du 14 Mars 1964
n° 2862/AGB/Cté.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise de Peinture P. Griès au Temple sur Lot d'un montant de 14.495,00 Fr relative au marché du 15.10.63 qui s'élève à la somme de 58.100,00 Fr.

Cette facture concerne les travaux de réfection des peintures extérieures des logements des rapatriés à imputer à la délégation de crédits du 14 Mars 1964. n° 2862 AGB/Cté

Ci-joint également un certificat de paiement pour cette facture.



28 Juillet 1964.

№ 201 (S1)

Monsieur le M^{me} Lieutenant Colonel
Bondonne - Directeur de la C.N.I.E.O.R.S.S.
(V^e Région militaire) Place de Libourne).

P.E. Cabareté par M^{me} Yersan

20 Juillet 1964

n° 199/ SLD

Monsieur DECONZANET Joseph
Bâtiment: B.N° 5 - 2^e Etage
Cité Immobilière de l'Ermitage
LE BOUSCAT (Gironde)

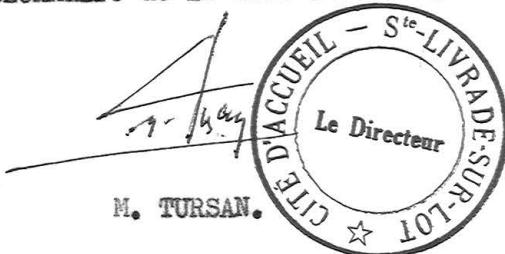
Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint la lettre que
m'adresse Monsieur ABEL Kafoure.

Il vous appartient de donner la suite que
vous désirez à la demande de ce Monsieur.

Agreeez Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

20 Juillet 1964

Monsieur le Directeur
du Collège d'Enseignement Technique
(Garçons)

n° 198/SLD

T H I E R S

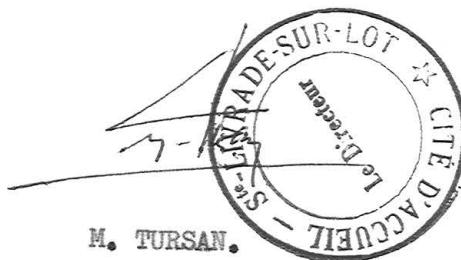
(Puy de Dôme)

Monsieur le Directeur,

Comme suite à notre entretien téléphonique
du 17 courant, j'ai l'honneur de vous confirmer que
l'élève Jean-Louis BEAUQUESNE fréquentera votre
Collège au cours de la prochaine année scolaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



17 Juillet 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

197/ SLD

PREFECTURE DU LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.

Chapitre 46.02 - art. unique § 4

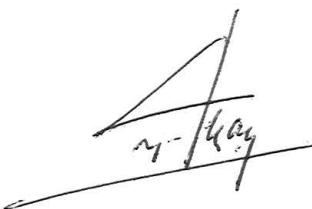
REFERENCE:

Lettre du 14 mars 1964

n° 2862 AGB/Cté.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise de menuiserie A. GUILHEM à Ste-Livrade sur Lot d'un montant de 24.624 F relative au marché du 15.10.63 qui s'élève à la somme de 109.691,04 F. Cette facture concerne les travaux de menuiserie effectués dans les logements rapatriés à imputer à la délégation de crédits du 14 mars 1964 n° 2862.

Ci-joint également un certificat de paiement pour cette facture.-



M. TURSAN



16 Juillet 1964

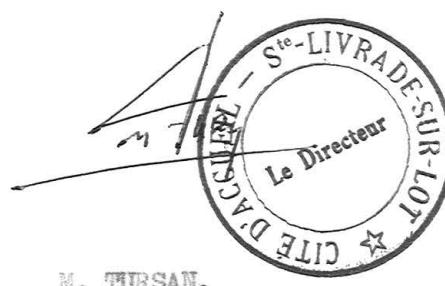
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

195/SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Gambaccrèse
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame DENISOW née
NHEK-SUON le 28 Février 1925 à Phnom-Penh (Cambodge) est arrivée ce
jour 16.7.64 à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade.-



15 Juillet 1964

194/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil

Transmis

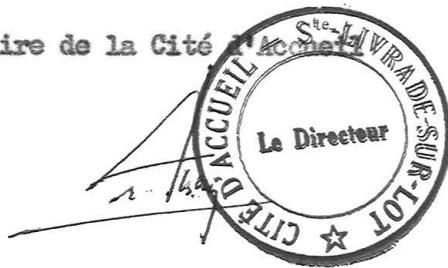
au 15 Juillet 1964

2 ex pour information

Le Gestionnaire de la Cité

Le Directeur

M. TURSAN.



15 Juillet 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

193/SLD

à

OBJET: Hébergement à la Cité d'Accueil
de Ste-Livrade de la famille
TIETAVANI.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille
TIETAVANI (5 personnes) est arrivée le 11 juillet 1964 à la Cité
d'Accueil de Ste-Livrade venant de MARSEILLE.

Composition de la famille:

Madame TIETAVANI née 16-Thi-Tao le 15.8.1926 à HA-DONG (N.VN)

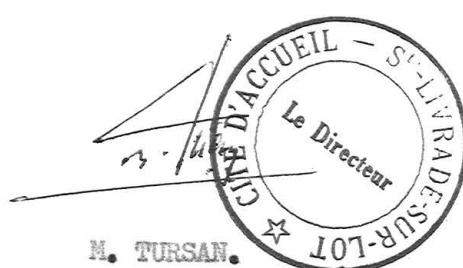
Enfants: Marie-Claude née le 9.11.1956 à SENO (Laos)

Michel né le 1.8.1959 à PHU SON TUYEN DUC (Sud-Vietnam)

Eulanie née le 14.2.1962 à PHU SON TUYEN DUC (Sud-Vietnam)

Christiane née le 19.3.1964 à SAIGON (Sud-Vietnam)

Le secours tenant lieu d'allocation de chômage sera attribué
à Madame TIETAVANI à compter du 11.7.64.



15 Juillet 1964

N° 192/SLD

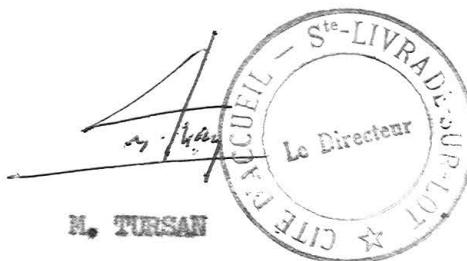
Monsieur MALEAPPA J. Lien
29 rue de Paris
P A N T I N (Seine)

Monsieur,

Comme suite à votre demande, j'ai
l'honneur de vous adresser ci-joint, en double exem-
plaire, l'attestation que vous sollicitez.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression
de nos sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



10 Juillet 1964

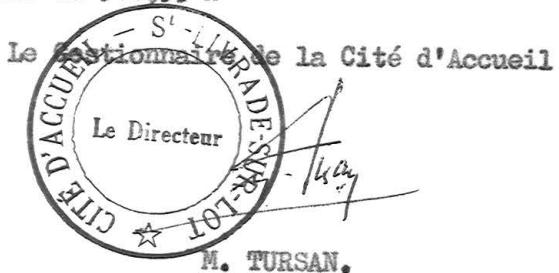
191/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

CARBURANT, LUNRIFIANT & REPARATIONS (mois de JUIN 1964)

- | | | |
|--|---|-----------------------------------|
| {- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 753,50 Fr | 1 | Transmis
pour mandatement
— |
| {- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 310,35 Fr | 1 | |



10 Juillet 1964

Monsieur le Directeur
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE
(Service des Cotisations)

190/SLD

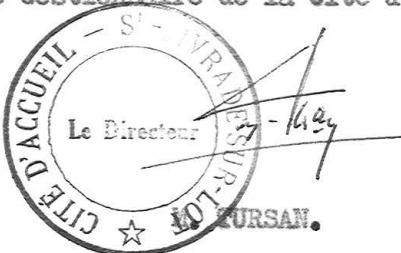
A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 917.067 de 2.452,93 F émis sur la
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot,
représentant le montant des cotisations du mois de
JUIN 1964 pour le personnel employé à la Cité
d'Accueil ainsi que le Mandat de versement des
cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



9 Juillet 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

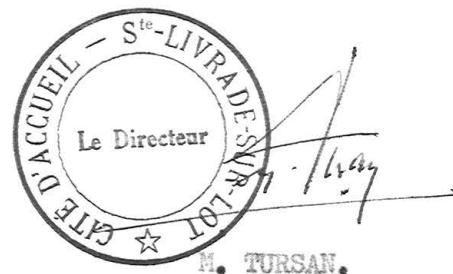
189/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

(à l'attention de Monsieur PETITJEAN)

Comme suite à votre demande verbale lors de ma visite à PARIS le 3 courant, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en double exemplaire, les notices individuelles concernant le personnel employé à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Je vous signale que Monsieur JANIC Grentin, infirmier au Dispenseire de soins de la Cité d'Accueil qui est pris en charge pour ses émoluments par l'Aide Médicale de la Préfecture de Lot et Garonne doit être compté dans l'effectif du personnel employé à la Cité d'Accueil.



8 Juillet 1964

188/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 3 ème

- Relevé de dépenses	4
- Compte d'emploi	4
- Fiche d'avoir	4
- Mémoire analytique	4
- Factures et pièces justificatives	143
	<hr/>
Gestionnaire de la Cité d'Accueil	159



M. TURSAN.

9 Juillet 1964

187/SLD

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de
Bergerac pour consommation de fluides pendant
le mois de JUIN 1964 au Centre de Creysse (Dordogne)

1

REFER:V/B.E.n° 1995/SFIM/
Ind. du 6.7.64.

—
Transmis en retour
après certification du
service fait.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

8 Juillet 1964

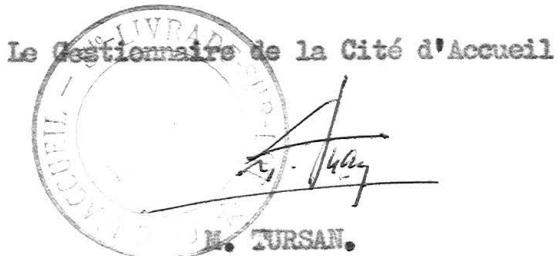
186/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture
d'énergie électrique pendant le mois de JUIN 1964 à la
Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de 1.914,11 Fr 1

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.



6 Juillet 1964

185 - S.D.
165 / SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade
Mois de JUIN 1964 - montant: 3.341,09 F

Transmis
pour mandatement

1



7 Juillet 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

184/ SLD

à

OBJET:

Suppression du secours tenant lieu d'allocation de chômage pendant les travaux saisonniers.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

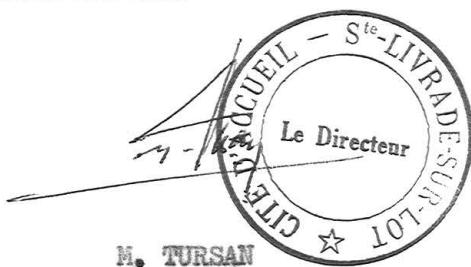
En me référant à votre note de service n° 608/SFRI du 8.6.1962 j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à compter du 1er juillet 1964 les Chefs de famille dont les noms suivent ne pourront prétendre jusqu'à la fin des travaux saisonniers :

1°/ Au secours tenant lieu d'allocations de chômage.

Mesdames BARAT, COURSIER, BILLAUT, CRASBERCU, FANZY, FRECHE, HANOTEAUX, JAVALET, LE VAN NHAN, MAILLE, MERLET, MONTECENY, NGUYEN THI QUY, NGUYEN THI VUONG, TALBA, TRAN THI CHUAT, TRAN VAN TAM, TRINH THI MAO, TRUONG DINH THU, LIEOU YU FONG.

2°/ A la majoration pour épouse.

Messieurs CASSIM Ahmed, et VANDJOUR Ali.



6 Juillet 1964

Monsieur A. VIGNE
Secrétaire Administratif
N° 183/SLD du Syndicat National C.G.T. Force ouvrière
des Fonctionnaires & Agents du Service
des Enquêtes Economiques
10 rue Commines
PARIS 3 ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception le 6 juillet 1964 de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 F) allocation mensuelle de juillet que vous m'avez adressée pour la famille ALLARD-DARACHONE.

Veuillez agréer, Monsieur, avec les remerciements de la famille ALLARD-DARACHONE, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



1er Juillet 1964

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

n° 182/SLD

A G E N

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre 46.02 - Article unique § 4
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

REFER: Lettre 6515/AG.B/Cté du 17.6.64.
du Ministère des Rapatriés à PARIS.

J'ai l'honneur de vous adresser
ci-joint en triple exemplaire pour mandatement,
après certification du service fait, une facture
de la Société de manutentions de St DENIS ,
70-72 rue de la Haie-Coq - AUBERVILLIERS (Seine)
d'un montant de 9.450,00 Fr.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

30 Juin 1964

n° 181 / 82 D

Madame CARMAGNOLAS
née NGUYEN THI MAI
SAINT PARDON

VAYRES
— (Gironde)

Madame,

En réponse à votre lettre du 27 courant,
j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il
m'est impossible de mettre à votre disposition
un logement.

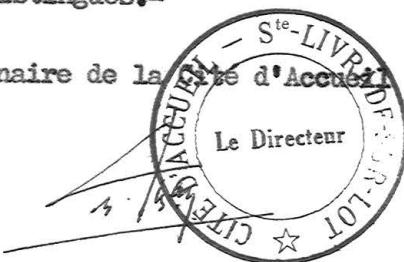
Les logements qui sont actuellement
disponibles dans le Centre sont exclusivement
réservés pour des familles qui seront prochainement
rapatriées d'Indochine.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur

M. TURSAN.



26 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

180/ SLD

OBJET: Hébergement à la Cité d'Accueil
de Ste-Livrade-s-Lot de la
famille TASDEBOIS Elisabeth.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

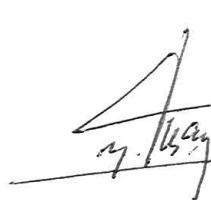
J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame TASDEBOIS

Elisabeth et ses quatre enfants sont arrivés ce jour 26 Juin 1964

à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade venant de PARIS.

Le secours tenant lieu d'allocation de chômage sera attribué

à Madame TASDEBOIS à compter du 26.6.1964.-


M. TURSAN.

CITE D'ACCUEIL - Ste-LIVRADE-SUR-LOT
Le Directeur

26 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

179/ SLD

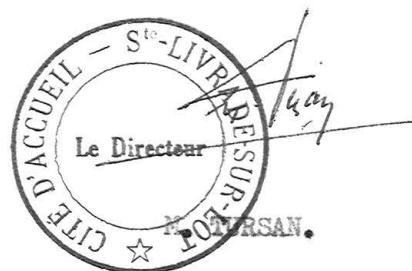
à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

OBJET: Congé annuel
personnel cadre.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que sous réserve
de votre accord le personnel des cadres de la Cité d'Accueil prendra
son congé annuel de 1964 aux dates ci-après :

- TURSAN Marcel - du 15 au 29 juillet 64 inclus (15 jours)
Gestionnaire
- REAL Jean - du 1er au 30 Août 64 inclus (30 jours)
Gestionnaire adjoint



n° 178/ SLD

Monsieur BARAT Raymond
 chez Monsieur GUYOT
 100 avenue du Président Wilson
 ROMAINVILLE-S-SEINE

Monsieur,

La Brigade de Gendarmerie de Ste-Livrade ne peut vous délivrer un extrait de votre casier judiciaire aussi elle m'a prié de vous retourner le mandat-lettre d'un montant de 3,15 Fr que vous leur aviez adressé.

Veuillez trouver ci-après l'adresse de l'administration qui délivre les extraits du casier judiciaire (Ministère de la Justice - Direction des Affaires Criminelles et des Grâces - Casier Judiciaire Central - 36 rue Cambon - Paris 1er). Il vous faut joindre à votre demande une fiche de votre état-civil et la somme de 3,15 Fr.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



22 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

177/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire
la situation des familles militaires hébergées au Centre de CREYSSE
(Dordogne) au cours du mois de juin 1964.

Ci-joint également la lettre que m'a adressée le 19.6.64 le
Commandant d'Armes de la Place de Bergerac relative aux dépenses d'élec-
tricité et d'eau qui sont à la charge des familles militaires hébergées
au Centre de CREYSSE.--



22 Juin 1964

176/SLD

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

OBJET: Hébergement à la Cité d'Accueil
de Ste-Livrade-s-Lot de la
famille NICOLAS Emma.

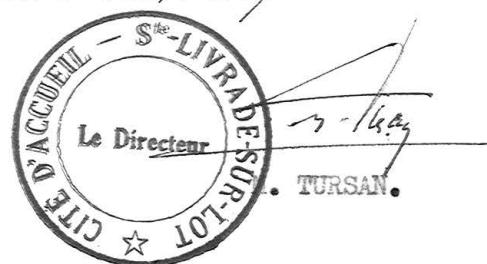
à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille NICOLAS
Emma (7 personnes) est arrivée le 20 Juin 1964 à la Cité d'Accueil
venant de PARIS.

Le secours tenant lieu d'allocation de chômage sera attribué
à cette famille à compter du 20 juin 1964.

*La majoration, seulement sur payée à Mme
Marie-Louise NICOLAS sauf de Mme Emma NICOLAS.)*



22 Juin 1964

Monsieur BATBARE Gaston
n° 3 rue Jean Richepin
TOULOUSE (Hte Garonne)
n° 175/SLD

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 19 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que pour obtenir le certificat que vous sollicitez pour votre mère il faut vous adresser à Monsieur le Préfet Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, 4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



19 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

174/ SLD

Monsieur le PREFET

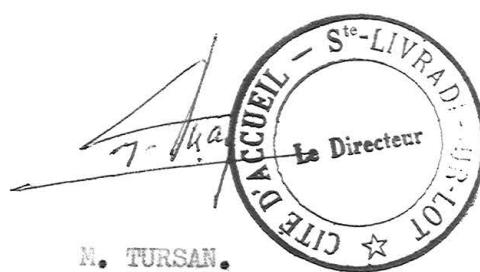
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

OBJET: Hébergement à la Cité d'Accueil
de Ste-Livrade-s-Lot de la
famille MARCANTETTI Henriette.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame MARCANTETTI
Henriette et ses trois enfants Marie-Laure 6 ans, André 2 ans et
Céline 1 an sont arrivés ce jour 19.6.1964 à la Cité d'Accueil
venant de Marseille.

Le secours tenant lieu d'allocation de chômage sera attribué
à Madame MARCANTETTI à compter du 19.6.1964.-



17 Juin 1964

n° 173/SLD

Société FRANCE CHARBONS
MANINGUE ET PERSONNAZ
80 Boulevard Carnot
A G E N

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
un exemplaire du marché de gré à gré concernant
la livraison de charbon de la Cité d'Accueil de
Sainte-Livrade au cours de l'année 1964.

Vous en souhaitant bonne réception,
veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



17 Juin 1964

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

172/SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois de MAI 1964)

- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 549,80 Fr
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 18,00 Fr

1

Transmis
pour mandatement.

1



15 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

171/ SLD

OBJET: Délégation de Crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre 46.02 Art. unique § 4 Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

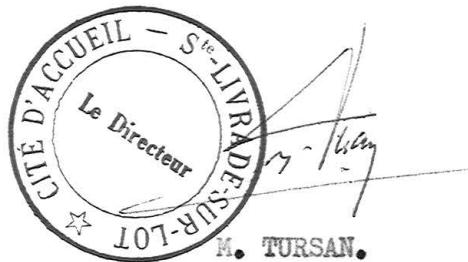
REFER: Lettre n° 7683/AGB/Cté du 6.9.63
n° 2862 du 14.3.64 et n° 5541
du 22.5.64.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2^e Division - 2^e Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire pour mandatement, après certification du service fait :

- une facture de l'entreprise F. GRANGER de 1.451,00 Fr du 3 juin 1964 et une facture du 10 juin 1964 de 194,00 Fr. Entreprise n'ayant pas de marché (comptabilité spéciale) à imputer à la délégation de crédits n° 2862 du 14.3.64.
- une facture de l'entreprise F. GRANGER du 28 mai 1964 de 384,00 Fr à imputer à la délégation de crédits du 22 mai 1964 n° 5541 § 7 (Entretien Travaux et achats divers). Entreprise n'ayant pas de marché.
- Une facture de l'entreprise Paul GRIES du 20 mai 1964 de 1.670,00 Fr à imputer à la délégation de crédits n° 2862 du 14.3.64 (Comptabilité spéciale) Entreprise n'ayant pas de marché.
- Une facture de l'Entreprise Paul GRIES du 2.2.1964 de 2.150,00 à imputer à la délégation de crédits du 22 mai 1964 n° 5541 § 7 (Entretien travaux et achats divers) Entreprise n'ayant pas de marché.



15 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

170/SLD

OBJET: Délégation de Crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.

Chapitre:46.02 art.unique § 4
Assistance aux rapatriés d'Indochine.

REFER:lettre n° 7683/AGB/Cté du 6.9.63
et du 14.3.64 du Ministère des
Rapatriés à PARIS.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2è Bureau

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire pour mandatement, après certification du service fait, une facture de l'Entreprise MENASPA à Ste-Livrade-s-Lot (Lot et Garonne) d'un montant de 125.050,00 Fr ainsi que le certificat de paiement.

Cette dépense est à imputer à la rubrique Constructions regards siphonés, cimentage trottoirs dans le marché du 15.10.63 devis du 13 juillet 1963 s'élevant à 232.575,00 Fr.



12 Juin 1964

Madame Vve GABOU Agathe
84 rue des Couronnes
PARIS 20 ème
n° 169/SLD

Madame,

En réponse à votre lettre du 10 courant, je
ne puis que vous conseiller étant donné que vous
résidiez à PARIS de vous rendre au Service des
Français d'Indochine, 4 rue Cambacérès (8è) et de
demander une audience à Mademoiselle LARRIVIERE
Assistante Sociale pour l'entretenir du montant
de votre pécule de réinstallation que vous estimatez
insuffisant.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de
mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



12 Juin 1964

n° 168/SLD

Messieurs FRAYSSE et J. QUEYREUR
Experts près les Tribunaux
Boulevard Pelletan
A G E N

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire, pour vérification, un devis de l'Entreprise C. MENASPA s'élevant à la somme de 3.720,00 Fr.

Vous voudrez bien dater la vérification de ce devis au 15 février 1964.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



12 Juin 1964

n° 167/SLD

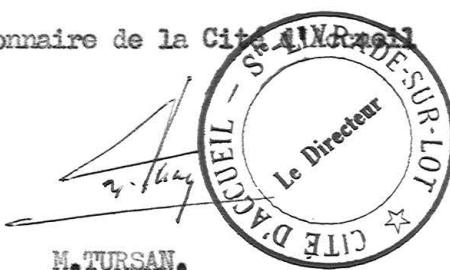
Monsieur le Directeur
de la F.O.E.F.I.
7 rue Washington
PARIS 8 ème

Monsieur le Directeur,

Comme suite à l'entretien téléphonique de ces jours derniers avec une dame de votre fédération et sur sa demande, veuillez trouver ci-joint deux copies ^{et/ou} d'extract d'acte de naissance qui font ressortir que le jeune ALBERT René est bien de nationalité française.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil - St. LINDE SUR LOT
Le Directeur
M. TURSAN.



12 Juin 1964

N° 166/SCD

Monsieur DEVIRINNE Louis
n° 4 rue Cartier Bresson
P A N T I N (Seine)

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce jour de la somme de CINQ CENTS FRANCS (500,00 Fr) représentant le montant de l'avance qui vous avait été consentie le 17 Février 1964.

Avec tous mes voeux de bonne santé pour vous et votre famille, agréez Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de La Cité d'Accueil



12 Juin 1964

165/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

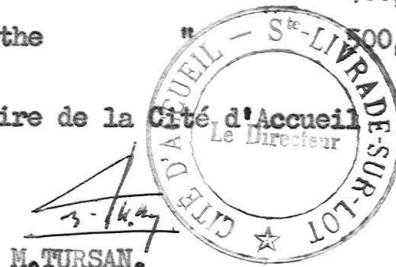
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Reçu de M. CALENDINI Paul de la somme de 1.100,00 Fr
- Reçu de M. GONTRAN Joachim " 1.400,00
- Reçu de M. MONSERAT René " 500,00
- Reçu de Mme PHUONG THI LAN " 400,00
- Reçu de Mme GABOU Agathe " 300,00

1 OBJET:Attribution de
pécules de réinstallation
1 REFER:V/lettre n°1584/SFIM/
Ind. du 27.5.64.
1 Pécules de réinstallation
attribués par la "Commission
de Mai 1964".
1
5

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur



11 Juin 1964

Monsieur le Directeur
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE
(Service des Cotisations)

164/SLD

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 917.062 de 2.452,93 Fr émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot, représentant le montant des cotisations du mois de MAI 1964 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

11 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

163/SLD

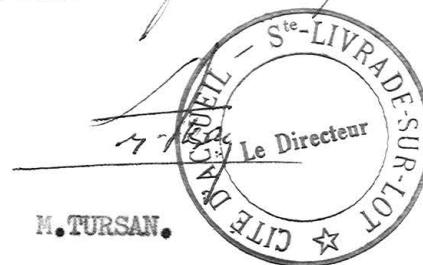
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire
des fiches de renseignements concernant les familles CLEMENCEAU Das,
COMI Pierrino, KUENNEMANN Hippolyte, LLOQUET Vincent, MARIE-SAINTE
Jean-Paul, MINNE Antoine, PONTAT Victor, VAREILLES Paul et WEIHSBACH
Johannès, hébergés au Centre de CREYSSE.

La famille GAZEL Georges a quitté définitivement le Centre
et j'ignore son adresse actuelle.

Les renseignements concernant la famille TRUONG VAN KE Bernard
vous ont été adressés le 5.4.1964 sous n° 123/SLD.

L'effectif du Centre s'élève à 10 familles représentant 58 personnes



11 Juin 1964

162/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4, rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture
d'énergie électrique pendant le mois de MAI 1964 à la
Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de :2.093,79 F

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.



M. TURSAN.

10 juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

161/ SLD

OBJET: Ouverture de la salle
de Télévision à la
Cité d'Accueil.

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement d'
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le poste de télévi-
sion qui nous a été affecté a été installé au Foyer de la Cité d'Accueil,
il fonctionnera à partir de ce jour 10 juin 1964.

Monsieur NGUYEN-VAN_SANG Pierre a accepté d'assurer la bonne
marche du poste ainsi que la surveillance et la discipline dans la
salle de télévision. Je vous demande de bien vouloir accorder à Monsieur
NGUYEN VAN SANG pour ce travail, une indemnité mensuelle de 100,00 Fr.

Ci-joint copie de l'information diffusée à l'intention des
familles hébergées à la Cité d'Accueil.

Monsieur le Directeur du Groupe Scolaire établira son programme
et son horaire pour les séances réservées aux élèves du Groupe Scolaire.-



10 Juin 1964

160/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de
Bergerac pour consommation de fluides pendant
le mois de Mai 1964 au Centre de Creysse (Dordogne)

1

REFER:V/B.E.N° 1696/SFIM/
Ind. du 8.6.64.

Transmis en retour
après certification du
service fait .-



M. TURSAN.

9 Juin 1964

159/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES
- abonnement n° 20 d'un montant de : 1.607,37 Fr
- abonnement n° 151 d'un montant de : 437,12 Fr
- abonnement n° 110 d'un montant de : 955,50 Fr



Transmis pour mandatement
après certification de la
fourniture.

Le montant des taxes et
redevances téléphoniques
paraît élevé car il est
porté les dits antérieurs
s'élevant à :

694,00 pour le 20
223,00 pour le 151
462,00 pour le 110

9 Juin 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

158/SLD

- Relevé des dépenses	4
- Fiche d'AVOIR	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	123
	139

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

A. Tursan
M. TURSAN.



9 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

157/SLD

OBJET: Délégation de Crédits pour interventions Publiques en faveur des Français rapatriés d'Indochine.
Chapitre: 46-02 Art. unique § 4.

REFER: Lettre n° 5541 du 22.5.64
AGB Cté du Ministère des Rapatriés.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2è Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint :

- 1/ Un marché de gré à gré en 5 ex. de M. Célestin MENASPA Entrepreneur à Ste-Livrade s'élevant à 18.140,00 Fr.
- 2/ La déclaration à souscrire par les entreprises individuelles en 5 ex.
- 3/ Les devis acceptés par l'Expert.
- 4/ Le Certificat de paiement en 4 ex.
- 5/ Trois factures de l'Entreprise MENASPA. 15 Mai 1964 - 3.720,00 Fr.
27 Mai 1964 4.620,00 Fr - 27 Mai 1964 7.400,00 Fr en 4 ex.
- 6/ Ces trois factures sont à imputer à la délégation de crédits du 22.5.1964 n° 5541 Chapitre 46-02 Art. 1 - § 4.
- La facture du 27 Mai 1964 s'élevant à 7.400,00 Fr est à imputer au § 5 de la délégation de crédits (Travaux de menuiserie au Groupe Scolaire 7400 Fr)

La facture du 27 Mai 1964 de 4.620,00 Fr est à imputer au § 7 de la délégation de crédits (Entretien Travaux divers et achats de matériaux 20.000,00 Fr)

La facture du 15 Mai 1964 de 3.720,00 Fr est à imputer au § 7 de la délégation de crédits (Entretien - travaux divers et achats de matériaux 20.000,00 Fr).

Total de ces trois factures :

- facture du 15 mai 1964 37.....	3.720,00	Fr
- facture du 27 mai 1964	4.620,00	
- facture du 27 mai 1964	7.400,00	
		15.740,00	Fr



7-7-64
M. TURSAN.

8 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

156/SLD

OBJET: Attribution de 4 Logements
du Centre de Creysse à la
Poudrerie Nationale de
Bergerac.

REFER: V.B.E. N°1603/SFIN/Ind.
du 28.5.1964.

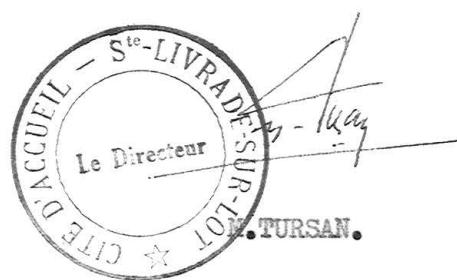
Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que selon vos instructions contenues dans votre bordereau cité en référence j'ai pris contact le 8 juin 1964 avec Monsieur le Directeur de la Poudrerie Nationale de Bergerac et j'ai mis à la disposition de cette administration 4 logements (3 de 2 pièces et 1 de 3 pièces).

Au cours de mon entretien avec Monsieur le Directeur de la Poudrerie Nationale, celui-ci m'a fait savoir que l'achat des 5 lots de la Poudrerie par la Ville de Bergerac était sur le point d'être réalisé et qu'il pensait qu'au 1er Octobre prochain la ville de Bergerac entreprendrait les premiers grands travaux de construction d'immeubles pour logements et que ces travaux commencerait sur le lot n° 5 qui est notre Centre d'Hébergement de CREYSSE (Dordogne).



8 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

155/SLD

OBJET:

Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés d'Indochine.

Chapitre: 46-02 art.unique § 4.

REFER: Lettre n° 5541 du 22.5.64

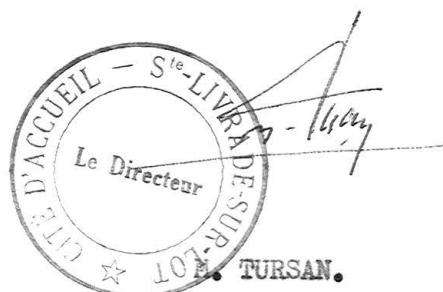
AGB/Cté du Ministère
des Rapatriés.

PREFECTURE de LOT & GARONNE
2ème Division - 2^e Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint :

- 1/- Un marché de gré à gré en 5 ex. de M. L. SANTOR Fils Entrepreneur à Ste-Livrade s'élevant à Fr 19.655,00
- 2/- La déclaration à souscrire par les entreprises individuelles en 5 ex.
- 3/- Le devis avec acceptation de l'expert.
- 4/- La facture de L. SANTOR et fils en 4 ex. - facture à imputer à la délégation de Crédits du 22 mai 1964 - Réf. 5541 Cté - chapitre 46-02 § 4. (Voir 1 § de la délégation de crédits : Réfection des toitures 19.655 Fr).
- 5/- Le Certificat de paiement en 5 ex.



8 Juin 1964

n° 154/SLD

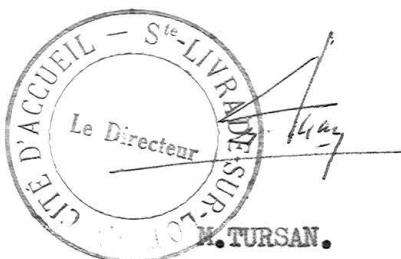
PREFECTURE DE LOT & GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

(à l'attention de Monsieur MANCEL PENARD)

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
l'autorisation du Ministère des Rapatriés relative
aux postes téléphoniques nécessaires au fonctionne-
ment de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



8 Juin 1964

n° 153/SLD

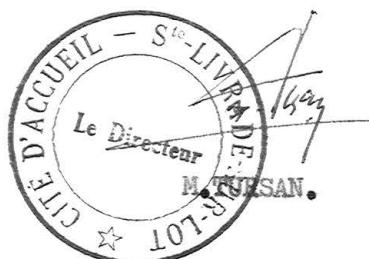
Monsieur A.VIGNE
Secrétaire Administratif
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière
des Fonctionnaires & Agents du Service
des Enquêtes Economiques
10, rue Commines
PARIS 3ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception le 6 Juin
1964 de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 F)
allocation mensuelle de JUIN 1964 que vous m'avez
adressée pour la famille ALLARD-DARACHONE.

Veuillez agréer Monsieur, avec les remerciements
de la famille ALLARD-DARACHONE, l'expression de mes
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



4 Juin 1964

N° 152/SLD

Madame Vve GABOU

82 - 84 Rue des Couronnes Esc.3

P A R I S 20 ème

Madame,

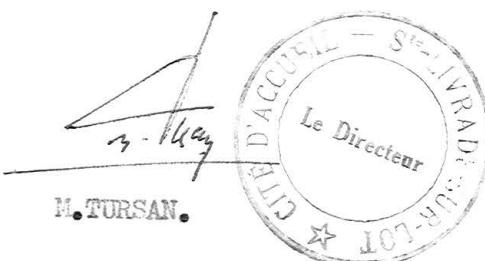
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de CINQ CENT FRANCS (500,00F) représentant le montant du pécule de réinstallation qui vous a été attribué.

Ci-joint également deux reçus de cette somme que vous voudrez bien signer et me renvoyer (les deux) par retour du courrier.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



4 Juin 1964

Monsieur MONSERAT René
SAINT PARDON

~~PROPRE~~
VAYRES (Gironde)

n° 151/SLD

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de : CINQ CENT FRANCS (500,00 Fr) représentant le montant du pécule de réinstallation qui vous a été attribué.

Ci-joint également deux reçus de cette somme que vous voudrez bien signer et me renvoyer (les deux) par retour du courrier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN

Le Directeur

4 Juin 1964

n° 150/SLD

Monsieur CALENDINI Paul
Avenue des Iles d'Or
Immeuble Ste Marie - Bâtiment: 1
Quartier Beaulieu
T O U L O N (Var)

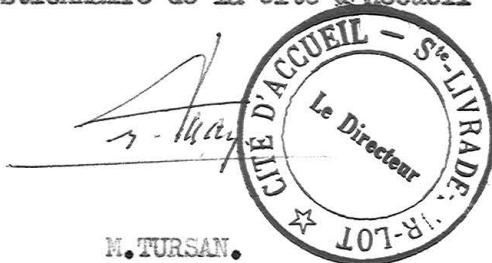
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de TROIS CENT CINQUANTE FRANCS (350,00 Fr) représentant le reliquat du montant du secours de réinstallation (1.100,00 Fr) qui vous a été attribué.

Ci-joint également le reçu de l'avance de 750,00 Fr qui vous avait été consentie ainsi que deux reçus de la somme de 1.100,00 Fr que vous voudrez bien signez et me renvoyer (les deux) par retour du courrier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



4 Juin 1964

Monsieur GONTRAN Joachim
24 rue André Salel
FONTENAY AUX ROSES (Seine)
n° 149/SLD

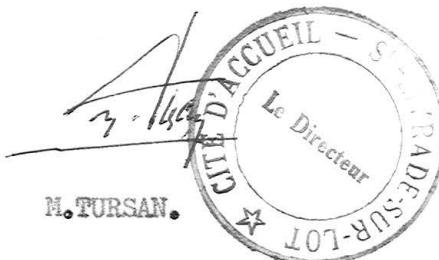
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de : MILLE QUATRE CENTS FRANCS (1.400,00 Fr) représentant le montant du pécule de réinstallation qui vous a été attribué.

Ci-joint également deux reçus de cette somme que vous voudrez bien signer et me renvoyer (les deux) par retour du courrier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



Le 27 juillet 1964

N° 166/SLD

Reference ma lettre N° 365/SLD
du 10/12/64.

Copie conservée par Docteur Gersan

8H 9H 10H 11H 12H 13H 14H 15H 16H 17H 18H

19H 18H 17H 16H 15H 14H 13H 12H 11H 10H 9H 8H 7H 6H 5H 4H 3H 2H 1H

N° 1148 Monsieur L. Frayssie et J. Quemper
Experts pour les Tribunaux
Boulevard Pelleterau
17 juillet 1964

Lettre reçue par Docteur Real
Contenant - divers documents
Marché de fer à St. Léonard

4 Juin 1964

142/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade
Mois de MAI 1964 - montant : 2.788,85 Fr

Transmis
pour mandatement

1



29 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

145/ SLD

à

OBJET: Affectation d'un poste de
télévision à la Cité
d'Accueil.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le poste de
télévision du Camp de St Maurice l'Ardoise que vous avez bien voulu
affecter à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot nous a été livré
ce jour 29 Mai 1964.

Il a été pris en compte sur notre inventaire sous le n° 69
chapitre " Divers " au livre comptabilité matières de la Cité d'Accueil
de Ste-Livrade-s-Lot.-



M. TURSAN.

29 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

144/ SLD

OBJET: Démission de M. LAVERSANNE Henri
gardien surveillant de Creysse.

REFER: Ma lettre n° 141/SLD du
26.5.1964.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la réponse de
Monsieur le S/Prefet de Bergerac à la lettre que je lui avais adressée
concernant la démission de Monsieur LAVERSANNE Henri de son emploi de
gardien-surveillant du Centre d'Hébergement de CREYSSE (Dordogne).-



28 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

143/SLD

OBJET: Départ définitif de la
Cité d'Accueil de la
famille ROUSSEL Pierre.

REFER: m/transmission n° 138/SLD
du 21.5.1964.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille
ROUSSEL Pierre (4 personnes) a quitté définitivement la Cité d'Accueil
le 28 Mai 1964 pour s'installer n° 2 rue Greuze à GRENOBLE (Isère).



26 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

142/SLD

OBJET: Hébergement de
M. LE VAN RA à la
Cité d'Accueil.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que

Monsieur LE-VAN-RA est bien arrivé ce jour 26 Mai 1964
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot où sa famille
est hébergée depuis le 12 juillet 1963.-



26 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

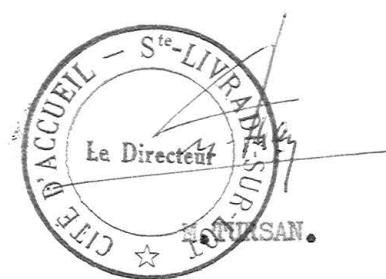
à

141/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur
LAVERSANNE Henri, Gardien Surveillant du Centre d'Hébergement de
CREYSSE (Dordogne), m'a avisé par lettre du 8 Mai 1964 qu'il
cesserait ses fonctions à compter du 1er août 1964.

Veuillez trouver ci-joint copie de la lettre que j'ai
adressé le 11 mai 1964 à Monsieur le S/Préfet de Bergerac pour
l'informer de cette démission.-



25 Mai 1964

PREFECTURE DE LOT & GARONNE
3ème Division - 4ème Bureau
(Service aide aux malades mentaux)

n° 150/SLD

A G E N

Comme suite à votre demande téléphonique
du 22 courant, veuillez trouver ci-joint une fiche
de renseignements au nom de Mademoiselle Lucienne
BEDOUET ainsi qu'une photocopie d'un jugement
rendu à SAIGON (Sud-Vietnam) concernant les
enfants Lucienne Thérèse Marie et Joseph Jean
Henri BEDOUET.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



25 Mai 1964

Monsieur le Directeur
du Camp des Français Musulmans
à ST MAURICE L'ARDOISE

(Aude)

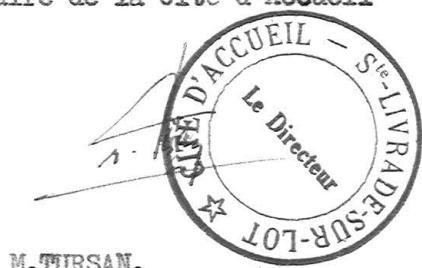
139
n° 155/ SLD

Monsieur,

Comme suite à notre entretien téléphonique du Vendredi 22 courant, j'ai l'honneur de vous demander d'avoir l'obligeance de remettre au porteur de cette lettre, le poste de télévision avec son antenne qui a été affecté par le Ministère des Rapatriés à la Cité d'Accueil des Français d'Indochine à Ste-Livrade-s-Lot (Lot et Garonne).

Avec tous mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués..

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



21 Mai 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

138/ SLD

PARIS 8 ème

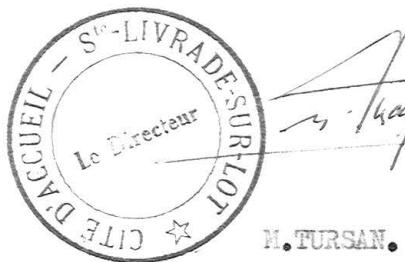
TRANSMISSION

En vous transmettant une requête de Monsieur ROUSSEL Pierre
concernant la demande d'attribution d'un pécule de réinstallation,
j'ai l'honneur d'émettre un avis favorable à cette attribution, étant
donné l'effort particulier fait par cette famille pour se recaser en
Métropole.

Cette famille se compose de quatre personnes (chef de famille,
épouse et deux enfants). Elle est hébergée à la Cité d'Accueil depuis
le 25 juillet 1963 venant d'Indochine .-

Monsieur Roussel Pierre est titulaire de l'Allocation de l'Assurance Maladie

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



10 Avril 1964

137/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de **Reclassement**
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

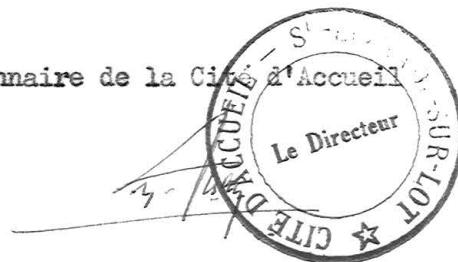
- Facture en double exemplaire concernant la fourniture
d'énergie électrique pendant le mois d'AVRIL 1964 à la
Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de 2.984,52 F

1

Transmis

pour mandattement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

15 Mai 1964

136/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

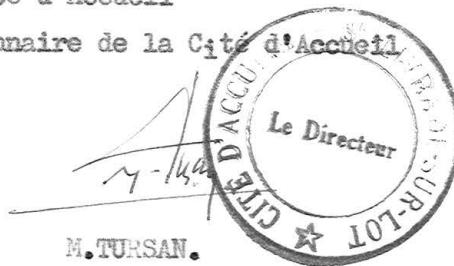
- Lettre du Garage de la Poste Jean BEZY et Fils à
Ste-Livrade relative au paiement de la fourniture
de carburant et de l'éparations pour les voitures
en service à la Cité d'Accueil

1

Transmis

à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



12 Mai 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

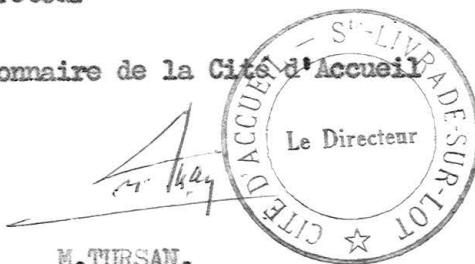
135/SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Rapport de Madame MATHIEU Assistante Sociale
concernant la situation de Mme Vve CROZIER
- Pièce jointe en retour

Référence: Votre lettre
n° 1306/SFIM/Ind du 28.4.
1964.

Le Gestionnaire de la Cite d'Accueil



12 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

134/SLD

à

OBJET: Requête de M. BE Henri Désiré.

Monsieur le Sous-Préfet

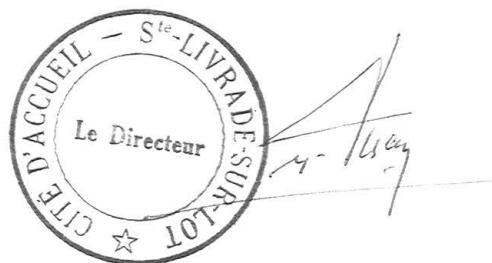
de

VILLENEUVE SUR LOT

(Lot et Garonne)

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai transmis pour la suite à donner la requête de Monsieur BE Henri Désiré à Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans à PARIS.

L'intéressé est depuis 1961 employé civil dans l'Armée à VALENCE (Drôme) et au cours d'une de ses visites à sa famille hébergée à la Cité d'Accueil, je l'ai informé qu'il serait prochainement muté avec sa famille au Centre de Noyant (Allier) afin de les rapprocher, étant donné que NOYANT est moins éloigné de son travail que Ste-Livrade-s-Lot./.

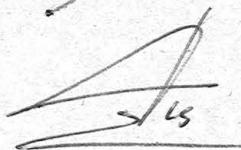


M. TURSAN.

Lettre N° 183/SL-D du 11 Mai 1964

- adressée à Mme le S/Préfet de Bergerac
concernant la démission de Mme LAVERSANNE
est connue par Mme TURSAN Mand -

Le 28-5-64



11 Mai 1964

132/SLD

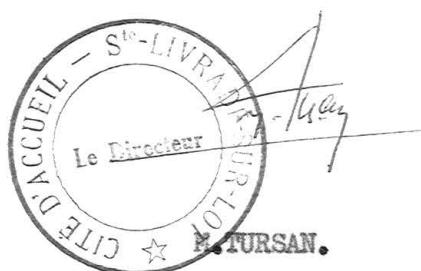
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

TRANSMISSION

En vous transmettant pour la suite à donner une requête de Monsieur BE Désiré, requête qui m'a été transmise par Monsieur le S/Préfet de Villeneuve-s-Lot dont ci-joint copie de sa transmission, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'intéressé est hébergé à la Cité d'Accueil avec sa famille depuis le 13 Juillet 1956 et que depuis 1961 il est employé civil dans l'Armée à VALENCE (Drôme).

Il est exact que lors de l'une de ses visites à sa famille au cours du mois d'AVRIL 1964, j'ai informé Monsieur BE Désiré qu'il serait muté prochainement au Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER et ceci pour le rapprocher de sa famille.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



11 Mai 1964

Monsieur le Directeur
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE
(Service des Cotisations)

N° 131/SLD

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
un chèque barré n° 917.056 de 2.452,93 Fr émis sur
la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur
Lot, représentant le montant des cotisations du
mois d'AVRIL 1964 pour le personnel employé à
la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de
versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Secrétaire de la Cité d'Accueil
CITE D'ACCUEIL
Le Directeur
M. TURSAN.

11 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

130/SLD

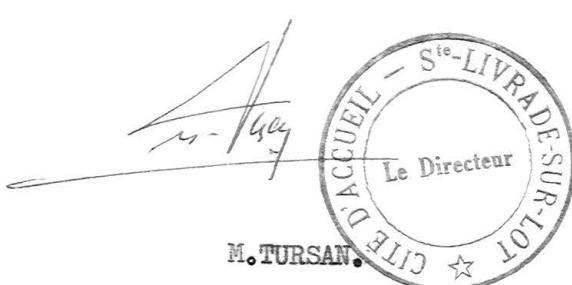
à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double
exemplaire et sur la demande téléphonique de Monsieur BENARD
un tableau portant sur l'emploi des crédits alloués en 1963 et
ré conduits en 1964 ainsi que l'état d'avancement des travaux
entrepris au cours de l'année 1964 à la Cité d'Accueil de
STE_LIVRADE_S-LOT.-



8 Mai 1964

129/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil
pour le mois d'Avril 1964

2 ex Transmis
pour information.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



8 Mai 1964

128/SLD

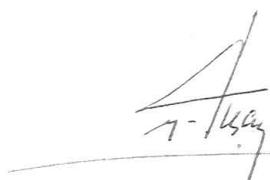
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

TRANSMISSION

En vous transmettant pour la suite à donner une requête de Monsieur GENIN Jean, hébergé à la Cité d'Accueil, requête qui m'a été transmise par la Préfecture de Lot et Garonne, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'effectivement l'intéressé ne peut prétendre au secours tenant lieu d'allocation de chômage étant donné que le montant mensuel de sa pension d'invalidité est supérieur au montant du secours attribué par le Service.

Monsieur GENIN pourrait à la rigueur, étant donné son invalidité (maladie pulmonaire), prétendre à l'attribution du secours en nature (charbon).-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.


8 Mai 1964

127/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

FACTURES en 4ex de la POUDRERIE NATIONALE de BERGERAC :

- pour consommation de fluides pendant le mois d'Avril 1964 au Centre de Creysse (Dordogne)
- pour entretien de l'épurateur septique du Centre de CREYSSE (Dordogne)

2

REFER:V/B.E.N°1382/SFIM/
Ind. du 6.5.64.

Transmis en retour
après certification du
service fait.-



M.TURSAN.

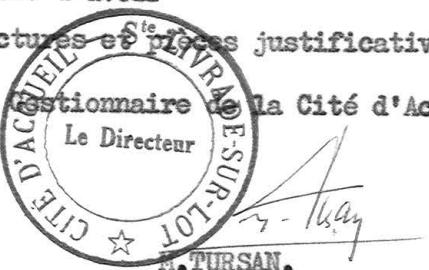
6 MAI 1964

126/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Relevé des dépenses	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Fiche d'avoir	4
- Factures et ^{8^{te} pièces justificatives}	<u>86</u>
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil	102

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil
Le Directeur
M. TURSAN.



6 Mai 1964

125/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois d'AVRIL 1964)

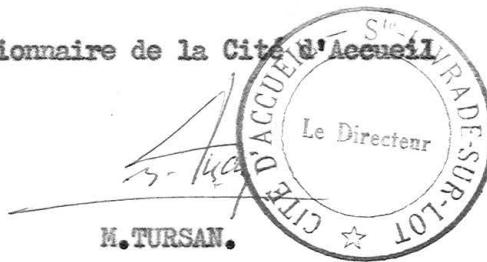
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 462,10 Fr
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 27,35 Fr

Transmis
pour mandatement.

1

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



6 Mai 1964

n° 124/SLD

Madame FRELIN
Assistante Sociale
Maison Départementale de Nanterre
403, Avenue de la République
N A N T E R R E (Seine)

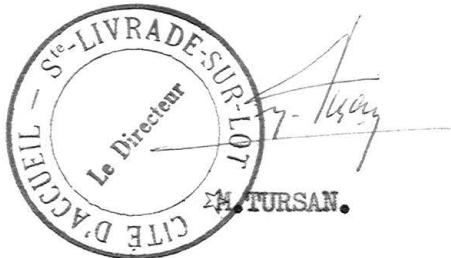
Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint et à toutes fins utiles la lettre que m'a adressée un fonctionnaire de la Trésorerie Générale d'Agen.

Ci-joint également en retour le récépissé de déclaration de perte du chèque n° 6570/51 au nom de LEGRAND Jean-Jacques.

Veuillez agréer Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



5 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

123/SLD

OBJET: Situation de M. TRUONG VAN KE Bernard
REFER: ma lettre n° 109/SLD du 21.4.64.
votre lettre n° 1307/SFIM/Ind
du 28.4.64.

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-après les renseignements concernant la situation de Monsieur TRUONG VAN KE Bernard.

- Montant du salaire mensuel	= 629,00 Fr
- Montant des allocations familiales (4 enfts à charge) =	330,94
- Salaire unique	= 93,00
- Supplément familial	= 128,06
- Indemnité de résidence	= 88,06
<hr/>	
	1.469,02 Fr
- Pension trimestrielle d'invalidité (blessures guerre) =	290,32 Fr

SITUATION DES ENFANTS :

- MAURICE - 29 ans -	Employé de bureau à la Direction de la Circulation Routière (Ministère des T.P. à PARIS) Domicilié : 28 rue Albert Chaudavoine à DUGNY (Seine)
- SIMONE 25 ans -	Secrétaire dactylographe au Centre de Règlement des Dommages de Guerre à PARIS - Domiciliée: 97 rue de l'Ourcq - PARIS 19 ème.
- JACQUELINE 21 ans	Secrétaire sténo-dactylographe à la Préfecture de Police à PARIS. Vit avec sa soeur Simone.
- MARCELLE 19 ans	Employée de bureau à la Direction de la Circulation Routière (Ministère des T.P. à PARIS)
célibataire	Vit avec sa soeur Simone.

.../..

ISABELLE Marguerite 16 ans - Interne au Lycée National de Jeunes Filles à Bergerac.

BERNARD Paul 13 ans Interne au Lycée National des Garçons à Bergerac.

PHILIPPE, Jean 8 ans Ecole communale de CREYSSE (Dordogne)

SUZANNE Catherine née le 17.7.1960 à Bergerac.

Monsieur TRUONG VAN KE est propriétaire depuis 1958 d'une voiture d'occasion marque "DAUPHINE".

Le 4 mars 1964 Monsieur TRUONG VAN KE a demandé au Ministère des Armées (Direction de l'Intendance) sa mutation dans la Région Parisienne afin de se rapprocher de ses enfants.

Sa demande a été agréée et il pense être muté dans les jours à venir et dans ces conditions il semble que l'installation d'un compteur à eau et à l'électricité à son logement ne paraît pas s'imposer.-



5 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

122/SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que ce jour Monsieur le Chef de la Comptabilité des Ministères à la Préfecture de Lot et Garonne à AGEN m'a demandé téléphoniquement d'intervenir auprès du Ministère des Rapatriés afin de lui faire parvenir une autorisation pour les postes téléphoniques n° 20 et 110 de la Cité d'Accueil et pour le 151, domicile du Docteur DAOULAS à Ste-Livrade-s-Lot.

Il est indispensable que le visa du Contrôleur des dépenses engagées soit porté sur cette autorisation.-



4 Mai 1964

121/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

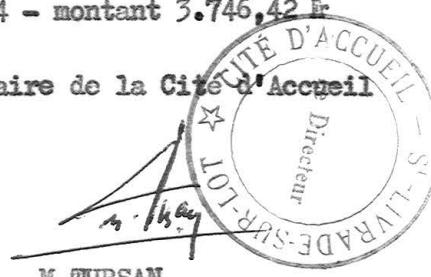
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau
à la Cité d'Accueil de STE-LIVRADE
Mois d'AVRIL 1964 - montant 3.746,42 Fr

Transmis
pour mandattement

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



4 Mai 1964

Monsieur A.VIGNE
Secrétaire Administratif
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière
des Fonctionnaires & Agents du Service
des Enquêtes Economiques
n° 120/SLD 10, rue Commines
PARIS 3ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception le 2 Mai 1964 de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 F) allocation mensuelle de MAI 1964 que vous m'avez adressée pour la famille ALLARD-DARACHONE qui m'a prié de vous transmettre tous ses remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



4 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

119/SLD

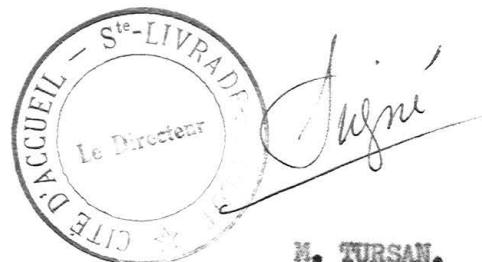
à

REPERE: ma lettre n° 112/SLD
du 22.4.64.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le corps de Jacqueline BEDOUET a été trouvé le 2 Mai 1964 accroché à la grille du barrage de l'E.D.F. construit sur le Lot à CASTELMORON (Lot et Garonne).

La défunte a été enterrée le jour même à 17 h 30 au cimetière de Ste-Livrade-s-Lot.



M. TURSAN.

Copie transmise
pour "information"
à Monsieur le S/Prefet
de Villeneuve-s-Lot.

27 Avril 1964

CAISSE REGIONALE
DE SECURITE SOCIALE D'AQUITAINE
33 R

n° 118/SLD

74 Cours Saint-Louis
B O R D E A U X

REFER: PL 11 NG/LL

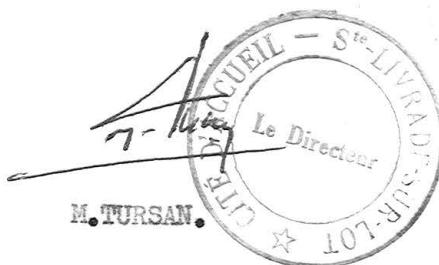
J'ai l'honneur de vous faire connaître
que Monsieur PHAM NGOC DUY Mle 1 03 01 98 506 130
est employé à la Cité d'Accueil depuis le 11 Décem-
bre 1957 et occupe toujours son emploi.

Il est domicilié au Bâtiment R n° 1 à la
Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



27 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

117/SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

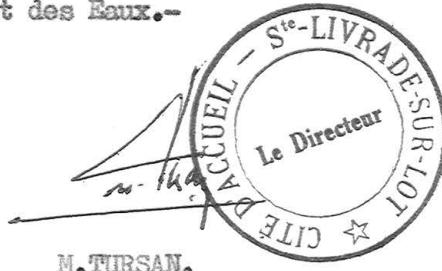
Pour nous permettre de terminer les grands travaux indispensables pour l'habitat de la Cité d'Accueil, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en double exemplaire, un tableau et les devis concernant ces travaux. Ces devis ont été vérifiés par le Bureau d'Etudes FRAISSE et QUEYREUR, experts près des Tribunaux à AGEN.

En priorité comme travaux à effectuer il est urgent d'entreprendre :

- l'aménagement de terrains de sport sur le terre-plein situé au centre de la Cité d'Accueil, ces travaux sont également indispensables pour la salubrité de la Cité.
- l'installation pour l'hiver prochain du chauffage central au Groupe Scolaire qui nous permettra de faire des économies sensibles de combustible (coke) et d'assainir les classes car le chauffage par poêles à coke (15 sont à renouveler chaque année, donc aussi économie) occasionne des dégagements de gaz carbonique

De plus ce chauffage par poêles à coke est très défectueux car le matin les classes n'obtiennent une bonne température qu'après 10 Heures.

- l'installation d'une motopompe avec prise d'eau sur le Lot. Vu les nombreux espaces verts existant actuellement dans la Cité, ces espaces verts nécessiteront en été de fréquents arrosages et cette installation nous permettra de réaliser de substantielles économies sur la dépense mensuelle d'eau et de réserver pour les familles hébergées à la Cité et pendant les mois de sécheresse l'eau dont nous alimente le Syndicat des Eaux.-



27 Avril 1964

CENTRE D'EXAMENS DE SANTE de la CAISSE PRIMAIRE
DE SECURITE SOCIALE

116/ SID

16 Rue des Colonels Lacuée

A G E N

Feuilles de renseignements concernant :

- | | |
|--|---|
| - M. PHAM NGOC DUY et Mme née BOYE Jeanne | 2 |
| - M. CARRIEU René et Mme née PAILLASSE Odette | 2 |
| - M. CAZENAVE SING Bernard et Mme née VINCENT Yvonne | 2 |
| - M. KUTER Georges | 1 |

Transmis en vous
priant de bien vouloir
convoquer toutes ces
personnes le même jour.



M. TURSAN

24 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

115/SLD

à

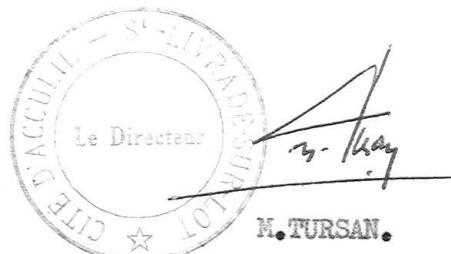
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

OBJET:

Départ définitif de la Cité d'Accueil
de la famille CALENDINI Paul.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur
CALENDINI Paul et sa famille (8 personnes) ont quitté définitivement
la Cité d'Accueil le 24 Avril 1964 pour s'installer :

Immeuble Ste-Marie - Bâtiment : 1
Avenue des Iles d'Or
Quartier Beaulieu - TOULON (Var) -



22 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

114/SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Comme suite à l'autorisation téléphonique de ce jour de Monsieur BENARD, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai versé une deuxième avance à valoir sur son pécule de réinstallation de DEUX CENT CINQUANTE FRANCS (250,00 Fr) à Monsieur CALENDINI Paul.

L'avance consentie à ce jour à l'intéressé s'élève donc à SEPT CENT CINQUANTE Francs (750,00 Fr)



22 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

113/ SLD

à

Monsieur le Directeur
de l'Office Départemental des Combattants
Cité Administrative

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander s'il vous serait possible
d'octoyer un secours d'urgence à la famille BEDOUET comme suite au
décès survenu le 22 Avril 1964 du chef de famille Monsieur BEDOUET Yves.

Le défunt est titulaire de la carte d'ancien combattant n° 119
délivrée le 1er août 1951 par l'Office des Combattants de SAIGON
(Sud-Vietnam).

Un secours de DEUX CENTS FRANCS aiderait cette famille afin de
payer le cercueil et les frais d'enterrement.

Avec tous mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le
Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-



M. TURSAN.

22 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

112/ SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous rendre compte que depuis hier mardi 21 avril 1964 Mademoiselle Jacqueline BEDOUET, âgée de 20 ans, qui avait quitté le domicile de ses parents pour se rendre à Villeneuve-s-Lot suivre les Cours Commerciaux Griffoul n'a pas encore rejoint son domicile.

Le cartable et le parapluie de Jacqueline ont été trouvés hier à 13 h 30 sur le pont du Lot distant de 1 Km 500 de la Cité d'Accueil. Étant donné l'état de santé de cette jeune fille, il est fort à craindre qu'elle ne se soit livrée à un acte désespéré.

Malheureusement à la suite de la disparition de sa fille, Monsieur BEDOUET qui n'avait paru très émotionné en apprenant cette disparition est décédé ce jour Mercredi 22 avril 1964 à l'âge de 52 ans.

Je vous demande Monsieur le Préfet de bien vouloir accorder un secours exceptionnel à cette famille pour l'aider à faire face aux frais occasionnés par ce décès.



Copy transmise
à Monsieur le S/Prefet
de Villeneuve-s-Lot
" pour information "

21 Avril 1964

111/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Réf:m/ transmission n°
108/SLD du 20.4.64.

- Fiche de paye du mois de MARS 1964
au nom de CALENDINI Paul

1

Transmise pour être
jointe au dossier de de-
mande de pécule de réin-
stallation de Monsieur
CALENDINI Paul.

Le Gestionnaire de la Ville d'Accueil



21 Avril 1964

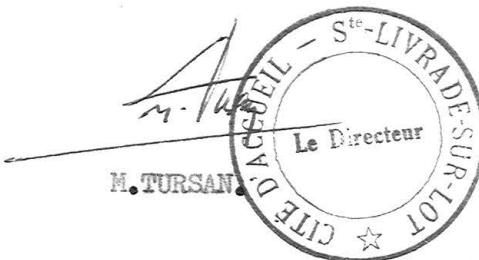
Monsieur TRUONG VAN KE Bernard
Centre d'Hébergement - Lot n°5
C R E Y S S E (Dordogne)
n° 110/SLD

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que
j'ai adressé ce jour pour la suite à donner
votre requête à Monsieur le Préfet Chef du
Service d'Accueil et de Reclassement des Français
d'Indochine à PARIS.

Agréez Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



21 Avril 1964

109/SLD

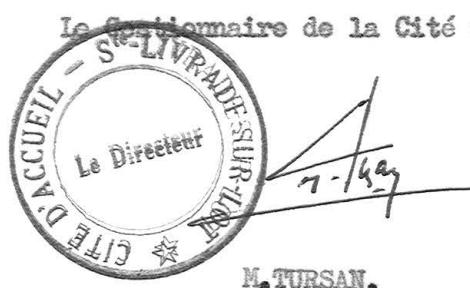
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

TRANSMISSION

En vous transmettant pour la suite à donner une lettre que m'a adressée Monsieur TRUONG-VAN-KE Bernard hébergé au Centre de CREYSSE depuis le 11 mars 1958, j'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur TRUONG VAN KE, rapatrié d'Indochine qui était employé en qualité de secrétaire à l'Intendance française au Vietnam a été recasé en Métropole par la Direction Générale de l'Intendance de PARIS et travaille depuis son arrivée à CREYSSE (Dordogne) au Service de l'Intendance de BERGERAC.

En conséquence, Monsieur TRUONG VAN KE dépend de l'autorité militaire et nous pouvons considérer qu'il occupe un logement du Centre de CREYSSE à titre militaire et que la pose d'un compteur d'eau et d'électricité dans son logement se justifie.

Veuillez trouver ci-joint une fiche de renseignements concernant cette famille.



CREYSSE le 16 Avril 1964

Mr & Mme TRUONG VAN KE Bernard
Centre de Creysse n° 5
CREYSSE (Dordogne)

à

Monsieur le Gestionnaire
du Centre d'Accueil des Rapatriés
d'Indochine
SAINTE-LIVRADE (L & G)

Monsieur le Gestionnaire

Nous avons l'honneur de vous rendre compte que le 12 Avril courant, Mr TACHOIR, de la Garde Mobile de Bergerac, qui s'occupe des familles militaires logés au Centre, était venu nous trouver pour nous informer de l'installation prochaine de compteurs d'eau et d'électricité dans les appartements occupés par les familles militaires, y compris celui que nous occupons actuellement avec notre famille.

Il nous demandait de signer sur une liste, aux noms des chefs de familles militaires, sur laquelle figure aussi notre nom. Comme nous voyons que nous sommes les seuls à figurer sur cette liste, parmi les familles de rapatriés civils du Centre, nous n'avons pas signés, du fait que l'appartement que vous nous aviez attribué pour loger notre famille, est bien réservé aux rapatriés civils.

A la suite de cela, il nous menaçait que si nous refusons de signer, nous serons obligés de déménager de là.

C'est pour ces raisons, nous vous adressons cette présente pour vous demander de bien vouloir intervenir dans cette affaire, afin qu'aucun changement ne parviendra, ce qui occasionne un trouble moral dans notre famille; surtout, depuis que nous occupons cet appartement, nous n'avons cessé de travailler pour son entretien.

Veuillez agréer, Monsieur le Gestionnaire, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de notre parfaite considération.

signé: TRUONG VAN KE Bernard.

20 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

108/SLD

à

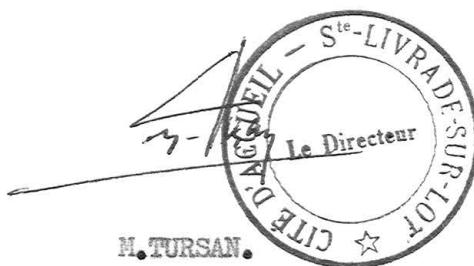
OBJET: Demande de pécule de réinstallation formulée par M. CALENDINI Paul.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous transmettre pour la suite à donner une demande de pécule de réinstallation formulée par Monsieur CALENDINI Paul qui quittera définitivement la Cité d'Accueil avec sa famille le 27 Avril 1964 pour s'installer à TOULON.

La fiche de paye que j'ai réclamée à l'intéressé vous sera adressée incessamment pour être jointe à sa demande de pécule.

La famille CALENDINI se compose de 8 personnes dont 6 enfants âgés de 11 à 1 an.



20 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

107/SLD

à

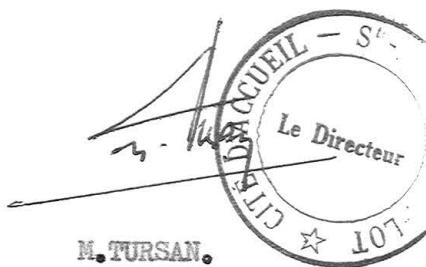
OBJET: Délégation de crédits pour
interventions publiques en faveur
des Français rapatriés
Chapitre: 46.02 - Art.unique § 4

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

REFER: Lettres 7683/AGB/Cté du 6.9.63
et 2862 du 14.3.64 du Ministère
des Rapatriés à PARIS.

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire
pour mandatement, après certification du service fait, une facture de
l'Entreprise de peinture Paul GRIES au TEMPLE SUR LOT (Lot et Garonne)
d'un montant de 7.300,00 Fr ainsi que le certificat de paiement.-



20 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

106/SLD

à

Madame FRELIN
Assistante Sociale
Maison Départementale de Nanterre
403, Avenue de la République

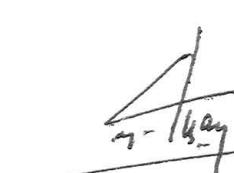
N A N T E R R E

Madame,

J'ai l'honneur de vous transmettre à toutes fins utiles une déclaration de perte ou vol que vient de m'adresser la Trésorerie Générale de Lot et Garonne et qui concerne le chèque d'un montant de 55,00 F représentant le dernier versement de l'aide sociale au nom de Monsieur LEGRAND Jean-Jacques.

Ci-joint également la lettre que m'a adressée la Trésorerie Générale de Lot et Garonne en me transmettant la déclaration de perte ou de vol.

Avec toute mes excuses pour ce retard à vous répondre, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-


M. TURSAN

Le Directeur

CITÉ D'ACCUEIL - S^{te}-LIVRADE-SUR-LOT

20 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

105/SLD

à

REFER:V/Lettre du 14.4.64

Monsieur le Directeur Départemental
de la Population et de l'Action Sociale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en retour
un tableau en double exemplaire et dûment rempli.

Madame MATHIEU Yvette, Assistante Sociale, assure deux
permanences sociales par semaine à la Cité d'Accueil (Lundi et Jeudi
après-midi) le Service Social de la Cité n'ayant pas d'Assistante
Sociale assurant ce service à temps complet.



17 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

104/SLD

à

Sergent-Chef NICOLAS
Cité Militaire des Guineberts n° 7
MONTLUCON (Allier)

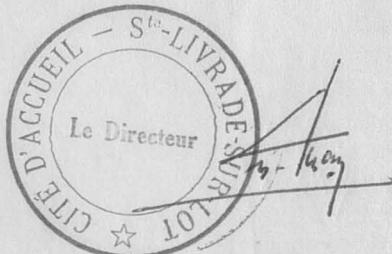
Monsieur,

Dans votre lettre du 14 courant vous me dites que Madame PHAM-THI-HOA votre belle-mère vous a écrit pour vous faire savoir que je lui ai dit de faire un effort pour se loger ailleurs qu'au Centre d'Accueil.

J'en suis fort surpris car je n'ai pas eu d'entretien avec votre belle-mère depuis fort longtemps et je pense que c'est plutôt elle qui a le plus grand désir d'aller vivre avec sa fille. Pour cette raison, elle me prête des propos que je n'ai pas tenus.

J'avance qu'il y a six mois environ, j'avais dit à Madame NICOLAS qu'il faudrait qu'elle envisage d'héberger sa mère.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.--



M. TURSAN.

17 Avril 1964

n° 103/SLD

Monsieur CALENDINI Paul
Lotissement " Les Lianes "
Quartier Ste Marguerite
LAGARDE (Var)

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre et c'est heureux pour vous d'avoir trouvé un autre logement.

Il vous faudra joindre à votre demande de pécule de réinstallation, en plus de l'attestation sur l'honneur et la quittance de loyer, votre dernière fiche de paye.

Votre famille que j'ai vue ce matin est en bonne santé, j'ai dit à votre femme que vous viendriez les chercher vers la fin de ce mois.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



16 Avril 1964

Maître Charles BOUNEL
Avocat
83 boulevard Carnot
A G E N
n° 102/SLD

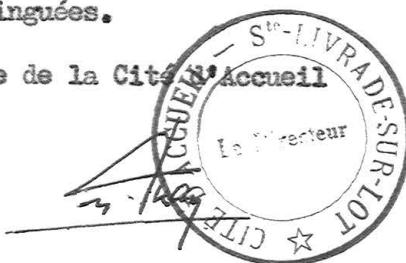
Maître,

Comme suite à votre lettre du 15 courant j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ignore la nouvelle adresse de Monsieur Pierre HENRI, car l'intéressé était hébergé au Centre d'Accueil de BIAS.

Pour connaître sa nouvelle résidence, vous devez vous adresser à Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, 4 rue Cambacérès Paris 8 ème.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

16 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

101/ SLD

à

Messieurs L. FRAYSSE et J. QUEYREUR
Experts près les Tribunaux
Boulevard Pelletan
A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en triple exemplaire,
les devis suivants pour vérification :

- 1 devis de l'entreprise Paul Santor	s'élevant à	1.000,00 F
- 1 devis " "	"	3.030,00
- 1 devis " "	"	5.566,00
- 1 devis de l'entreprise ALLEZ et Cie	"	2.525,00
- 1 devis de l'Entreprise Célestin MENASPA	"	19.090,00
- 1 devis de l'Entreprise A. Guilhem	"	1.786,00
- 1 devis de l'Entreprise A. Guilhem	"	13.885,27

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments
distingués.-



13 Avril 1964

100/SLD

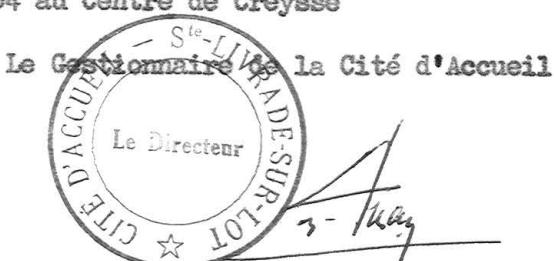
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac
pour consommation de fluides pendant le mois de
MARS 1964 au Centre de Creysse

Réf:V/B.E.n° 1129/SFIM/
Ind. du 10.4.1964.

Transmis en retour
après certification du
service fait.



M. TURSAN

10 Avril 1964

Monsieur le Directeur
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE
(Service des Cotisations)

N° 99/SLD

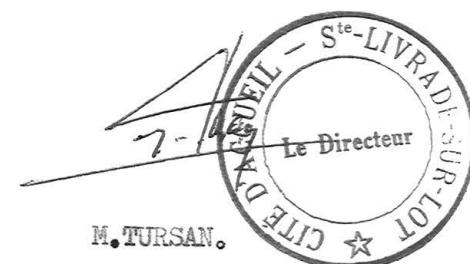
A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
un chèque barré n° 917.052 de 2.452,93 Fr émis sur
la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur
Lot, représentant le montant des cotisations du
mois de MARS 1964 pour le personnel employé à la
Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement
des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



10 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

98 / SLD

à

OBJET: Départ de Madame CLAVERIE
à PARIS pour travailler.

Monsieur le PREFET

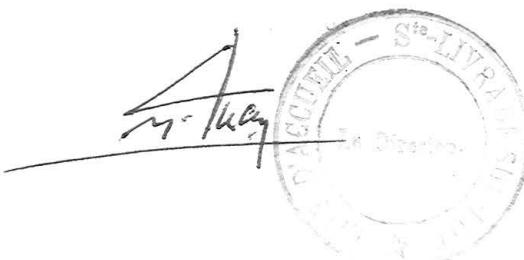
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après accord de
Madame MATHIEU Assistante Sociale à la Cité d'Accueil, Madame CLAVERIE
née DINH THI LA est partie ce jour à PARIS pour travailler.

Ses deux enfants ont été placés en gardiennage dans les
environs de Ste-Livrade par Madame MATHIEU.

Madame CLAVERIE sera domiciliée chez Madame Jacqueline LE
Bâtiment C - n° 142.

31, rue Normandie-Niemen - BLANC-MESNIL (S & O).



10 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

96 / SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 Art. unique § 4

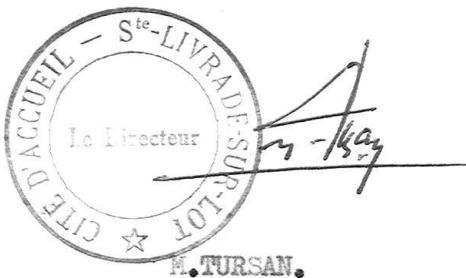
REFER: Lettres n° 7683/AGB/Cté et 2862/AGB/Cté des 6.9.63 et 14.3.64 du Ministère des Rapatriés à PARIS.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire pour mandatement, après certification du service fait, une facture des Etablissements BONNAL et CANAC à STE LIVRADE SUR LOT (Lot et Garonne) d'un montant de 19.425,60 Fr ainsi que le certificat de paiement.

Cette facture est relative au marché du 19.11.1963 dont le montant est de 28.800,00 Fr. Ce marché concerne l'installation et la fourniture de matériel sanitaire pour 144 W.C.-



St. Sivard = 10 April 1964

~~for~~ ~~say~~ ~~say~~

Monsieur le Préfet. Chef du 8^e
L'Accordéoniste Reclassement des F.I.C.F.M.
4 Rue Carnavalet -
Paris (8^e)

Copie de cette lettre renvise à Mr. Read
pour son dossier

10 Avril 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

95/SLD

4 rue Cambacérès

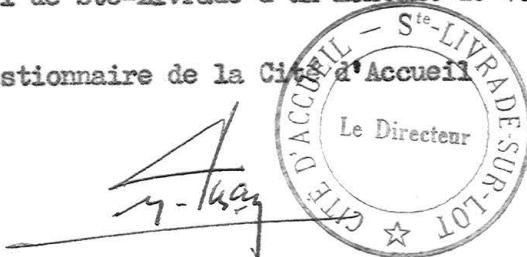
PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture
d'énergie électrique pendant le mois de MARS 1964 à la
Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de 4.407,07 Fr

1

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

7 Avril 1964

94 / SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Relevé des dépenses	4
- Fiche d'avoir	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	112
	—
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil	128

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN



7 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

93/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre:46-02 - Article Unique § 4 Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

REFER: Lettres n° 7683/AGB/Cté et 2862/AGB/Cté des 6.9.63 et 14.3.64 du Ministère des Rapatriés à PARIS.

Préfecture de Lot et Garonne
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire pour mandatement, après certification du service fait, une facture des Ets BONNAL et CANAC à Ste-Livrade-s-Lot d'un montant de 2.300,32 Fr.

Cette dépense est à imputer au chapitre "Bloc sanitaire école des filles" (cf. note n° 7683/AGB/Cté du 6.9.63).



6 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

92/SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de consentir
une avance de CINQ CENTS FRANCS (500,00 Fr) à valoir sur le pécule de
réinstallation que pourra prétendre Monsieur CALENDINI Paul.

En effet, l'intéressé et sa famille quittent définitivement
le 20 Avril 1964 la Cité d'Accueil pour s'installer à TOULON dans un
appartement H.L.M. (F.5) qui vient de leur être attribué.-



6 Avril 1964

91/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

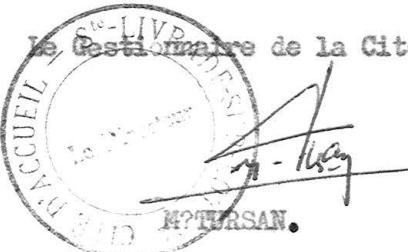
CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois de MARS 1964)

- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 581,20 Fr
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 62,90 Fr

1

1

Transmis
pour mandattement



6 Avril 1964

Monsieur VAN THUANG
26 Rue GUENEGAUD
PARIS 6 ème
n° 90/SLD

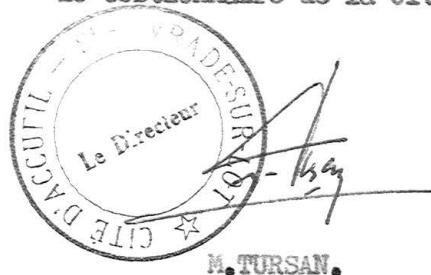
Monsieur,

En réponse à votre lettre du 1er courant
veuillez trouver ci-après l'adresse de Madame
NGUYEN THI MAI ex Madame CARMAGNOLAS.

SAINT-PARDON - VAYRES (Gironde)

Agréez, Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

3 Avril 1964

Monsieur A. VIGNE
Secrétaire Administratif
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière
des Fonctionnaires & Agents du Service
des Enquêtes Économiques
n° 89/SLD
10 rue Commines
PARIS 3^eme

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce
jour de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 F)
allocation mensuelle d'AVRIL 1964 que vous m'avez
adressée pour la famille ALLARD-DARACHONE.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression
de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



2 Avril 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

88/SLD

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES

- abonnement n° 20 d'un montant de : 1.507,48 Fr
- abonnement n° 151 d'un montant de : 456,54 Fr
- abonnement n° 110 d'un montant de : 1.041,00 Fr

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

Transmis
pour mandattement après
certification de la
fourniture.

Le montant des taxes
et redevances téléphoniques
paraît élevé car il est
porté les dûs antérieurs
s'élevant
à 813,48 pour le 20
à 233,54 pour le 151
à 579,00 pour le 110

2 Avril 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

87/SLD

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau
à la Cité d'Accueil de STE-LIVRADE
Mois de MARS 1964 - montant : 2.886,20 Fr

Transmis
pour mandatement.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



2 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

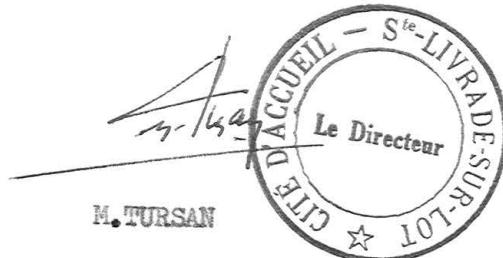
86/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire,
pour information, la liste des personnes hébergées à la Cité d'Accueil
qui perçoivent soit l'aide sociale aux grands infirmes et infirmes,
soit l'allocation vieillesse, soit une pension de veuve de guerre
ou de militaire ou de fonctionnaire.

Le montant des sommes perçues par ces personnes est celui
qui est payé à ce jour ./.

M. TURSAN



1er Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

85/SLD

à

OBJET:

Délégation de crédits pour
interventions publiques en faveur
des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 - Art. unique § 4
Assistance aux Rapatriés d'Indochine

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

REFER:

Lettre n° 7683/AGB/Cté du 6.9.63 et
du 14.3.64 du Ministère des Rapatriés
à Pa... S.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire
pour mandatement, après certification du service fait, une facture de
l'Entreprise MENASPA à STE-LIVRADE-S-LOT (Lot et Garonne) d'un montant
de 107.525,00 Fr ainsi que le certificat pour paiement.

Cette dépense est à imputer à la rubrique "Cloisons"
dans le marché du 15.10.63 - cloisons de 0,04
 $12.060,00 + 93.465,00 + 2.000,00 = 107.525,00$
dont le crédit alloué est de : 107.525,00 Fr.



1er Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

84/SLD

à

OBJET:
Délégation de crédits pour
interventions publiques en faveur
des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 - Article unique: 4
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

REPERE:
Lettre, n° 7683/AGB/Cté du 6.9.63 et N° 2862/460/R
du 14.3.64 du Ministère des Rapatriés
IS.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire
pour mandatement, après certification du service fait, une facture de
l'Entreprise L. SANTOR et Fils à STE LIVRADE-S-LOT (Lot et Garonne) d'un
montant de 34.160,00 F ainsi que le certificat pour paiement.

Cette dépense est à imputer à la rubrique "Fourniture et
construction de 122 celliers métalliques" dont le crédit alloué est
de 34.160,00 F.



P.J.: Procès verbal de réception

26 Mars 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

83/SLD

à

OBJET:

Prévision de dépenses au cours de l'année 1964 pour l'entretien de la Cité d'Accueil.

REFER:ma lettre n° 13/SLD du 13.1.1964.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire et sur la demande de Monsieur BENARD lors de sa dernière inspection à la Cité d'Accueil, un nouveau tableau portant la prévision de dépenses au cours de l'année 1964 pour l'entretien de la Cité d'Accueil de STE-LIVRADE-S-LOT.-



25 Mars 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

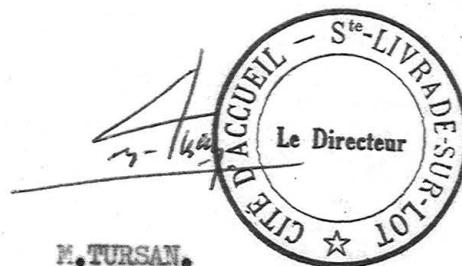
82/SLD

à

Référence: V/B.E. n° 1255/SFIM/NG
du 21.3.64.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en retour la facture
de la librairie ALBAGNAC à Villeneuve-s-Lot d'un montant de 2.000,00 F
portant le détail des fournitures et matériel scolaire livrés au Groupe
Scolaire (Ecole des Filles) de la Cité d'Accueil.-



23 Mars 1964

Madame Lydia DO VAN LANH
5 Place du Maroc
PARIS 19 ème
n° 81/SLD

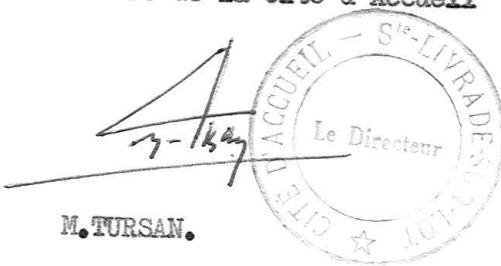
Madame,

En réponse à votre lettre du 16 courant,
j'ai le regret de vous faire savoir qu'il m'est
impossible de vous délivrer le certificat que
vous sollicitez.

Ci-joint en retour une feuille de papier
timbré.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de
mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



20 Mars 1964

80/SLD

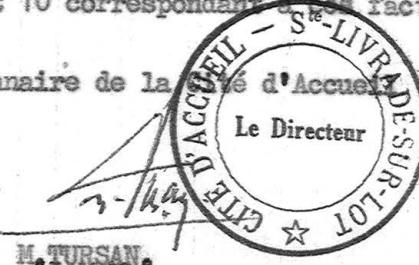
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires de la librairie JADAULT-ROBIN à COURLAY (Deux Sèvres) d'un montant de 109,00 Fr
- Facture en 4 exemplaires de la Librairie ALBAGNAC à Villeneuveès-Lot (L & G) d'un montant de 225,63 Fr
- Bons de commande 8 et 10 correspondant à ces factures

Transmis
1 aux fins de mandattement sur
les Fonds Barangé 62/63.
1 Montant des Fonds Barangé
2 Fr 5.800,00

Le Gestionnaire de la SSI d'Accueil

Le Directeur



19 Mars 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

79/SLD

Messieurs L.FRAYSSE et J.QUEYREUR
Experts près les Tribunaux
Boulevard Pelletan

A G E N

(Lot & Gar)

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en double exemplaire,
les devis suivants pour vérification :

- 1 devis de l'Entreprise de Peinture Paul Griès s'élevant à	10.000,00	ff
- 1 devis de l'Entreprise de Menuiserie A. Guilhem	"	5.612,42
- 1 devis de l'Entreprise de Maçonnerie C. Ménaspa	"	7.400,00
- 1 devis	"	10.290,00
- 1 devis	"	2.400,00
- 1 devis de l'Entreprise F. GRANGER	"	9.255,00
- 1 devis de la Sté Chimique et Routière de la Gironde	"	94.250,00
- 1 devis	"	12.900,00
- 1 devis de l'Entreprise Bonnal et Canac	"	25.145,00
- 1 devis	"	24.895,00
- 1 devis de l'Entreprise Santor	"	4.200,00
- 1 devis	"	19.655,00

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments
distingués.



18 Mars 1964

78/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires de la Librairie "ALBAGNAC" à Villeneuve-s-Lot, d'un montant de 1.574,50 F
- Bon de commande n° 9 correspondant à cette facture
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Transmis
aux fins de mandattement
sur les fonds Barangé 62/63
—
Montant des Fonds Barangé:
5.800,00 F
Reste à ce jour: 104,32 F



17 Mars 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

77/SID

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame CHAPUIS
Anne a été rayée des contrôles de la Cité d'Accueil à compter du
17 Mars 1964.

Les objets personnels de l'intéressée se trouvant dans son
logement ont été placés, après inventaire et en présence de son fils
HUON Roger, au magasin de la Cité d'Accueil.

J'ai adressé le 17.2.64 une lettre recommandée avec copie
de cet inventaire à Madame CHAPUIS pour l'informer de cette décision.



Le Mars 1964

5.36 | S.W.

Madame Chapuis Anne
21 Rue Baudin. Levallois
Perret (Seine)

Lettre faisant connaître que Mme Chapuis
A. est rayée du contrôle du Centre d'Accueil
Copie conservé par Dr. Jolysan pour
son dossier

17 Mars 1964

Madame THILMANY Germaine
11 rue Alibert
PARIS 10 ème

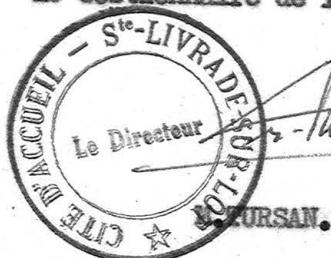
n° 75/SLD

Madame,

En réponse à votre lettre du 16 courant,
j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il
m'est impossible de vous adresser l'attestation
que vous sollicitez étant donné que Madame
ROGLIANO, votre mère, hébergée aux frais de l'Etat,
ne paye pas de loyer.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de
mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



MARS						
L	M	M	J	V	S	D
...	1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
...

MARS
13

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30

72-293

MERCREDI Ste Euphrasie

SOL. l. 6 h. 11, c. 17 h. 50

LUNE, d. q. le 18., n. le 25

P. 44/542 Lundi - 16/3/64

Copy de la lettre concernant
rue au dossier de
- M^r Lursan -

Conservant demande
de secours de réinstallation
adressée par Mme
Le Pellecet

13 Mars 1964

73/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

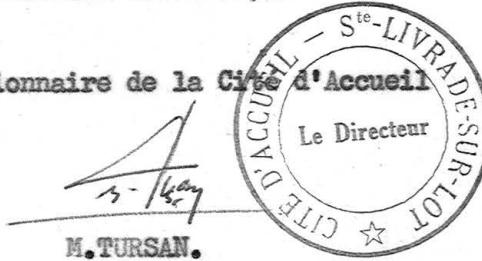
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la
fourniture d'énergie électrique pendant le
mois de FEVRIER 1964 à la Cité d'Accueil de
Ste-Livrade d'un montant de 7.156,59 Fr

1

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



12 Mars 1964

72/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil
pour les mois de JANVIER et FÉVRIER 1964 (2 exemplaires)

Transmis
pour information

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



12 Mars 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

71/SLD

à

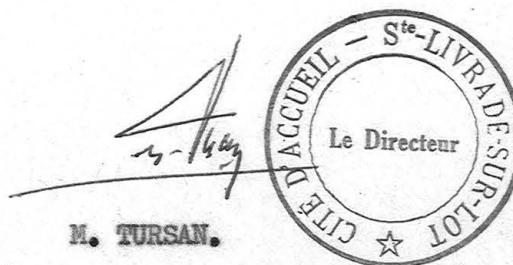
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame MARCILESI
Jeanne a été rayée des contrôles de la Cité d'Accueil à compter du
27 janvier 1964.

Les objets personnels de l'intéressée se trouvant dans son
logement ont été placés, après inventaire, au magasin de la Cité d'Accueil.

J'ai adressé le 27.1.64 une lettre recommandée avec copie de
cet inventaire à Madame MARCILESI pour l'informer de cette décision.-

13-16 ay
M. TURSAN.



12 Mars 1964

Monsieur le Directeur de la
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE
(Service des Cotisations)

n° 70/SLD

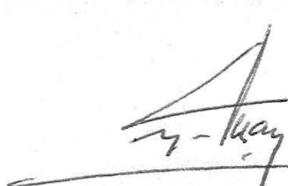
A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 691.597 de 2.452,93 F émis sur la
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot,
représentant le montant des cotisations du mois
de FEVRIER 1964 pour le personnel employé à la
Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement
des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués..

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.


CITE D'ACCUEIL - LIVRADE SUR LOT Sante
Le Directeur

11 Mars 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

69/SLD

à

OBJET: Utilisation des Fonds Barangé
pour l'année 1964

Monsieur le PREFET de LOT et GARONNE
3ème Division - 2è Bureau

REFER: V/Lettre du 2 Mars 1964

A G E N

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quatre exemplaires
deux plans d'utilisation (Ecole de garçons et Ecole de filles) des
Fonds Barangé pour l'année 1963/1964 - mis à la disposition du Groupe
Scolaire de la Cité d'Accueil.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes
sentiments respectueux et dévoués.-



10 Mars 1964

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
Service des Rapatriés
Cité Administrative

A G E N

N° 68/SLD

OBJET: Demande de dossier
de rapatriement concernant
Mme Vve LE PELLETIER Charlotte

Comme suite à votre lettre du 7 courant,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que les
dossiers de rapatriements des Français d'Indo-
chine doivent être demandés à Monsieur le Préfet
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français
Musulmans, 4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -



10 Mars 1964

67/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Situation des familles militaires hébergées au
Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours du mois
de FEVRIER 1964

2

Transmis

à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



10 Mars 1964

66/SLD

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac
pour consommation de fluides pendant le mois de
FEVRIER 1964 au Centre de CREYSSE.

1

Réf:V/B.E. N° 827/SFIM/
Ind. du 9.3.1966.

Transmis en retour
après certification du
service fait.



M. TURSAN.

9 Mars 1964

n° 65/SID

Monsieur A. VIGNE
Secrétaire Administratif
DU Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière
des Fonctionnaires & Agents du Service
des Enquêtes Economiques

10, rue Commines

PARIS 3 ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception le
6.3.64 de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 F)
allocation mensuelle de MARS 1964 que vous m'avez
adressée pour la famille ALLARD-DARACHONE.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



9 Mars 1964

SERVICE DES RAPATRIES

Cité Administrative

A G E N

64/SLD

Notice individuelle au nom de M. TURSAN Marcel

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Réf:V.B.E.du 7.3.1964.

Transmis

en retour après l'avoir
dûment remplie.



6 Mars 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

n° 63/SLD

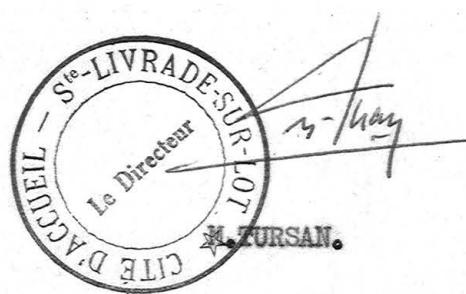
à

REPER ma lettre n° 28/SLD
du 30.1.64.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'étant donné
que les matelas existant en magasin sont inutilisables, il serait
urgent de nous faire livrer 200 matelas (190 x 70).-



6 Mars 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

62/SLD

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois FEVRIER 64)

- Facture en 4ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 482,60 Fr 1
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 205,15 Fr 1

Transmis
pour mandattement.



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil
M. TURSAN.

6 Mars 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

61/SLD

PARIS 8 ème

Relevé des dépenses	4
Fiche d'AVOIR	4
Compte d'emploi	4
Mémoire explicatif	4
Factures et/ou pièces justificatives	106
	—
Gestionnaire de la Cité d'Accueil	122



3 Mars 1964

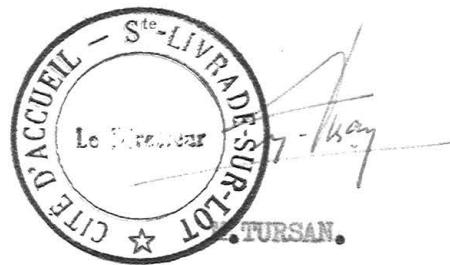
60/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

TRANSMISSION

En vous transmettant un rapport de Madame MATHIEU, Assistante Sociale à la Cité d'Accueil concernant le jeune OBENANS Jean, garçon intelligent et studieux, j'ai l'honneur d'émettre un avis favorable à ce qu'un secours exceptionnel soit accordé à Madame OBENANS afin que son fils termine son année scolaire.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Mars 1964

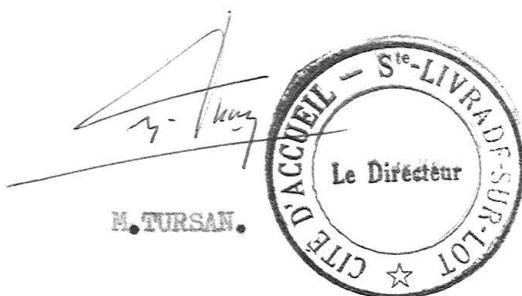
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

59/SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Comme suite à la demande téléphonique de Monsieur
BENARD, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en double
exemplaire, la liste des retraités militaires, des veuves
de guerre, des pensionnés pour orphelins, des veuves de
militaires retraités et des veuves de fonctionnaires
hébergés à la Cité d'Accueil.-



3 Mars 1964

Ministère de l'Intérieur
Centre Administratif et Technique
Interdépartemental - Bureau des Finances
Boîte Postale n° 39
BORDEAUX

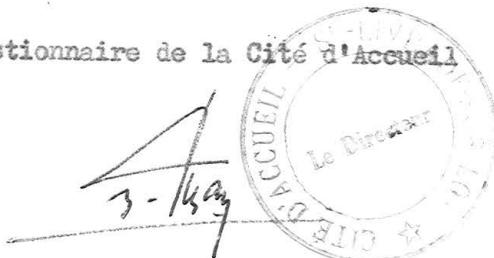
58/SLD

- Bordereau d'envoi n° 6489 du 2.3.1964

1

Transmis en retour
après signature du
Bordereau.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



A. TURSAN.

26 Février 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

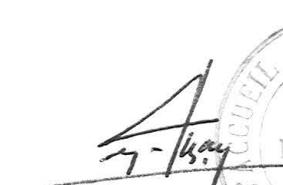
55/SLD

à

OBJET: Hébergement de la famille
SIVA Sadassivanne.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Combacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille
SIVA Sadassivanne (4 personnes) est arrivée de MARSEILLE le 26
Février 1964 et est hébergée dans un logement de 3 pièces à la
Cité d'Accueil.-


M. TURSAN.


CITE D'ACCUEIL - STE-LIVRADE SUR LOT
Le Directeur

24 Février 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

54/SLD

OBJET: Départ définitif de la
Cité d'Accueil de la
famille DEVILLENE Louis.

à

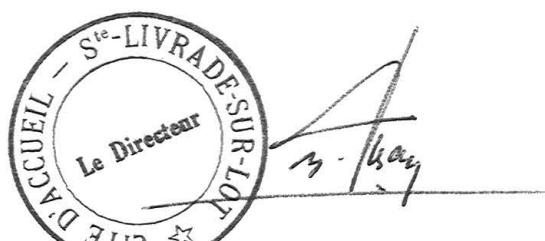
Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur
DEVILLENE Louis, sa femme et ses deux enfants ont quitté définitivement
la Cité d'Accueil de Ste-Livrade le 24 février 1964 pour s'installer :
rue Cartier Bresson n° 4 à PANTIN (Seine).

J'ai payé à Monsieur DEVILLENE Louis le secours tenant
lieu d'allocation de chômage jusqu'au 24 Février 1964 inclus ./.



26 Février 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

56/SLD

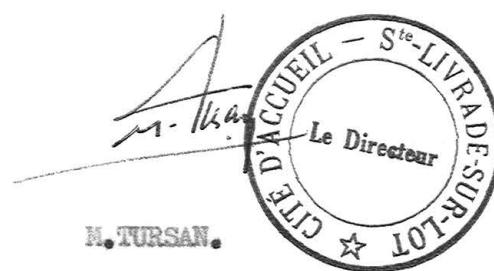
à

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

Comme suite à notre entretien téléphonique de ce jour,

j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire un tableau portant le montant des marchés passés avec diverses entreprises ainsi que les sommes qui ont été payées et à valoir sur le montant de ces marchés concernant trois de ces entreprises.-



2 Mars 1964

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

57/SLD

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau

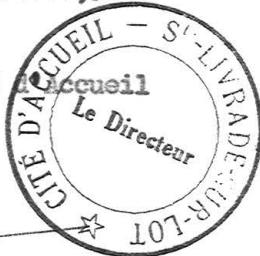
à la Cité d'Accueil de STE-LIVRADE

Mois de FEVRIER 1964 - montant : 3.611,90 Fr

1

Transmis
pour mandatement.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

19 Février 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

53/SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires de la Société "DIAPOFILM" 1, rue Villaret de Joyeuse Paris 17 ème , d'un montant de 163,50 Fr
- Bon de commande n° 7 correspondant à cette facture

1 Transmis
aux fins de mandattement
sur les fonds Barangé
62/63. —
1 Montant des fonds Barangé= 5.800,00 Fr
Reste à ce jour: 1.678,62 Fr



18 Février 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

52/SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Fiche d'enquête sociale au nom de LEGRAND Jean Jacques établie par le Bureau d'Action Sociale du Sud Vietnam
- Décision de rapatriement

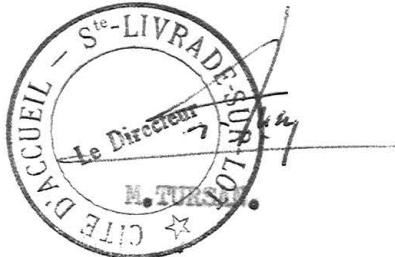
1

1

2

Transmis
comme suite à la demande
téléphonique de ce jour
de Mlle LARRIVIÈRE
Assistante Sociale .

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



18 Février 1964

Madame MOREAU

n° 285 rue de Vaugirard
PARIS 15 ème

n° 51/SLD

Madame,

En réponse à la lettre du 15 courant que n'a adressée le Domaine de Barathe-Becumarchès - Gers, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il nous est impossible de mettre à la disposition de ce domaine une équipe de 10 à 15 hommes pour les travaux saisonniers prochains, vu que notre Cité d'Accueil n'héberge actuellement que des malades, invalides, vieillards ou femmes seules avec jeunes enfants.

Le Centre d'Accueil de BIAS (Lot et Garonne) qui héberge des familles de Harkis venant d'Algérie pourrait peut-être vous donner satisfaction en vous adressant au Directeur de ce Centre d'Accueil.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.-



18 Février 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

50/SLD

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture
d'énergie électrique pendant le mois de JANVIER 1964
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de
7.151,63 F

1 Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.



7-Blay

M. TURSAN.

17 Février 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

g/SLD

- Copie de la lettre recommandée que j'adresse
ce jour à Monsieur DEVLINNE Louis, 107 Quai
de Valmy à PARIS 10 ème.

1

Transmis

pour information *formal*
suite à notre entête téléphonique
avec Mme CARRIÈRE.



17 Février 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

48/SLD

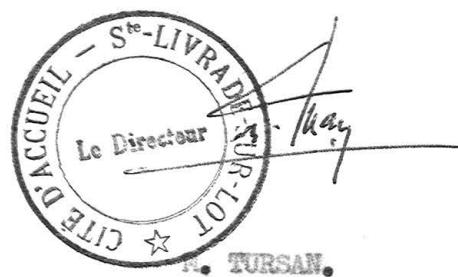
à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai le regret de vous faire part du décès à l'âge de 50 ans
de Madame MENARD née NGUYEN THI DU survenu le 14 février 1964 à la
Cité d'Accueil.

J'ai l'honneur de vous demander s'il serait possible d'accorder
un secours exceptionnel de 100,00 F à Monsieur MENARD Julien,-



117529

St-Livende - 17.2.64

~~117529~~
Monsieur Georges Louis
107 Quai de Valmy

Paris (10^e)

Lettre contenant un mandat lots
de 500 francs - France s/ son secours
de remise à l'installation

REC'D IN THE POST OFFICE 6-1

SPRING 21-1

14 Février 1964

Monsieur le Directeur de la
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE
(Service des Cotisations)

A G E N

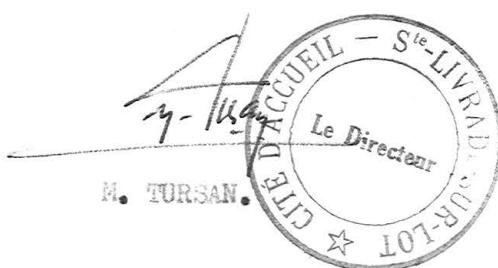
N° 46/SLD

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 691.591 de 2.454,93 F émis sur la
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot,
représentant le montant des cotisations du mois
de JANVIER 1964 pour le personnel employé à la
Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement
des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



12 Février 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

45 / SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS Mois de JANVIER 1964

- | | | |
|--|---|-------------------|
| - Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade | 1 | Transmis |
| d'un montant de 425,62 Fr | | pour mandatement. |
| - Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade | 1 | |
| d'un montant de 309,10 Fr | | |



7 Février 1964

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

43/SLD

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac
pour consommation de fluides pendant le mois de
JANVIER 1964 au Centre de CREYSSE

Réf:V/B.E.n° 397/SFIM/
Ind. du 5.2.1964.

Transmis en retour
après certification du
service fait.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



10 FÉVRIER 1964

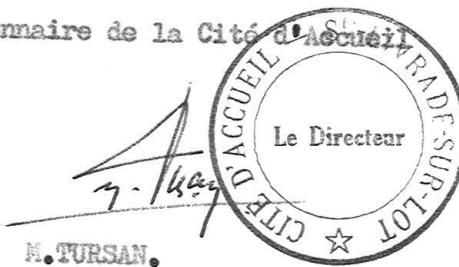
44/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Liste des rapatriés d'Indochine ayant quitté définitivement la Cité d'Accueil au cours de l'année 1963 2 Transmis pour information.
- Liste des rapatriés d'Indochine ayant quitté définitivement le Centre de Creysse au cours de l'année 1963 2

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



7 Février 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

42/SLD

- Situation des familles militaires hébergées au
Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours du
mois de JANVIER 1964

2

Transmis

à toutes fins utiles.



Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Francais d'Indochine et des Francais Musulma

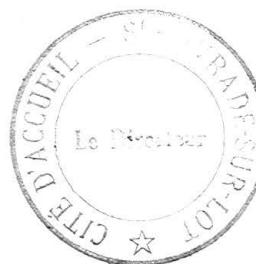
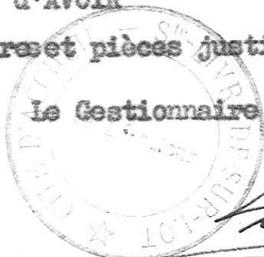
41/SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- | | |
|-------------------------------------|-----|
| - Relevé de dépenses | 4 |
| - Compte d'emploi | 4 |
| - Mémoire explicatif | 4 |
| - Fiche d'AVOIR | 4 |
| - Factures et pièces justificatives | 136 |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

W. TIRSAI.



6 Février 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

40/SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- | | |
|---|------------------|
| - Lettre en date du 4.2.64 que m'adresse Madame AUDIT | 1 |
| née NGUYEN THI BAY | 1 |
| - Copie de ma réponse à la lettre de Madame AUDIT. | 1 |
| | pour information |



6 Février 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

39/ SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Lettre en date du 4 février 1964 du Service des P.
et T. (Comptabilité Téléphonique) du Centre Régional
de BORDEAUX.

1

Transmis

à toutes fins utiles.



6. Février. 1964

5:37⁵⁰ Madame Huid née Ng Th Bay
chez Mr Pernat + Mme J. B (broc)
Sarcelles Loches (Seine.)

Copie Conservé par Mr Gursan
pr son dossier -

6 Février 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

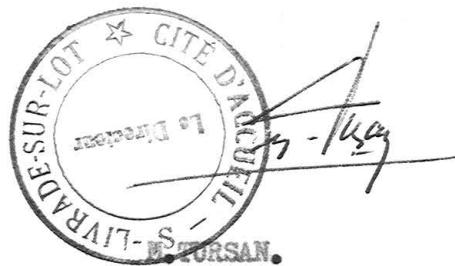
36/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8^eme

Comme suite à la demande téléphonique de Monsieur BENARD
j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire chaque :

- les effectifs des familles civiles hébergées au Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours des 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 1963
- l'effectif des familles militaires hébergées au Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours du mois de Septembre 1963. - (un seul exemplaire)



5 Février 1964

35 / SLD

Monsieur BENARD
Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Comme suite à votre demande téléphonique veuillez
trouver ci-joint un exemplaire du bordereau portant déclaration
de crédit sans emploi qui a été adressé par la Préfecture de
Lot et Garonne au Ministère des Rapatriés à PARIS ./.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Février 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

34/ SLD

PARIS 8 ème

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES

- abonnement n° 20 d'un montant de : 2.437,72 Fr
- abonnement n° 151 d'un montant de : 643,79 Fr
- abonnement n° 110 d'un montant de : 579,00 Fr



Transmis pour
mandattement après
certification de la
fourniture.

Le montant des
taxes et redevances télé-
phoniques paraît élevé
car il est porté les
dûes antérieures et l'levant
à 1.624,24 pour le 20/1.
à 410,25 pour le 15/1.
à 287,50 pour le 11/1.

31 Janvier 1964

n° 33 / SLD

Madame AUDIT née NGUYEN THI RAY
chez Monsieur PERINAT
4, Allées J.B. Corot
SARCELLES LOCHERES

(Seine et Oise)

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de CENT DIX SEPT FRANCS (117,00 Fr) représentant le montant du " Secours dit de chômage " qui vous est attribué jusqu'au 15 janvier 1964.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'accuser réception de cette somme.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



31 Janvier 1964

Monsieur Georges DOPPIA
4 rue Lamartine
FORT DE FRANCE

n° 32/SLD

(Martinique)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
un mandat-lettre de la somme de : CENT TRENTE
FRANCS 20 (130,20 Fr) représentant le montant
du " Secours dit de chômage " qui vous est
attribué jusqu'au 31 Janvier 1964.

Je vous serais obligé de bien vouloir
m'accuser réception de cette somme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



31 - Janvier 1964

G/2 31/SLD Monsieur Fourquet chef de
bureau Cabinet du Préfet,
Prefecture de Lot et Garonne
Périgueux

Lettre formelle remise par
Mr Real

0.

31 Janvier 1964

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

30/ SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau

Transmis

à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE

pour mandatement.

Mois de JANVIER 1964 - montant : 3.358,48 Fr

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



30 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

29/SLD

à

Monsieur A. VIGNE
Secrétaire Administratif
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière
des Fonctionnaires & Agents du Service
des Enquêtes Economiques

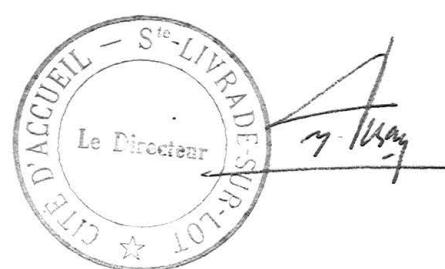
10, rue Commines
PARIS 3 ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce jour de la somme de QUATRE CENTS
FRANCS (400,00 F) allocation mensuelle de FEVRIER 1964 que vous m'avez adressée
pour la famille ALLIRD-DARACHONE.

Madame DARACHONE et ses enfants sont en bonne santé et vous adressent
tous leurs remerciements les plus reconnaissants pour votre générosité à leur
égard.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.-



30 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

28 / SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

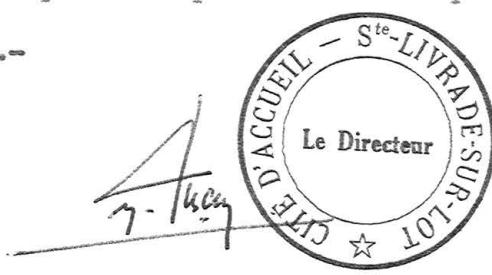
En prévision de nouvelles arrivées de familles rapatriées d'Indochine susceptibles d'être hébergées à la Cité d'Accueil, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nous faire livrer le matériel suivant nécessaire pour cet hébergement éventuel.

- Matelas = 300 (190 x 70)
- Chaises = 500
- Poubelles = 60
- Seaux = 60
- Bassines = 60

Je vous informe que nous disposons actuellement pour recevoir des familles, les logements suivants :

- 2 de 4 pièces
- 25 de 3 pièces
- 14 de 2 pièces

Tous ces logements ont besoin d'être réfectionnés et un crédit de 15.000,00 Fr devra nous être accordé pour nous permettre d'entreprendre ces travaux si vous les jugez utiles.-



28 Janvier 1964

27/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture d'énergie électrique pendant le 2ème semestre 1963 d'un montant de 72 34 Fr pour le domicile du Docteur DAOULAS, Médecin du Dispensaire de Soins de la Cité d'Accueil

1

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



N: 96/519

Le 24-1-64

Madame Marcello
Chez Madame Liseau
18 Rue Carolini
Paris (17)

Lotte féminal inventaire et
faisant Compte au Dr M.
qui nous part de C. R. R.

24 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

25/SLD

à

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

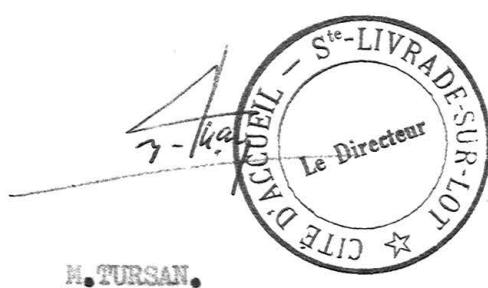
PARIS 8 ème

Comme suite à la demande téléphonique de ce jour

de Mademoiselle LARRIVIERE, Assistante Sociale, j'ai l'honneur

de vous adresser ci-joint un dossier concernant Monsieur MONSERAT

René qui était hébergé au Centre d'Accueil de BIAS.-



23 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

24/ SLD

à

REFER: V/Lettre n° 1885/SFIM/Ind
du 4.9.63 adressée à M. le
Bréfet de Lot & Garonne.

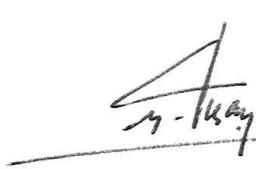
OBJET: Départ définitif de la
Cité d'Accueil de M. et
Mme NGUYEN VAN SANG Paul.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur et Madame
NGUYEN VAN SANG Paul ont quitté définitivement la Cité d'Accueil le 23
Janvier 1964 pour se rendre à POITIERS (Vienne).

Ils résideront chez les "Petites Soeurs des Pauvres "
Avenue de Bordeaux.

Veuillez trouver ci-joint une déclaration signée de Monsieur
NGUYEN VAN SANG Paul, en présence de Madame NGUYEN VAN TU Jacques
servant de témoin, l'intéressé étant aveugle.-


M. TURSAN.


CITE D'ACCUEIL - S. LIVRADE-SUR-TUJAU
Le Directeur

22 Janvier 1964

Mademoiselle A.BUSSON
32 Bd de la République
A G E N (Lot et Garonne)

n° 23/SLD

Mademoiselle,

En réponse à votre lettre du 18 courant, j'ai l'honneur de vous adresser ci-après l'horaire des autocars AGEN/VILLENEUVE et VILLENEUVE/AGEN, horaire qui me paraît le plus facile pour venir visiter les familles mutées du Centre de NOTANT D'AILLER.

HORAIRE

Départ d'AGEN (Devant la Gare) = 11 h 40
Arrivée à Villeneuve-s-Lot (Gare routière) = 12 h 25

Retour à AGEN

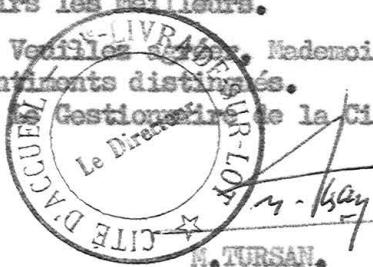
Départ Gare routière de Villeneuve-s-Lot = 16 ou 18 h 30

Je me propose de venir vous chercher vers 14 h 30 à la Gare routière de Villeneuve et de vous ramener à la même gare routière pour votre car de 16 h ou 18 h 30.

Si cet horaire vous convient, je vous serais obligé de bien vouloir me le faire savoir en me téléphonant au n° 20 à Ste-Livrade-s-Lot avant Samedi 25.1.63. Mademoiselle, je vous demande de présenter de ma part et de ma famille, à Mademoiselle LABIT, nos sentiments et souvenirs les meilleurs.

Veillée d'Amour, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur de la Cité d'Accueil



21 Janvier 1964

n° 22/SLD

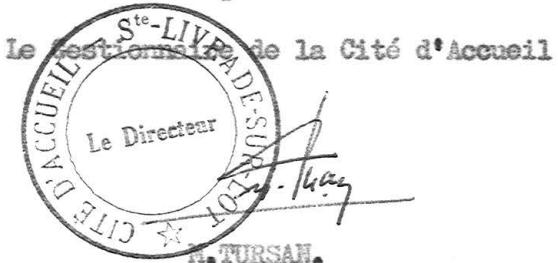
Monsieur SALMON
Boulevard Balzac
SAINT AYGULF (Var)

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 20 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Madame NGUYEN THI CHUC et son fils BELEZY Maurice sont inconnus aux Centres d'Accueil de BIAS et Ste-Livrade-s-Lot (Lot et Garonne).

Seul, le Service des Français rapatriés d'Indochine, 4 rue Cambacérès à PARIS 8 ème, est susceptible de vous renseigner utilement en ce qui concerne l'adresse de cette famille en France, si celle-ci a été rapatriée d'Indochine.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



20 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

21 / SLD

à

REFER: V/B.E.n° 219-SFD/Ind
du 16.1.64.

Monsieur le PREFET

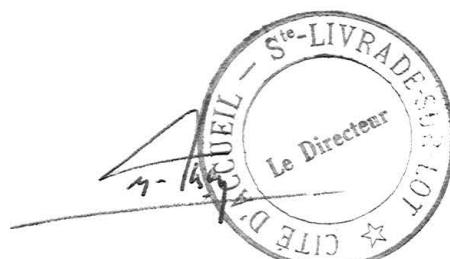
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la facture
n° 700554/12 du 28.11.63 de la Cie SICLI pour location d'appareils
contre incendie concerne le Centre d'Accueil de BIAS.

J'ai transmis ce jour cette facture à Monsieur le
Directeur de ce Centre.-



17 Janvier 1964

Mademoiselle LARRIVIERE
Assistante Sociale
Service des Français d'Indochine

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

n° 20/SLD

Monsieur DEVIENNE Louis se présente
à vos bureaux pour son hébergement au Quai
Valmy en attendant de trouver du travail.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



17 Janvier 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

19/SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Réf:V.B.E.n° 179/SFIN/
Ind. du 16.1.64.

4 ex

En retour après
avoir procédé aux régu-
larisations et correc-
tions des pièces N°s
1, 2, 18 et 20.

- Compte d'emploi de la Cité d'Accueil
du mois de DECEMBRE 1963

Le Gestionnaire de la Cité

M. TURSAN.



16 Janvier 1964

Monsieur le PREFET de LOT & GARONNE
(Comptabilité des Ministères)

N° 18/SLD

A G E N

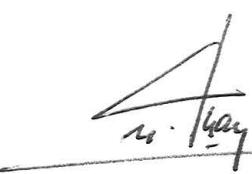
Réf:ma lettre n°15/SLD
du 15.1.64.

(à l'attention de Monsieur MANCHU-PENARD)

Comme suite à notre entretien

téléphonique de ce jour, veuillez trouver
ci-joint la liste en double exemplaire des
enfants hébergés à la Cité d'Accueil âgés
de moins de 14 ans.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.


16 Janvier 1964

AUX EDITIONS SOCIALES FRANCAISES
17 rue Viète
N° 17/ SLD
PARIS 17 ème

Messieurs,

J'ai l'honneur d'adresser ce jour
à votre C.C.P. PARIS la somme de DIX HUIT FRANCS
(18,00 F) représentant le montant de l'abonnement
annuel (Année 1964) pour " LE GUIDE FAMILIAL "
qui devra être adressé à Madame l'Assistante
Sociale de la Cité d'Accueil des Français d'Indo-
chine à STE LIVRADE-S-LOT (Lot et Garonne)

Veuillez agréer, Messieurs,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



16 Janvier 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

16/SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

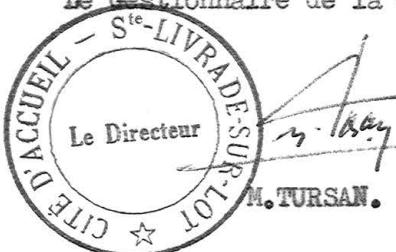
Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac
pour consommation de fluides pendant le mois de
DECEMBRE 1963 au Centre de Greysse

Réf: V/B.E. n° 156/SFIM/
Ind du 14.1.1964.
—

1

Transmis en retour
après certification du
service fait.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



15 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

15 / SLD

à

Monsieur le PREFET de LOT et GARONNE
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire pour mandatement et après certification du service fait :

- une facture des Etablissements " COPECO " 39 Quai de Valmy PARIS 10 ème d'un montant de 4.475,68 Fr
- une facture de la Société " PRISUNIC " à Villeneuve-s-Lot d'un montant de 2.474,51 Fr.

Veuillez trouver ci-joint également copie de la lettre n° 2763/SFTM/Ind du 6.12.63 de Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans - 4 rue Cambacérès PARIS 8 ème qui m'a été adressée et relative à l'organisation d'un arbre de Noël pour les enfants de la Cité d'Accueil.

Le Ministère des Rapatriés à PARIS m'a fait savoir téléphoniquement que le montant de ces dépenses vous serait adressé incessamment.-



15 Janvier 1964

14 / SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Etat de reclassement au 1er janvier 1964
des personnes âgées de 15 ans et plus

Transmis
2 à toutes fins utiles



13 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

13/SLD

à

OBJET: Prévisions de dépenses
au cours de l'année 1964
pour l'entretien de la
Cité d'Accueil.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

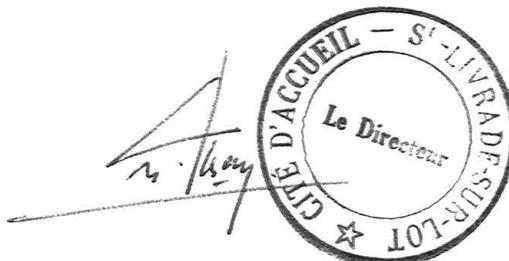
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire
un tableau de prévisions de dépenses au cours de l'année 1964 pour l'en-
tretien de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Le premier paragraphe de ce tableau concerne les travaux de
réfection des toitures endommagées au cours de l'ouragan survenu les 2
et 3 Décembre 1963. Les toitures des Ecoles de garçons du Groupe Scolaire
ont été détériorées particulièrement au cours de cet ouragan.

La vidange des 24 fosses des W.C. est indispensable car depuis
la construction de ces W.C. par le Génie Militaire il y a 25 ans (en 1939)
elle n'a jamais été effectuée et vu que nous faisons une réfection complète
de ces W.C. les travaux de vidange de ces fosses est nécessaire pour la
salubrité de la Cité d'Accueil.

Le deuxième paragraphe concerne les travaux généraux d'entretien
de la Cité d'Accueil.-


M. TURSAN.

13 Janvier 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

12/SLD

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture d'énergie électrique pendant le mois de DECEMBRE 1963 à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de 5.651,93 Fr

1

Transmis
pour mandattement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



13 Janvier 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

11/SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau
à la Cité d'Accueil de STE-LIVRADE

2

Transmis

pour mandatement.

Mois de DECEMBRE 1963 montant : 2.974,34 Fr

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil
La Directrice



M. TURSAN.

11 Janvier 1964

Monsieur le Directeur de la
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE
(Service des Cotisations)

n° 10/SLD

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
un chèque barré n° 691.587 de 2.445,07 Fr émis
sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve
sur Lot, représentant le montant des cotisations
du mois de DECEMBRE 1963 pour le personnel
employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau
de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



10 Janvier 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

9/ SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Situation des familles militaires hébergées au Centre
de CREYSSE (Dordogne) au cours du mois de DECEMBRE 2
1963 Transmis
à toutes fins utiles



10 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

8/ SLD

à

OBJET: Hébergement de la
— famille PETIT Lucie.

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille
PETIT Lucie (4 personnes) est arrivée de MARSEILLE le 10 Janvier 1964
et est hébergée dans un logement de 3 pièces à la Cité d'Accueil.-


M. TURSAN.



9 Janvier 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

7/ SLD

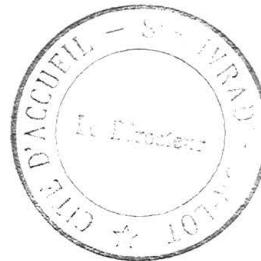
PARIS 8 ème

- Relevé de dépenses	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Fiche d'avoir	8
- Factures et pièces justificatives	105
- Etat de mouvement	2
	—

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

127

M. MIRSAM



9 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

6/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.

Chapitre: 46.02 - Art. unique = 4

REFER: Lettre n° 7683/AGB/Cté du 6.9.63 du Ministère des Rapatriés à PARIS.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire pour mandatement, après certification du service fait, une facture de l'Entreprise de menuiserie GUILHEM André à STE LIVRADE-S-LOT (Lot et Garonne) d'un montant de 15.966,48 F ainsi que le certificat de paiement.-



6 Janvier 1964

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

5/SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS Mois de DECEMBRE 1963

- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY et Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 562,50 Fr
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY et Fils à Ste-Livrade
d'un montant de 157,25 Fr

Transmis
pour mandattement



4 Janvier 1964

Monsieur ACHOUR
Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
(Service Comptabilité)
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

4/SLD

- Compte d'emploi du Mois d'Octobre 1963
du Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER.

Transmis par erreur au
Centre d'Accueil de Ste
Livrade.

Ce compte d'emploi nous
a été adressé au lieu de
celui de Ste-Livrade.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

3 Janvier 1964

n° 3/SLD

Monsieur SCLAFER Lucien
21 rue de la Poste
SOUILLAG

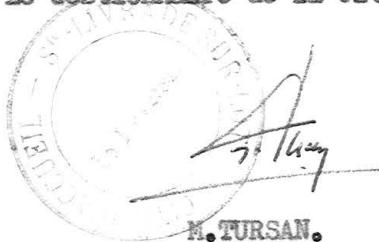
(Lot)

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 10.12.63, j'ai
l'honneur de vous faire savoir que la fête du TET
aura lieu cette année le 13 Février 1964 et que
l'emplacement que vous occupiez l'année dernière
vous est réservé.

Agréez Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Janvier 1963

Monsieur THOMAS Maurice
Manège d'enfants
REALVILLE

n° 2/SLD

(Tarn et Garonne)

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 9.12.63, j'ai
l'honneur de vous faire savoir que la fête du TET
aura lieu cette année le 13 Février 1964 et que
l'emplacement que vous occupiez l'année dernière
vous est réservé.

Agréez Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



2 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

1/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés
Chapitre: 46-02 - Art. unique 4
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.
EFER: Lettre n° 10.936/AGB/Cté du 13.12.63.
du Ministère des Rapatriés à PARIS.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, deux factures de la Société COPECO, 39 Quai de Valmy - PARIS 10 ème d'un montant respectif de 1.363,10 Fr et 1.107,75 Fr représentant un total de 2.470,85 Fr crédit alloué par lettre citée en référence.-

